

▶ **LE CORONAVIRUS
DANS TOUS SES ÉTATS**

▶ **LA SICILE CONTRE LE MUOS**

▶ **GUERRE DE CLASSE
MICROBIOLOGIQUE EN CHINE**

MENSUEL ANARCHISTE-COMMUNISTE | N° 300 | MAI 2020 | 3€

Débandade sanitaire ...

Glissement totalitaire ...



N'oublions pas les gestes barrières !

COMMENT FONCTIONNE COURANT ALTERNATIF ?

Un week-end par mois, une Commission-Journal (CJ), est organisée dans une ville différente, pour préparer le numéro suivant. Peuvent y participer des sympathisant-e-s intéressé-e-s au même titre que les militant-e-s OCL de la ville en question et que des représentant-e-s des autres groupes de l'OCL. Chaque CJ a pour tâche de critiquer le numéro précédent, de discuter les articles proposés par des gens présents ou non ; d'en susciter d'autres en fonction des événements et des souhaits émis par les groupes ou des individu-e-s. En outre, chaque CJ débute par une discussion sur un sujet d'actualité, ce qui permet la prise de déci-

sions concernant les activités de l'OCL, si nécessaire. Le collectif organisateur rédige, immédiatement après la CJ, un compte rendu politique et technique le plus précis possible, puis, pendant les deux semaines à venir, assure le suivi de ce qui a été décidé pour le journal (liaisons, contacts, etc.) ; et c'est lui qui écrit l'édito en fonction de la discussion dans la CJ ou d'événements qui se produisent après.

Si vous souhaitez assister et participer à l'une de ces réunions de préparation et de discussion sur le journal (elles sont largement ouvertes), écrivez à **OCL/Égrégoré - BP 81213 - 51058 Reims cedex**, afin de pouvoir vous y rendre.

Ce numéro a été préparé à Boulogne-sur-mer. La maquette à Poitiers.

La CJ du numéro de juin a eu lieu à Nantes, celle du numéro d'été aura lieu à Toulouse.

POUR S'ABONNER

ABONNEMENT 1 AN

- 10 numéros + hors séries 30 euros
- Tarifs réduits (pour les fauchés) 18 euros
- En soutien + de 30 euros
- À l'essai (3 numéros) 5 euros
- Un numéro sur demande **GRATUIT**

Abonnement à l'international et envoi en nombre, nous contacter.

Chèque à l'ordre de "La Galère"
OCL égrégoré, B.P 81213- 51058 Reims cedex

CONTACTER LOCALEMENT l'Organisation Communiste Libertaire

ALSACE

oclstrasbourg@gmail.com

AUVERGNE

ocl-Moulins@orange.fr

BRETAGNE

oclnantes@free.fr

CHAMPAGNE-ARDENNES

OCL c/o égrégoré BP 81213
51058 Reims cedex
lechatnoir@clubinternet.fr

ÎLE DE FRANCE

oclidf@riseup.net

LIMOUSIN

ocl.limoges@laposte.net

MIDI-PYRÉNÉES

OCL c/o Canal Sud,
40 rue Alfred Dumeril,
31 400 Toulouse
ocltoulouse@sfr.fr

NORD

• Boulogne : OCLB c/o La mouette enragée, BP 403 62206
Boulogne s/Mer cedex
lamouette.enragee@wanadoo.fr

• Lille : oclille@gmail.com

NORMANDIE

ocl-caen@orange.fr

PAYS BASQUE

ocl-eh@orange.fr

POITOU-CHARENTES

• ocl-poitou@orange.fr
• oclcognac@ymail.com

RHÔNE-ALPES

• Lyon : "courant alternatif"
c/o Maison del'écologie
4 rue Bodin 69001 Lyon
ocl-lyon@laposte.net
• Valence :
ocl-valence@riseup.net

CONTACTS

Figeac, passer par
oclibertaire@hotmail.com

SOMMAIRE



ÉDITO ► PAGE 3-4

DOSSIER CORONAVIRUS

- PAGES 5 - 8 Le cheminement politique des épidémies à travers l'Histoire
- PAGES 9 - 11 Quand l'Etat se donne les pleins pouvoirs
- PAGE 12 Le «solutionnisme technologique» est de nouveau à l'œuvre
- PAGES 13-14 Lieux d'enfermement : le confinement au carré
- PAGES 14 - 16 Luttés et résistances contre le confinement et son monde
- PAGES 17-18 Une crise économique virale
- PAGE 19 FEVER : un site pour la lutte des classes sous pandémie
- PAGES 20-21 L'OMS dans l'œil du virus
- PAGE 22 Education nationale : le grand éteignoir

EDUCATION NATIONALE

- PAGE 23 La hiérarchie tente de faire taire l'inspection du travail

BIG BROTHER ► PAGES 24-25

ON TOUCHE LE FOND

- PAGES 26 - 29 Enquête sur les métamorphoses de la classe ouvrière

VERTEMENT ÉCOLO ► PAGES 30-31

SANS FRONTIÈRES ► PAGES 32-33

L'MOUV'MENT

- PAGE 34 - Rencontre libertaire du Quercy organisées par l'OCL
- Livre : Anarchiste de Philippe Clochepin

INTERNATIONAL

- PAGE 35 Lettre sur la situation en Grèce pendant la pandémie
- PAGES 36 - 37 Contre les euromissiles en Sicile
- PAGES 38 - 40 Guerre de classe microbiologique en Chine

CORRESPONDANCE

OCL c/o Egégoré
BP 81213- 51058 Reims cedex
oclibertaire@hotmail.com

Pour plus d'informations, visitez notre site

<http://www.oclibertaire.lautre.net/>

COURANT ALTERNATIF
n° 300 - mai 2020
Mensuel anarchiste-communiste
COM. PAR. 0620G86750

Pour les seules obligations légales
DIR. PUBLICATION
Nathalie Federico
Imprimerie des moissons, Reims
Imprimé sur papier recyclé



Un crevable capitalisme ?

On n'ignorait pas qu'une nouvelle tempête pointait à l'horizon. Ce que nous ne savions pas c'est quand, où et comment elle viendrait nous surprendre. Les différentes écoles du socialisme ont souvent présenté les crises comme des interruptions de l'accumulation du capital qui, assurément, se dirigerait vers son effondrement. Cette fois encore, on se gardera de jurer que le malade rend son dernier souffle. Toutefois, il nous faut admettre, si ce n'est le caractère inédit, au moins la singularité de l'événement.

Les crises trouvent leur origine dans la production, car le système doit produire pour pouvoir consommer et non le contraire. Comme facteur de crise, le Corona-virus n'a pas surgi directement du processus de production, tout comme les monstrueux incendies qui ont ravagé l'Australie pendant plusieurs mois. Pourtant, ces phénomènes ont agi comme si cela était le cas et à une échelle décuplée en comparaison d'événements qui dans un passé proche ont pu leur ressembler. Relevons qu'à lui seul, l'embrasement des forêts australiennes a eu raison du secteur de l'agriculture et fait trébucher l'importante industrie minière. Et à mesure que les catastrophes se succèdent de manière toujours plus rapprochée, nous nous surprenons à les endurer avec une certaine fatalité. Le capitalisme ne se détermine-t-il pas aussi par un état de crise permanent ? Malgré nous, nous nous accoutumons à vivre au pied du volcan. Moins par accablement que sous la contrainte particulière de la vitesse à laquelle les événements reconfigurent nos existences.

Déjà, pouvons nous nommer cette crise, précisément ? Corresponde-t-elle au cycle de celles qui se succèdent depuis plusieurs décennies ? Pas si sûr ... Malgré sa forme presque *accidentelle*, la rapidité de sa diffusion l'inscrit moins dans le registre *sanitaire* comme on l'entend dire que dans celui d'un certain ordonnancement social.

Souvent on s'interroge où l'on moque la validité de la célèbre thèse de la « baisse du taux de profit ». Considérée comme le talon d'Achille de l'activité du capital elle est réputée le conduire inexorablement à son effondrement. C'est oublier que de multiples solutions ont été mises en oeuvre afin de neutraliser le phénomène. L'une d'elle a consisté à accélérer la vitesse de rotation du capital. La vitesse de circulation du virus a donc été corrélée à celle de la circulation de la marchandise, que celle-ci se présente sous la forme d'un touriste en villégiature ou d'un bien manufacturé. Car depuis le berceau, une malédiction frappe le capitalisme : le temps coûte par principe de l'argent et pour le réduire au plus, il faut l'accélérer d'autant. Dans l'affaire du Corona, c'est bien la *chronophobie* du capital qui a opéré, mais cette fois-ci, à ses dépens(1).

S'il paraît aujourd'hui absurde d'établir une distinction entre capital productif et financier, tant la fusion des deux secteurs est achevée, c'est bien dans le désordre qui caractérise le commerce des capitaux que les derniers krachs ont trouvé leur origine. On n'observe rien de comparable aujourd'hui. Quand bien même les places de la finance mondiale ont-elles dévié, comme il se dit dans leur jargon et les cours du pétrole se sont effondrés, cette fois, il s'agit bel et bien d'une crise de la production, ou pour être exact, d'une mise à l'arrêt forcée de pans entiers de l'industrie manufacturière mondiale. Avec tout ce que cela implique, c'est à dire une chute de la productivité, l'interruption des transports et la réduction de la consommation.

Mais revenons en France où il suffit d'écouter les voix fébriles du patronat et de ses relais gouvernementaux réunies pour mieux comprendre. D'abord, Patrick martin, le président

délégué du Medef qui s'érige en père la morale pour dénoncer « *un changement d'attitude brutal des salariés* », dont la pression « *menace les entreprises de ne plus être en mesure de poursuivre leur activité* ». À ses yeux, le chef de l'État « *n'a pas assez insisté sur la nécessaire continuité de l'activité économique* ». Il est indéniable que depuis le 16 mars, l'entreprise a regagné en centralité dans le conflit qui l'oppose aux travailleurs. Dans de nombreux secteurs, des luttes ont éclaté pour garantir la sécurité des ouvriers et des ouvrières.

Les crises sont aussi des phénomènes contradictoires qui paradoxalement en détruisant des masses considérables de capital excédentaire et non rentable offrent les conditions d'un nouveau redéploiement d'activité, et ce jusqu'à la prochaine, toujours plus violente... Car les crises sont aussi des cures dont dépend la survie du système. La mise à disposition d'une masse toujours plus considérable d'argent fictif vient à la rescousse des précédentes masses d'argent toutes aussi fictives et promptement effacées des livres de comptes d'un simple trait de plume. Les banques se paient par anticipation et en dernier ressort avec l'assistance de l'Etat sur la masse des capitaux nécessaires à la production de la plus-value collective. Au fond de ce tourbillon, on retrouve la dette des Etats, le terreau politique de toutes les attaques anti-sociales.

En France un plan d'urgence et de relance de 110 milliards d'aides vient d'être accepté tandis le G 20 a annoncé la suspension de la dette des 76 pays les plus pauvres. Aux Etats-Unis, 2 000 milliards de dollars vont être versé en soutien aux entreprises en difficulté. Mais encore ?

Pour l'heure, deux sons de cloches résonnent de concert. L'un martelant les injonctions au civisme, à la cohésion sociale et nationale ainsi qu'à l'esprit de sacrifice. L'autre scénarise déjà « *Le jour d'après* », forcément plus vert, plus respectueux et plus durable ... Dans ces deux cas de figure où l'idéologie est affectée l'Etat est fatalement convoqué en qualité de protecteur de l'intérêt général. Des deux bords redoublent les discours protectionnistes mêlant retour au localisme et nationalisations, verdissement et appel à plus de solidarité mais surtout ... dans le tutélaire cadre national. On entrevoit, encore tapis dans l'ombre, cette vieille crispation nationaliste qui n'attend que le moment propice pour en surgir et s'afficher au grand jour.

Une malédiction veut que dans la gauche française, l'Etat ait toujours été perçu comme promoteur d'égalité et de justice. Ce fétichisme s'est enraciné dans les courants socialistes dans le prolongement de la révolution de 1789. Pourtant, jamais l'Etat n'en fut à l'avant garde. Il s'y est borné « *à canaliser les vagues menaçantes, à les amortir en tuant les éléments audacieux qui dépassaient les vues de la bourgeoisie qu'il représentait* »(2). Et aujourd'hui encore, cette gauche ou du moins ce qu'il en reste, continue d'abuser son monde. Que signifie de réclamer à l'Etat d'assumer, au nom de l'équité, un rôle plus redistributif ; de davantage taxer « les riches », si ce n'est e-de l'appeler en définitive à accroître encore et toujours l'exploitation du travail vivant pour s'acquitter de sa dîme ? C'est bien sûr cet Etat là que convoquèrent les Gilets Jaunes, puisqu'il occupe une position centrale dans la reproduction sociale en administrant les différentes formes de revenus indirects. Cruel paradoxe ...

La mondialisation de l'économie n'a pu se réaliser que par la mondialisation de l'Etat. Chaque crise générale a débouché sur le dépassement des obstacles qui s'imposaient à l'exten-

sion du marché mondialisé. Cette propagation s'est accompagnée d'un envahissement par l'Etat de ce que certains nomment la « société civile ». Sa légitimité, l'Etat l'a gagné au yeux de la population à mesure qu'il la dépouillait de ses activités sociales pour les transformer en institutions. Mais cette subordination il n'a put l'obtenir que par un échange de services qui implique d'accepter certaines contraintes. Ainsi l'Etat, « *administre, protège, sécurise tout comme il envoie à la mort et tue* ». Cette faculté, en dernier recours, lui permet de prendre le contrôle intégral de l'économie, notamment d'être le gardien du coffre fort qui garantit les transferts de fond.

En France, sous les apparences de la décentralisation, le pouvoir d'Etat demeure extrêmement concentré et vertical. Ce qui n'est nullement une garantie d'efficacité comme le prouve la débâcle sanitaire à laquelle nous assistons depuis plusieurs mois. Le modèle fédéral américain ne s'est d'ailleurs guère montré plus efficient... Et, les lois exceptionnelles prises sur le dos des populations risquent fort de servir de cadre à un passage en force de mesures de régressions sociales prévues de longue date.

Ce glissement de l'Etat dit de « droit » vers le totalitarisme se vérifie par l'accumulation de lois d'exception graduellement devenues des règles ordinaires. Les dernières en date s'additionnant aux précédentes. Mais c'est avant tout dans l'interprétation des faits et la prétention à les expliquer de manière

irréfutable, en s'extrayant de la réalité que le mécanisme devient palpable. La succession de gouvernements s'arcboutant par la force et la violence à l'exercice d'un pouvoir amplement contesté ne relève plus seulement du déni, il revêt un caractère quasi psychotique. Il n'y a là, rien de propre au régime français, ni à un régime en particulier. L'épisode des masques dérobés à tours de rôle au mains des uns par les autres, telles des bandes de margoulines convoitant le même butin, met en lumière la nature prédatrice de l'Etat.

Maintenant, comment allons nous sortir de cette impasse ? En position de force ou en état de faiblesse ? La réponse dépend uniquement des moyens à la hauteur de la situation dont nous saurons très rapidement nous doter.

Lille-Boulogne-sur-mer

(1) A propos de la chronophobie du Capital, lire ou relire « *Fortunes de mer* ». Ed. Acratie

(2) In : « *La science moderne et l'anarchie* ». P. Kropotkine. Ed. Tops/H/Trinquier

Courant alternatif intégralement en ligne : <http://www.oclibertaire.lautre.net/>

En ces temps de confinement, la réalisation de ce numéro 300 de *Courant Alternatif* nous a encore occasionné quelques soucis. La commission journal s'est tenue en audio-conférence qui a servi de base à nos camarades du Nord pour sa réalisation. La commission journal de préparation du numéro 301 de juin qui devait se réunir à Nantes, vient, de se tenir, elle aussi, en audio conférence. Mais attention, le confinement ne doit pas nous amener subrepticement vers une centralisation !

Quelques centaines d'exemplaires du numéro précédent d'avril ont finalement pu être tirés en version papier et ont été envoyés aux abonnés. Ce sera le cas pour ce numéro 300 qui sera peut-être, en plus, disponible dans quelques librairies qui le proposent habituellement. Evidemment pas de diffusion militante.

Il sera en tout cas publié sur notre site Internet intégralement et en couleurs ! La maquette en PDF et chaque article en lecture directe.

Tous ces problèmes mettent notre trésorerie en difficulté. Pour repartir de plus belle dès que cela sera possible, il nous faut absolument de nouveaux abonnements. N'attendez pas la fin du confinement, abonnez-vous, réabonnez-vous, c'est possible en ligne sur le site de l'OCL : <http://www.oclibertaire.lautre.net/>

FAITES CONNAÎTRE CA AUTOUR DE VOUS EN ENVOYANT LE PDF DE CE NUMÉRO DISPONIBLE SUR CE SITE À VOS AMIS, RÉSEAUX ET AUTRES.



Courant alternatif n'est pas diffusé en kiosques L'abonnement est vital pour qu'il continue de paraître 10 numéros + les hors-séries : 30 euros



LE CHEMINEMENT TRÈS POLITIQUE DES ÉPIDÉMIES À TRAVERS L'HISTOIRE

Les épidémies, et plus largement les maladies, ne sont ni une simple agression de particules vivantes sur notre organisme ni une panne de moteur d'un organisme défaillant, que l'on pourrait se contenter de décrire cliniquement afin de prescrire la bonne molécule pour le guérir. Au moment même où on prononce le mot peste, choléra, sida, grippe ou coronavirus, c'est d'un rapport social qu'il est question. Une épidémie, c'est un tout politique qui indique les rapports de forces entre les classes, qui dévoile les inconscients collectifs, qui impacte l'avenir des rapports entre les humains.



Une histoire de mondialisation ?

S'il est évident que la pandémie actuelle n'est pas sans rapport avec la sacrosainte mondialisation présentée comme la source principale de tous nos maux (histoire de préférer l'utilisation d'un euphémisme plutôt que de lâcher le gros mot qu'est le « capitalisme »), on serait tenté de dire que cette constatation n'ajoute pas grand-chose à une réalité observée depuis très longtemps.

La peste d'Athènes décrite par Thucydide dans son *Histoire de la guerre du Péloponnèse* vers 430 av. J.-C. vient d'Éthiopie via l'Égypte et la Libye. Fruit de la rencontre entre une accélération de l'urbanisation de la Grèce et l'intensification des échanges commerciaux, l'épidémie, comme souvent, débarque dans un port, Le Pirée. La grande peste du milieu du XIV^e siècle venait de l'est en empruntant la route de la soie pour gagner l'Europe par voies terrestres, maritimes et fluviales. Au XVI^e siècle, le « choc viral » qui dépeuple l'Amérique latine de ses habitants natifs est apporté par bateau d'Europe, lors de la formidable accélération du commerce international créée par la découverte de l'Amérique. Le choléra de 1832 vient, comme souvent, du Gange en empruntant deux grandes routes commerciales, au nord celle de la steppe russe, au sud celle du Moyen-Orient. La grippe « espagnole » de 1918 est apparue en réalité aux États-Unis, puis elle a été véhiculée en Europe par des milliers de

soldats venus sauver la démocratie.

Les guerres et les conquêtes, le transport des marchandises, les grands rassemblements religieux (pèlerinages et croisades) ayant toujours été les principales occasions des déplacements humains massifs, il est tout naturel qu'on les retrouve, non pas à l'origine, mais comme vecteurs principaux des pandémies.

En revanche ce qui varie, d'une période à l'autre, c'est la vitesse de propagation de la maladie, qui est en effet directement liée au stade du développement du mode de production capitaliste, avec de nouvelles technologies de déplacement et de transport et l'essor des villes dont la densité de population s'accroît considérablement.

Jusqu'au XV^e siècle, le moyen de déplacement c'est principalement la marche, celle des caravanes, des armées et des pèlerinages. À partir de la fin du XV^e siècle, la transmission prend davantage des routes maritimes ; puis, après la grippe espagnole de 1918, la voie aérienne s'invite au bal jusqu'à aujourd'hui (en attendant que les maladies puissent se transmettre encore plus rapidement par... internet, ce qui ne saurait tarder).

Ce « terrible marcheur » qu'est le choléra « se déplace comme un lion à travers villes et bois », nous précise Giono, insistant là plus sur la détermination de la maladie que sur la vitesse.

Plus précis, Chateaubriand, qui tire de *La Revue de Paris* cette affirmation que « le

fléau parcourt de 4 à 6 lieues par jour », écrit qu'à partir de 1817 le choléra a mis quinze ans à venir du delta du Gange à Paris. L'écrivain royaliste, qui ne porte pas l'Empereur dans son cœur, ose une comparaison plus politique : c'est le même nombre d'années qu'il a fallu à Bonaparte pour passer de Cadix à Moscou, en ne faisant périr que 2 ou 3 millions d'hommes. Eugène Sue, dans son *Juif errant*, confirme que le choléra marchait à la vitesse d'un homme (5 à 6 lieues par jour).

Presque un siècle plus tard, Thomas Mann dans *Mort à Venise*, à propos de l'épidémie qui s'est abattue sur Venise en 1913, évoque lui aussi le caractère marcheur du fléau, tout en signalant le voyage par bateau « des marchands syriens, venus d'au-delà des mers » vers les ports méditerranéens.

Des pandémies qui interviennent dans le sens de l'Histoire

Si virus et microbes empruntent les possibilités qu'un mode de production leur offre pour avancer, ils ne manquent pas, en retour, de l'impacter et de jouer leur partition dans la grande partie de Monopoly qu'est l'Histoire et dont on sait qui, au bout du compte, gagne.

Au VI^e siècle, la peste dite justinienne foudroie les deux grands rivaux de la région que sont l'Empire byzantin et la Perse. Au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, les terres irriguées se vident de leurs habitants et le désert reprend ses droits. Faute de bras, des métiers disparaissent, les routes commerciales ne fonctionnent plus, les recettes fiscales diminuent, les armées manquent de soldats, etc. Il faudra attendre la fin du XIX^e siècle pour que le Maghreb et le Machrek retrouvent leur niveau de population d'avant 540 !

Un historien byzantin rapporte que « les domestiques n'avaient plus de maîtres et les personnes riches n'avaient point de domestiques pour les servir ». Une aussi avenante conséquence ne dure malheureusement que le temps qu'il faut pour que de nouveaux maîtres remplacent les anciens. À partir du VII^e siècle, profitant de l'effondrement des deux empires, la progression des armées (non contaminées) de la toute nouvelle religion du prophète née en Arabie sera elle aussi foudroyante. La Perse est conquise et l'antique religion zoroastrienne est remplacée par l'islam, dont les troupes parviennent

aux portes de Byzance. Ça sera la fin de la division du monde occidental héritée de Rome et de la Grèce et le début de l'expansion islamique.

Après une longue période de croissance, l'Europe est frappée par une grande famine entre 1315 et 1317 avec la kyrielle de maladies qui en découle. Vingt ans plus tard, la France et l'Angleterre sont en guerre, l'Italie et l'Espagne sont agitées par de nombreux troubles militaires et politiques. Un déclin démographique s'amorce et, comme un malheur n'arrive jamais seul, la peste bubonique (noire) qui arrive par là-dessus dans une conjoncture « déjà profondément dégradée » tue à elle seule plus du tiers des Européens. En quelques années, toutes pathologies confondues, c'est la moitié de la population qui a disparu (en moins d'un siècle, celle de l'Angleterre a même été divisée par trois).

La conséquence immédiate fut un manque important de bras, principalement dans les secteurs artisanal et surtout agricole. Jusqu'au début du XIV^e siècle, le prix de la force de travail utilisée par les propriétaires terriens était quasiment nul du fait du servage et d'autres corvées et impôts. Même si, après la pandémie, la récolte leur revient toujours, ces seigneurs vont être contraints de revoir leur copie en réduisant quelque peu les redevances dues par les paysans, et même parfois en les rémunérant, pour les inciter à repeupler les exploitations abandonnées du fait de l'épidémie et pour maintenir la production à un niveau suffisamment lucratif. Impossible de ne pas faire un parallèle avec la situation actuelle : l'impératif pour la classe dominante est d'inciter par tous les moyens la force de travail à se remettre à produire pour compenser les pertes et préserver le système.

En ce XIV^e siècle, les seigneurs n'y parviennent pas totalement. Beaucoup de terres pauvres moins rentables sont abandonnées et redeviennent des forêts. Comme, à présent, une sorte de restructuration qui éliminera les entreprises les moins rentables ! Avec une baisse de 30 % de la production céréalière et viticole et une hausse du prix du blé de 300 % en dix ans, la disette aurait pu s'installer si la population à nourrir n'avait pas drastiquement diminué. Au contraire, le sort des survivants s'en est trouvé quelque peu amélioré. Le médiéviste Georges Duby va jusqu'à affirmer que « l'épidémie a déterminé une hausse générale du niveau de vie ». C'est là que cessent certaines ressemblances : il y a fort à parier que, sur ce terrain, la pandémie du coronavirus ne débouchera pas sur une hausse générale du niveau de vie !

En ville, la baisse du nombre d'habitants oblige à l'époque les propriétaires à baisser les loyers. Certains survivants qui habitaient des taudis trouvent là l'occasion d'occuper des logements plus décentes. Venant des campagnes et attirés



par cette baisse des prix, des paysans tentent d'échapper au servage en émigrant vers les villes. Par ailleurs, un grand nombre de patrimoines frappés par la mort prématurée de leur propriétaire se sont fragmentés entre les héritiers plus tôt que prévu, entraînant une moindre concentration des richesses (plus de riches mais moins de très riches).

Toutes ces constatations nous montrent qu'à l'évidence la peste noire a précipité, sans en être à l'origine, la crise du système des seigneuries et le déclin de la noblesse d'épée au profit de la noblesse de robe (1), et donc le passage du Moyen Age à la Renaissance correspondant à la montée de la classe des marchands évinçant petit à petit les chefs de guerre propriétaires terriens.

Autre exemple sans doute plus modeste dans ses conséquences, la peste de 1599-1602 en Espagne, à coups de quarantaines, d'interdits et de surveillances diverses, a brusquement bouleversé les échanges et rompu les rapports commerciaux traditionnels. La Catalogne, indemne de toute contamination, est sortie renforcée de la crise, face à une Castille, centre de la puissance espagnole, mortellement touchée.

« Contagionisme » et « miasme »

L'influence des pandémies sur le corps social prend parfois des chemins de traverse inattendus. Jusqu'au milieu du XVIII^e siècle, une majorité des médecins français considérait que la transmission des maladies contagieuses se faisait directement de malade à malade, portée par des semences vivantes mais invisibles, les *seminarias*. Une approche critiquée au tournant du XIX^e siècle par des voix médicales, se voulant plus scientifiques et imprégnées de l'idée que n'existe que ce qui se voit (microbes et virus n'avaient pas encore été « inventés »), et qui réactualisent une antique théorie : « Ce sont des miasmes dans un air toxique qui sont susceptibles de contaminer des sujets prédisposés », en ajoutant que « l'attouchement renouvelé des malades ne provoque pas la maladie ». Ces miasmes, cette pestilence, ce « mauvais air » étaient tout aussi im-

possibles à décrire scientifiquement que les *seminarias* qui, au moins, laissaient la porte ouverte à la possibilité d'une correspondance avec la future explication microbienne.

Pourtant, c'est bien cette théorie des miasmes qui devint la thèse officielle, dans la mesure où ces derniers étaient considérés comme le produit de facteurs environnementaux (l'insalubrité, le manque d'hygiène, l'eau contaminée, etc.) sur lesquels on pouvait agir rapidement par des mesures sanitaires concrètes constituant une alternative aux traditionnelles restrictions de déplacement. En levant toutes les mesures protectionnistes entravant l'exercice du commerce, y compris aux frontières, cette nouvelle approche satisfaisait la classe directement intéressée au libre commerce en pleine expansion, et qui découvrait par ailleurs que les « futurs » microbes et les « présents » miasmes des centres-villes insalubres et prolétaires franchissaient allègrement les frontières des alentours bourgeois. Partant d'une base théorique erronée (le fantasme des miasmes), la prophylaxie proposée s'est trouvée relativement efficace et conforme à celles préconisées par des découvertes ultérieures (virus et microbes).

A Londres en 1858, la Grande Puanteur de la Tamise, devenue un véritable égout à ciel ouvert qui fit fuir les notables du cœur de la ville la ville, entraîna des mesures draconiennes d'évacuation des eaux usées. Or ce n'était pas le fleuve-égout qui propageait les maladies, mais la consommation de l'eau par lui polluée.

En outre, en restreignant les mesures de ségrégation par le regroupement et le confinement des malades en cas d'épidémie, la nouvelle thèse confortait certaines exigences humanistes qui commençaient à se faire entendre dans la société anglaise. Elle apportait également de l'eau au moulin des courants hygiénistes progressistes sur lesquels s'appuyaient constructeurs et urbanistes pour remodeler la ville sous prétexte d'assainissement des quartiers insalubres.

Confinement, mise à l'écart, mythes et réalités

Il faut donc prendre garde à ne pas projeter des connaissances scientifiques contemporaines pour expliquer les mesures sanitaires prises à l'égard des malades à des époques antérieures, dans un contexte social et culturel différent du nôtre. Le risque serait alors de réduire les épidémies (et plus largement les maladies) à de simples observations cliniques et de ne pas voir qu'elles sont des constructions sociales globales qui, à leur tour, agissent profondément sur les mesures prises et sur la maladie elle-même.

Prenons le cas de l'isolement des lépreux au Moyen Age. On a longtemps cru

1. La noblesse d'épée occupe des fonctions militaires, la noblesse de robe des fonctions de gouvernement. La première, la plus ancienne et la plus légitime, trouve sa source dans l'époque gallo-romaine et la possession de domaines fonciers. La noblesse de robe apparaît avec le développement de la gestion étatique et des échanges commerciaux. C'est une charge qui peut se vendre et s'acheter alors que la noblesse d'épée est dite d'extraction : si on n'est pas descendant de noble, on ne peut le devenir.

que la mise à l'écart du malade pratiquée alors s'appuyait sur une certaine connaissance du risque de contagion. Une connaissance qui ne pouvait être que partielle, intuitive et/ou expérimentale, car ce n'est qu'en 1873 que le bacille véritable vecteur de la transmission fut découvert. Un risque par ailleurs surestimé, puisqu'on ignorait à l'époque que seule une minorité bacillifère de lépreux pouvait transmettre la maladie.

Le premier Etat à instituer la quarantaine par la loi est la République de Venise, qui fonde, au XV^e siècle, le premier lazaret sur une île de la lagune. Il s'agissait avant tout de protéger l'activité commerciale de la Sérénissime, qui ne devait en aucun cas s'arrêter !

En fait, ces mesures n'étaient pas tant prophylactiques que le fruit d'une perception du ladre comme étant un être dégoûtant, qui faisait peur et surtout qui avait péché. Autrement dit, avec le lépreux, c'était plus une condition sociale que l'on isolait qu'un simple malade.

En projetant sur une situation ancienne un regard et des idées du XXI^e siècle, on risque de prendre pour une lutte contre la maladie ce qui était surtout une lutte contre le malade.

Le lépreux est considéré comme un grand pécheur qui a provoqué l'« ire de Dieu » ; les stigmates qu'il porte sur son visage en sont la preuve : il appartient dorénavant au monde des déviants (comme les prostitués, les homosexuels ou les mendiants). Or, en cette fin de Moyen Age, l'Eglise est obsédée par le refus de la diversité, qui est assimilée au mal. Si on isole le lépreux, ce n'est pas parce qu'il va contaminer un autre humain mais parce qu'il rend impur tout ce qu'il touche. Mais à quelque chose malheur est bon, son existence même est l'occasion pour le bon chrétien de faire acte de charité et de commisération : Dieu punit, mais offre en même temps la possibilité du rachat. Des pénitents se flagellant parcourent routes et chemins d'Europe, participant ainsi à leur manière à... la propagation de la maladie !

Cette idée que l'épidémie est une marque de la colère de Dieu qu'il faut apaiser rejaillit à chaque occasion. N'a-t-on pas vu récemment des imams proclamer sans rire qu'en Afrique les bons musulmans ne risquaient pas d'être touchés par le coronavirus, tandis qu'en Inde des hindouistes accusaient ces mêmes musulmans d'être responsables de cette colère ? N'a-t-on pas vu des intégristes catholiques polonais considérer que la pandémie était une punition infligée par le Seigneur pour avoir autorisé l'avortement et reconnu l'homosexualité ?

Un siècle après la grande peste du milieu du XIV^e siècle, pour faire face à des résurgences, la quarantaine (2) fait son apparition avec des mesures de confinement et de séparation des malades dans les hôpitaux. Théoriquement, les mesures

sont très strictes : le confinement peut durer plusieurs mois, voire plusieurs années dans certains cas, les lieux publics sont fermés, le courrier est désinfecté. Reste à savoir si elles ont été appliquées partout réellement. Quoi qu'il en soit, elles ont certainement concouru à l'éradication (provisoire) de la peste, alors même que l'origine spécifique de la maladie n'avait pas encore été identifiée (elle ne le sera qu'en 1895 !). Mais, là encore, même s'il existait à l'époque des connaissances expérimentales et empiriques qui incitaient à la mise en pratique de ces mesures, on peut constater que l'explication médicale et hygiéniste qui est donnée aujourd'hui de cette éradication comporte une part de projection dans le passé de connaissances contemporaines.

Le but du confinement est l'occasion rêvée d'expérimenter les moyens de façonner une société disciplinaire où les individus se retrouvent isolés sous l'œil du pouvoir, qui hait la mobilité car chacun doit être à sa place.

Rapport à la mort

Une des grandes différences dans la perception des grandes pandémies du passé et de celle que nous connaissons actuellement est le rapport à la mort. De l'an mil jusqu'au XIX^e siècle, et surtout au Moyen Age, la mort fait partie du paysage quotidien. Aujourd'hui, on cache les morts, on peut vivre cent ans sans avoir jamais vu un seul cadavre, et si le confinement dure ça ne va pas s'arranger ! On mourait dans la rue ou dans la maison, on meurt maintenant dans les Ehpad. La mort était partout, un quart des enfants décédaient avant 1 an, la vie était courte et ceux qui mouraient « en bonne santé » se comptaient sur les doigts d'une main à demi amputée ; on croisait aussi partout des borgnes et des galeux, des édentés et des unijambistes, des défigurés et des bossus...

A toutes les époques, la peur de la mort existe, bien sûr, mais elle ne revêt pas les mêmes habits. Au Moyen Age, au-delà de la peur classique qui est le signe d'une simple envie de vivre, il existe une véritable terreur de mourir subitement, éloigné de tout, donc sans les sacrements qui vous éviteront l'enfer. Cela conférait un caractère encore plus horrifiant aux grandes épidémies, car on meurt souvent éloigné de tout, dans ces moments où les prêtres eux aussi se terrent et cruellement absents à l'instant fatal. La peur moderne de la mort est celle du vide, du néant, deux notions impossibles à concevoir pour un chrétien apeuré.

La maladie comme construction sociale

La ponction démographique qu'effectue la syphilis en se propageant à partir du



1898, quarantaine en Suisse pendant l'épidémie de choléra

XIII^e siècle est sans doute moindre que celle d'épidémies comme la peste et le choléra. Pourtant elle se construit socialement très différemment, pour deux raisons : elle est liée à la sexualité et, alors que la peste touchait généralement les gens du commun, elle frappe au sommet de la hiérarchie, dans les familles royales et la noblesse. On est « isolé de naissance », confiné dans le château, lorsqu'on est de la haute noblesse ; on ne côtoie la racaille qu'en campagne militaire... et encore !

La syphilis accompagne et conforte aux XVI^e et XVII^e siècles (comme plus tard le sida) l'offensive de l'Eglise concernant les interdits sur le sexe, la répression des conduites indécentes en public, l'observation de règles restreignant le contact physique et la promiscuité corporelle. Mais, parallèlement, elle a quand même moins mauvaise presse que la peste ou le choléra, dans la mesure où elle touche les élites – et même, passé l'époque puritaine, les hommes pourront s'enorgueillir d'avoir contracté ce « mal galant ».

C'est à partir de ce moment que seront mis en scène les décès de certains grands de ce monde. Un phénomène de « peuplisation » qui se développera avec le sida et le coronavirus dans les pays occidentaux. L'effet sera de construire une illusion selon laquelle riches et pauvres sont tous dans le même bateau, tout en produisant des effets de sidération à l'annonce du décès d'une icône que l'on croyait immortelle : finalement, « on est peu de chose et on ne peut que subir ».

Les épidémies, on le voit, ne sont pas circonscrites à un espace médical réduit à la description d'un symptôme, d'une cause matérielle et d'un remède. Elles sont plus globalement une construction sociale qui inclut la manière dont chaque partie de la société les perçoit, les combat ou pas, les utilise pour asseoir un contrôle et un pouvoir politique ou, au contraire, combattre ceux-ci ; le poids qu'elle pèse dans les transformations de la société et la manière dont elle peut servir pour combattre de manière plus avouable d'autres ennemis.

**« Un mal qui répand la terreur,
Mal que le Ciel en sa fureur
Inventa pour punir les crimes
de la terre... »
Les Animaux malades de la
peste – La Fontaine**

2. Il paraît que c'est Hippocrate qui, cinq siècles avant J.-C., a découvert qu'une maladie se manifestait moins de quarante jours après avoir été contractée. Quarante jours, c'est aussi la durée du carême !

Susan Craddock montre, dans son étude *Ville de fléaux : maladie, pauvreté et déviance à San Francisco* parue en 2004, comment, dans cette ville, à la fin du XIX^e siècle, les théories médicales sur la rougeole et la syphilis ont contribué à construire une conception de la race comme pathologie. Elle prend pour exemple le cas des immigrants chinois à San Francisco, qui étaient considérés comme des coupables méritant les maladies qu'ils subissaient. La construction sociale de la maladie qui s'est mise en place a associé les corps malades à l'espace physique que ces derniers occupaient et, par extension métonymique, a pathologisé Chinatown. Craddock explique ainsi que les représentations des distances sociales et des rapports entre l'intérieur et l'extérieur des quartiers de la ville ont participé à l'élaboration d'un savoir spécifique sur la maladie et les populations. Elle souligne le fait que, à partir de là, la gouvernance et des acteurs sanitaires ont utilisé et étendu ces savoirs pour contrôler les mobilités et les espaces de certaines communautés. Définie comme savoir médical, la race a alors pris une valeur sociale et a offert une arme pour gouverner les populations. La configuration des rues et des ruelles, les perceptions de la saleté et du surpeuplement à Chinatown ont été simultanément pathologisées pour obtenir une meilleure intégration du corps dans la construction d'une théorie globale du quartier.

« Presque tous les hommes meurent de leurs remèdes et non pas de leurs maladies. »
Le Malade imaginaire (1673)

Cette pathologisation de l'espace, on la retrouve, en pleine crise du Covid-19, avec le Rassemblement national, qui non seulement réclame la fermeture des frontières mais aussi reprend la thématique des « quartiers dangereux » qui peuvent propager le virus à cause de l'indiscipline de leurs habitants. « Il y a toute une série d'endroits où la police a le plus grand mal à faire respecter les règles de confinement », dénonçait le jeudi 19 mars Marine Le Pen sur France 2 en évoquant les zones de « non droit »... Et l'extrême droite officielle n'est pas seule à

tirer sur la racaille mettant la France en danger : Eric Ciotti (LR) a demandé le déploiement de l'armée dans les quartiers contre ce qui a toujours été... les classes dangereuses : « Certains pourraient profiter de la situation pour se livrer à des pillages ou à des exactions », insiste-t-il.

Boucs émissaires

Dans le roman de Giono *Le hussard sur le toit*, pourchassé par les Autrichiens à cause de ses activités politiques en Italie, Angelo arrive à Manoséra en 1832 en pleine pandémie de choléra. Il est très vite accusé par une partie de la ville de propager la maladie en empoisonnant les fontaines et ne doit son salut que dans une nouvelle fuite... par les toits de la ville.

C'est que notre hussard est italien (donc étranger) et « bien botté » (donc supposé riche).

Toujours en 1832, mais à Paris, Eugène Sue constate dans *Le Juif errant* : « Les bruits les plus absurdes, les plus alarmants circulaient dans Paris ; non seulement on parlait de l'empoisonnement des malades et des fontaines publiques, mais on disait encore que des misérables avaient été surpris jetant de l'arsenic dans les brocs, que les marchands de vin conservent ordinairement tout prêts et tout remplis sur leurs comptoirs... »

Le bouc émissaire qui empoisonne l'eau est une production fantasmatique récurrente à chaque catastrophe sanitaire ou météorologique, ou tout au long de l'Histoire. Mais le fantasme fonctionne aux extrêmes de l'arc politique : « Le choléra est une invention de la bourgeoisie et du gouvernement pour affamer le peuple... Aux armes !... » peut-on lire sur des affiches dans les faubourgs de Paris au milieu du XIX^e siècle.

Au milieu du XIV^e siècle, la terreur de la grande peste noire entraîna des massacres de juifs accusés d'avoir empoisonné les puits et les fontaines – massacres justifiés par une rumeur très répandue selon laquelle les juifs avaient été moins atteints par l'épidémie que les chrétiens.

Le chroniqueur Froissart écrit : « En ce temps furent généralement par tout le monde pris et brûlés les juifs, leurs avoirs confisqués, excepté en Avignon, en terre d'Eglise. »

La peste favorisa l'explosion d'un antisémitisme latent, produit d'antagonismes religieux autant que d'intérêts économiques. Plus près de nous, en 1920, peu après la grippe espagnole, elle réapparait dans les grandes villes françaises pendant quelques années. Une campagne est alors menée par quelques députés antirépublicains et journaux antisémites, comme *La Libre Parole*, pour faire de la récupération politique en attribuant l'origine de cette maladie aux « milliers d'indésirables venus d'Orient », essentiellement des israélites et/ou des communistes « qui se communiquent leurs poux et leurs tares », « des indésirables, un peuple qui grouillent dans Paris ni pénétrable ni assimilable ». Les parlementaires en question réclament en outre l'établissement d'un « solide barrage aux frontières », car « ce n'est pas à nous de faire preuve d'une charité criminelle... pour les Français ». On croirait lire du Marine Le Pen là encore. Aujourd'hui, en Europe du moins, les juifs ne sont pas accusés de fomenter ces calamités, les mauvais Arabes les ont remplacés. Mais rappelons-nous la rumeur d'Orléans qui, en 1969, attribuait à des juifs la disparition (totalement fautive) de jeunes filles destinées à des réseaux de prostitution

Les juifs ne sont pas seuls à « empoisonner l'eau des puits », c'est un sport dont sont accusés fréquemment les mendiants, les sorcières (souvent des vieilles femmes isolées et séniles), les cagots... et très souvent les chats. Ces derniers, acquiescés avec le diable comme chacun le sait, furent très souvent brûlés en masse pendant la grande peste du XIV^e siècle, offrant ainsi à l'Histoire une belle illustration de l'arroseur arrosé. En effet, leur prédateur étant affaibli, les rats reprirent confiance en eux et purent partir à la conquête des villes, ce qui permit à la peste de proliférer. L'Eglise connaissait bien les connivences entre les chats et le diable, mais elle ignorait le rôle des puces dans la transmission de la maladie entre le rat et l'homme. Espérons que la timide reconquête de l'espace urbain déserté par leur prédateur dans lequel s'aventurent actuellement quelques animaux « sauvages » ne nous jouera pas le même mauvais tour ! Je ne serai pas surpris que d'ici peu quelques « chercheurs » en quête d'un créneau nous mettent en garde contre de possibles dangers sanitaires dus au timide retour des oiseaux sur les balcons des cités. Reste à savoir ce qui sera alors considéré comme le plus dangereux, entre des piafs porteur de virus ou des banderoles porteuses d'espoir. Les deux certainement.





QUAND L'ÉTAT SE DONNE LES PLEINS POUVOIRS

La loi d'urgence pour faire face à l'épidémie de Covid-19 a été adoptée par le Parlement le dimanche 22 mars. Cette loi prévoit la création d'un état d'urgence sanitaire ; des modifications du code de travail, de la sécurité sociale, de la procédure pénale, du code de la santé publique, etc. seront prises sur ordonnances.

Cet Etat d'urgence n'a jamais existé auparavant, c'est donc une grande première dont on se serait bien passé et qui aura malheureusement des conséquences dans ce qui reste de notre Etat de Droit !



L'Etat d'urgence sanitaire

Il existe une loi de 1955 sur l'état d'urgence, mais elle n'est pas particulièrement prévue pour le cas d'une crise sanitaire. Rappelons qu'elle fut décidée en 2015 après les attentats de Paris et de Saint-Denis, a été prolongée jusqu'à ce que le gouvernement la verse dans le droit commun avec la loi SILT (Sécurité intérieure et lutte contre le terrorisme) du 30 octobre 2017. Dans le cas présent, nous ne pouvons donc qu'être inquiets même si l'Etat veut nous apaiser sur le caractère temporaire et exceptionnel de ces mesures.

Cet état d'urgence a été déclaré pour 2 mois. Au bout de ces 2 mois, seule la loi pourra le prolonger, c'est-à-dire à partir du 22 mai. Pendant ces 2 mois, le Conseil constitutionnel, le Conseil d'Etat

et le Parlement n'interviennent à aucun moment, tous les contre-pouvoirs institutionnels au gouvernement sont donc écartés.

Les règles prévues ne devraient plus s'appliquer lorsque l'état d'urgence aura pris fin, mais elles ne seront pas pour autant supprimées du code de la santé, elles pourront être réutilisées à chaque fois que l'état d'urgence sanitaire sera à nouveau déclaré par décret. Ce régime juridique ne disparaîtra complètement du code de la santé publique que dans un an, c'est-à-dire le 1^{er} avril 2021. Nous aurons malheureusement le temps d'en reparler.

Ordonnances à tout va !

L'autorisation est donnée au gouvernement de légiférer par ordonnances

dans des domaines d'importance comme le droit du travail, mais aussi le droit pénal et la procédure pénale. Il semble évident que le gouvernement va s'autoriser à tester des mécanismes profondément dérogoratoires au droit commun.

Sur la question carcérale, un consensus semblait émerger autour de l'idée qu'il faut désengorger les prisons, qui sont des lieux de propagation du virus. Le ministère de la justice a fait savoir le 3 avril que le nombre de personnes détenues dans les prisons a baissé de 6 266 entre le 16 mars et le 1^{er} avril. Notons que cela ne représente une baisse que de 9% des personnes incarcérées (70 651 détenus pour 61 080 places au 1^{er} janvier) et ne concerne que l'assouplissement d'exécution des fins de peine. Mais ceux qui sont présumés innocents parce qu'ils n'ont pas encore été jugés



ne sont pas près de sortir. En effet une ordonnance prévoit l'allongement des délais de la détention provisoire, qui concerne des prévenus ou des mis en examen présumés innocents, et la possibilité de renouveler celle-ci « au vu des seules réquisitions écrites du parquet et des observations écrites de la personne et de son avocat ».

D'un trait de plume, et sans aucun débat, le gouvernement revient ainsi sur une tradition de l'audience publique, orale et contradictoire ! Ainsi, dans le secret de leur cabinet, les juges des libertés et de la détention pourront, à la seule vue des pièces du dossier, décider de garder en prison les mis en examen. Toute la philosophie de ce texte est donc de faciliter l'enfermement de personnes dont la loi dit pourtant qu'elles devraient par principe être en liberté. Le gouvernement fait ainsi le choix sanitaire et politique d'organiser la propagation du virus dans des prisons déjà surpeuplées. De plus rien ne garantit que, dans une vision purement gestionnaire de la justice, le gouvernement ne souhaite conserver après la crise ces audiences écrites et à huis clos bien pratiques.

Contrôles arbitraires et violences policières

Pendant la période de confinement les polices nationale, municipale et la gendarmerie ont procédé à des millions de contrôles et des centaines de milliers de verbalisations à 135€ l'unité ! Les autorités et les médias ont annoncé ces chiffres fièrement, comme un exploit ! De plus la violation réitérée pour la 4^{ème} fois en moins de 30 jours expose le contrevenant à une peine de 6 mois d'emprisonnement alors qu'il y a urgence à vider les prisons ! A noter qu'il y a une énorme contradiction soulevée par des avocats car en 1 mois, la première infraction au confinement (de 135€) ne sera pas définitive puisqu'elle pourrait être encore contestée.

L'Etat a distribué plus d'amendes que de masques et de tests de dépistage.

Rappelons que la décision de l'obligation de ces attestations de déplacement dérogatoire a été prise le 17 mars, 2 jours après avoir invités les citoyens à se rendre aux urnes !

Cette explosion des contraventions est l'occasion pour les forces de l'ordre de tous les abus de pouvoir, jusqu'à vérifier ce que l'on achète, le contenu de nos repas... Parmi elles, les cas absurdes, arbitraires, agressifs aboutissant à des insultes racistes et des violences policières sont très nombreux. Les flics, assurés par l'état d'urgence sécuritaire-sanitaire de rester impunis, s'en donnent à cœur joie dans des rues désertes de tout témoin gênant. La plupart du temps, les flics, sans masque et sans protection, à plusieurs dans leurs véhicules de police où règne une certaine promiscuité ont été plus vecteur de maladie que la plupart des personnes verbalisées. Et comme d'habitude ce sont les populations déjà stigmatisées, précarisées, harcelées qui sont ciblées. Heureusement, il reste les balcons qui deviennent des observatoires des agissements des flics. C'est ainsi que les vidéos de violences policières s'accumulent. Un bilan s'imposera à la fin de cette période de confinement mais on note déjà des victimes ! Aveugles aux inégalités sociales, les mesures de restriction sanitaire sont évidemment encore plus dures dans les quartiers populaires, premiers touchés par les brutalités policières. Le premier jour de restriction, la Seine-Saint-Denis, l'un des départements les plus pauvres de France, concentrait déjà 10% des procès verbaux.

Si le système de santé français est à l'agonie, le système sécuritaire semble lui, parfaitement fonctionner. Comme dans tous les autres domaines, la France choisit de régler un problème sanitaire par la répression policière.

On a assisté, dès le 17 mars, à un glissement de la santé publique à la sûreté sanitaire jusqu'à la sécurité intérieure.

Les drones

Depuis le 17 mars, la police et la gendarmerie déploient des dizaines et des dizaines de drones pour contrôler l'application du confinement. Ils diffusent par haut-parleurs les directives du gouvernement, ils surveillent la population en orientant les patrouilles au sol et même en filmant celles et ceux qui leur échapperaient pour mieux les sanctionner après.

Comme d'habitude, cette période de crise permet à l'Etat de tester tout un arsenal technologique à grande échelle Ce déploiement inédit ressemble à une gigantesque opération de communication

des autorités, qui mettent ainsi en avant et en valeur leur arsenal technologique, tous les joujoux achetés au dernier salon « Milipol », événement mondial de la sûreté et de la sécurité intérieure des États dont la dernière édition a eu lieu à Paris du 19 au 22 novembre 2019.

Quelques exemples : A Paris, la préfecture a déployé plusieurs drones pour diffuser des messages incitant au confinement, le tout au sein d'un « dispositif complet de surveillance et de contrôle de l'espace public ». A Ajaccio, la police survole les plages avec un drone pour « prévenir, voire verbaliser, ceux qui avaient oublié les consignes de confinement » ; En Haute-Garonne, les gendarmes « peuvent désormais utiliser un drone pour s'assurer que les règles de confinement sont respectées par tous ». La gendarmerie « basée à Muret a pu contrôler 75 personnes et réaliser 10 procès-verbaux en trois opérations avec ce drone équipé d'une caméra avec zoom dont l'image est envoyée sur une tablette » ; Dans les Vosges, les drones permettent « de couvrir une zone étendue en quelques minutes et de pouvoir contrôler des endroits difficiles d'accès » ; A Montpellier, les drones servent « à faire des reconnaissances dans les quartiers sensibles où des délinquants ne respectent pas le confinement », leur but étant de « d'opérer une reconnaissance pour savoir si on a des points de fixation aux abords de certaines cités sensibles pour éviter des embuscades et envoyer les moyens adéquats » ; Etc. Tout aussi flippant, les gendarmes ont testé un « drone équipé d'une caméra thermique » qui pourra prendre « la température corporelle à distance. » Il y a fort à parier que ces tests vont se généraliser, y compris après la pandémie pour contrôler la population. Le pouvoir de surveillance et de sanction des flics se trouve ainsi décuplé. Cet outil était déjà largement utilisé pour la surveillance des migrants et des manifestations mais son utilisation à grande échelle, sur tout le territoire, permet de le banaliser. Un tel déploiement n'est évidemment pas exclusif en France – il a malheureusement lieu en ce moment partout en Europe.

Les industriels de la sécurité, ceux qui exposent tous les 2 ans au salon Milipol à Paris, se frottent les mains. Comme pour tout dispositif techno policier, les Etats délèguent et confient une partie de leur pouvoir de police à des sociétés privées. À Nice, c'est en effet une start-up locale, « Drone 06 » qui fait patrouiller ses drones pour la police (en promettant de ne pas filmer elle-même). A Paris, c'est l'entreprise Flying Eve qui loue ses machines à la préfecture de police à travers un accord-cadre, son dirigeant indiquant même qu'il reçoit en ce moment « toutes les deux heures un appel pour me commander du matériel ». Alors que les services de santé sont exsangues, la police et ses partenaires privés profitent de la crise pour multiplier

les investissements dans ce coûteux matériel. C'est ainsi que le 27 mars, le ministère des armées a lancé un appel d'offre pour acheter des « micro drones permettant à la fois l'observation de jour et de points chauds à courte portée, en particulier lors des missions « au contact de la menace ». L'appel d'offre vient d'être publié le 12 avril par le ministère de l'intérieur. Il concerne l'acquisition de 651 drones. Divisé en trois lots on y trouve : 1,8 millions d'€ pour 565 « micro-drones du quotidien », 1,58 millions d'€ pour 66 « drones de capacité nationale », et 175 000€ pour 20 « nano-drones spécialisés » (on parle de drones dotés de capteurs thermiques...)

Il va falloir nous habituer à voir les drones de surveillance se généraliser, en « zones de guerre » comme dans la vie de tous les jours, les deux ayant tendance à se confondre à toute vitesse.

Couvre-feu

Le ministre de l'intérieur a déclaré tout au début du confinement : « J'invite les maires à utiliser la totalité de leurs pouvoirs de police ». Beaucoup s'en sont donné à cœur-joie, les arrêtés municipaux se sont multipliés. Certaines municipalités ont voulu prendre un arrêté obligeant les habitants à porter un masque. Devant la pénurie, l'Etat a freiné des deux fers. Dans énormément de villes, les élus ont décidé de décréter un couvre feu. Une mesure totalement absurde et anxiogène, puisque la population est déjà confinée. Quel intérêt supplémentaire au niveau sanitaire ? Aucun ! Si ce n'est de foutre la trouille à la population. L'un des premiers couvre-feux a été décrété à Charleville Mézières dans le département des Ardennes, le seul département du Grand-Est très faiblement touché par le Covid-19.

Evidemment les villes bourgeoises n'ont pas été touchées, les couvre-feux ont été récemment appliqués à des fins de répression de la délinquance dans des quartiers dits sensibles et en 2018, au tout début du mouvement des gilets jaunes, un couvre-feu a touché l'île de la Réunion après les émeutes contre la vie chère. Le couvre-feu est une pratique que l'on rencontre dans les guerres coloniales ou d'occupation pour paralyser une population.

L'armée se déploie

Après l'opération *Sentinelle* anti-« terroriste » qui est toujours en place dans les grandes villes (7000 soldats), une nouvelle opération militaire nommée *Résilience* avec des soldats supplémentaires est en train d'être déployée depuis le 30 mars. Annoncée le 25 mars dernier par Macron depuis l'hôpital de Mulhouse, *Résilience* est placée sous le commande-

ment direct du chef d'État-Major des Armées, le général François Lecointre, un spécialiste musclé des populations civiles puisqu'il a déjà œuvré « en République centrafricaine en 1989, lors de la guerre du Golfe en 1991, en Somalie en 1993, au Gabon puis au Rwanda en 1994, à Sarajevo en 1995. » L'opération de guerre intérieure *Résilience* sera pilotée sept jours sur sept par le Centre de planification et de conduite des opérations (CPCO) situé dans les locaux du ministère des Armées à Balard, dans le 15e arrondissement de Paris, dans le même centre où sont actuellement pilotées les opérations de guerre extérieure en cours Barkhane (au Sahel) ou Chammal (au Levant).

Vendue comme une quasi-mission humanitaire avec ses hôpitaux de campagne et ses dispositifs d'évacuation médicale aéroportée, ces militaires ont d'autres missions bien plus essentielles pour l'État : assister les forces de l'ordre pour faire respecter le confinement, surveiller les « sites d'intérêts stratégiques », mais aussi les supermarchés et zones commerciales pour éviter les pillages, ainsi que le transport de fret.

Donnons ici quelques exemples tirés de la presse régionale :

- Dans un point presse en audioconférence, le préfet des Pyrénées-Atlantiques Eric Spitz a confirmé l'entrée en action dès le mardi 31 mars de 54 soldats de l'armée de terre, venus en renfort pour le bon respect du confinement. Ils seront notamment chargés de surveiller les plages, les gares, les grandes surfaces. Une section sera dédiée à la côte basque, l'autre à l'agglomération paloise. Ce renfort entre dans le cadre de l'opération *Résilience*. (*La république des Pyrénées*).

- En Sarthe, une section du 2e Régiment d'Infanterie de Marine dont la caserne est basée à Auvours (Champagné) est « mise à disposition du Préfet », selon les gendarmes sarthois. Ces militaires renfonceront les unités gendarmerie et police. « Les missions de ces patrouilles seront principalement de rassurer la population par une présence ferme mais courtoise de jour et d'assurer dissuasion et sécurité autour des principales zones commerciales du département et plus particulièrement autour de l'agglomération mancenne la nuit », précisent les gendarmes (Le Maine Libre du 1^{er} avril).

- Les premiers militaires sont à La Rochelle. Il s'agit de soldats d'un détachement de l'Armée de Terre dont le nombre n'est pas communiqué. Ils seront affectés à la surveillance du centre hospitalier, mais aussi de la gare et des zones commerciales où des tensions sont parfois susceptibles d'apparaître (France3 Nouvelle Aquitaine/Sud Ouest du 1^{er} avril).

-Un détachement du 92e régiment d'infanterie de Clermont-Ferrand a été envoyé à Limoges le 3 avril, dans le cadre de l'opération « *Résilience* ». Les trois objectifs affichés, est d'apporter un soutien à la gendarmerie locale pour sécuriser les lieux de rassemblements et de passage, mais aussi les lieux sensibles comme le CHU. Protéger la population et apporter un soutien logistique et un accompagnement, dans les transports. Ces missions, pilotées par le préfet de la Haute-Vienne et le Délégué militaire départemental, seront amenées à évoluer.

Denis – OCL Reims

Sources : laquadrature.net, lemonde.fr, demesure.noblogs.org, etc.





FACE AU COVID-19, LE « SOLUTIONNISME TECHNOLOGIQUE » EST DE NOUVEAU À L'ŒUVRE



(1) Bluetooth est une norme de communication permettant l'échange bidirectionnel de données à très courte distance en utilisant des ondes radio UHF sur une bande de fréquence de 2,4 GHz. Sa destination est de simplifier les connexions entre les appareils électroniques en supprimant des liaisons filaires. La technologie sans fil Bluetooth est un protocole de communication qui permet la synchronisation et l'échange de données sur une petite distance (environ 10 mètres), entre des téléphones mobiles, des ordinateurs portables, et autres équipements sans fil.

Chacune des crises qui « a marqué le 21e siècle ont été l'occasion d'une régression des libertés publiques. Les attentats terroristes du 11 septembre 2001 ont vu l'Europe adopter la Directive sur la rétention des données de connexions électroniques et l'obligation faite aux opérateurs de stocker celles de tous leurs clients. Les attentats terroristes qui ont touché la France en 2015 ont permis le vote sans débat de la loi renseignement. Ils ont aussi entraîné la mise en place de l'état d'urgence dont des mesures liberticides ont été introduites dans le droit commun en 2017.

La pandémie de Covid-19 menace d'entraîner de nouvelles régressions : « discriminations, atteintes aux libertés, à la protection des données personnelles et à la vie privée... » extrait du communiqué de l'observatoire des libertés et du numérique (OLN) du 8 avril 2020

La crise sanitaire impose à travers le monde, à des milliards de personnes, des technologies de surveillance. Ces outils technologiques qui reposent bien souvent sur la géolocalisation des individus (qu'ils soient contaminés ou pas) permise par les smartphones, a, en théorie, deux fonctions : faire respecter le confinement par les populations en aidant les polices (nationales, municipales, gendarmerie) dans leurs fonctions répressives et tracer les individus dans leur déplacement pour lutter contre la propagation du virus ou assurer qu'il n'y a plus de risque de contamination. Ce traçage apparaît, non nécessairement lié à une géolocalisation, comme indispensable aux autorités dans la période de dé-confinement qui s'annonce, d'autant plus que les Etats dont la France, ne se sont pas donnés les moyens de tester leurs populations pour savoir qui est contaminé ou non. Ce dépistage des malades était indispensable dès le début de la pandémie pour limiter le nombre de décès comme l'ont prouvé la Corée du Sud et l'Allemagne. Devant le manque criant de masques chirurgicaux pour les personnes contaminées et de masques de protection respiratoire individuelle (de type FFP2) pour les soignants, le personnel d'entretien ... Le confinement s'est imposé comme étant le seul moyen de lutter contre l'expansion de la pandémie.

Comme l'a affirmé dès le début de la crise sanitaire la quadrature du net : « la loi renseignement adoptée en 2015 permet à l'État de surveiller la population pour une très large variété de finalités, notamment « pour le recueil des renseignements relatifs à la défense des intérêts économiques,

industriels et scientifiques majeurs de la France. » Si, comme Macron, on admet que « cette crise sanitaire sans précédent aura des conséquences [...] économiques majeures », on peut conclure que la loi renseignement autorise déjà l'État à surveiller la population afin de lutter contre l'épidémie. Parmi les mesures autorisées par la loi renseignement, le code de la sécurité intérieure prévoit que les services du renseignement peuvent exiger la transmission par les opérateurs téléphoniques des « données techniques relatives [...] à la localisation des équipements terminaux utilisés » par leurs clients. Ces données peuvent même être « recueillies sur sollicitation du réseau et transmises en temps réel par les opérateurs ». Pour exiger ces transferts, l'administration agit seule, sans le contrôle ou l'autorisation préalable d'un juge et sans même informer la population. « La Quadrature du Net concluait : « Nous n'avons à ce stade aucune information permettant de corroborer l'utilisation de ces pouvoirs de surveillance dans le cadre de la lutte contre l'épidémie du virus COVID-19 ». En fait, il semble bien que l'Etat n'ait pas voulu utiliser cette « ficelle » trop grosse car même si « nous sommes en guerre » cette pandémie ne peut pas être considérée comme une attaque terroriste d'autant plus que les personnes contaminées et contaminatrices n'ont pas le profil de terroristes, loin s'en faut !

Malgré tout, l'Etat français cherche une solution technologique pour garantir le succès du dé-confinement. Macron va, à partir du 24 mars, mettre en place le comité CARE (Comité Analyse Recherche et Expertise) devant accompagner la ré-

flexion des autorités « sur l'opportunité de la mise en place d'une stratégie numérique d'identification des personnes ayant été au contact de personnes infectées. » Celle-ci s'appuierait, évidemment, sur les smartphones où nous serions invités à télécharger une application baptisée « StopCovid » et à activer son « Bluetooth » (1). En France, de part notre histoire de résistance au fichage, cette stratégie numérique ne peut reposer que sur le volontariat pour télécharger cette application. Il faut, de plus, qu'il n'y ait pas, en théorie, de conséquences pour celui qui refuserait de télécharger cette application et que ce fichage soit temporaire. En culpabilisant le citoyen grâce à tous les grands médias, l'Etat peut espérer un certain succès. Cela sera-t-il suffisant pour avoir une partie importante de la population ? Nous en doutons, d'autant plus que seulement 77% de la population française a un smartphone et moins d'un français sur 2 âgé de plus de 70 ans (44% en 2019) en possède un. Si on ajoute à cela les zones rurales (ou pas d'ailleurs) où il y a des difficultés de connexion ce n'est pas gagné !

Comme le dit si bien l'Observatoire des libertés et du numérique : « En matière de lutte contre la pandémie et notamment de fin de confinement, il semble que le gouvernement tente de masquer ses manques et ses erreurs avec des outils technologiques présentés comme des solutions miracles. Et alors que leur efficacité n'a pas été démontrée, les dangers pour nos libertés sont eux bien réels.

Source : laquadrature.net

Denis – OCL Reims



LIEUX D'ENFERMEMENT : LE CONFINEMENT AU CARRÉ



Il est impossible, voire déraisonnable, de prétendre dresser un tableau exhaustif et surtout réel de la situation dans les lieux d'enfermement contraint. Par lieux d'enfermement contraint, il faut entendre les espaces habituels où sont claquemurées les personnes « hors normes » d'un point de vue social, sanitaire ou juridique. Ces murs peuvent avoir des vocations différentes, mais leur statut de réponse traditionnelle aux déviant-e-s est patente de l'échec ou du déni d'égalité sociale de la société capitaliste. Et en pleine pandémie de covid-19, quel horizon pour ces vases clos ?

Une évidence : le Covid-19 une fois entre les murs, c'est un bouillon de culture, un « cluster » comme on dit. On sait que les prisons, les établissements pénitentiaires et autres maisons d'arrêt débordent de gens qui n'ont rien à y faire, y compris en terme de « justice » républicaine. Que les CRA sont plus que jamais des antichambres de destins funestes. Que le monde fermé de la psychiatrie reste la x-ième roue du carrosse-ambulance de l'État... Dans tous les cas, c'est l'alourdissement des peines et des souffrances.

La prison

Les mesures gouvernementales pour désengorger les prisons afin d'y limiter le risque d'une propagation de l'épidémie de coronavirus ne sont « pas à la hauteur » dicit Adeline Hazan la contrôleur générale des lieux de privation et de liberté (CGLPL). Pour que l'État ait commencé à libérer quelques milliers de détenus – les prisons ont un taux moyen de surpopulation de 140 % avec des pics à 180 et 200 % comme à Fresnes ou à Nanterre, c'est-à-dire deux ou trois prisonniers dans 9m2 – il faut que la cocotte-minute soit prête à exploser. Beaucoup des détenu-e-s sont incarcéré-e-s pour des peines de quelques mois ou en préventive. De l'Observatoire international des prisons à l'Association nationale des juges de l'application des peines en passant par le Syndicat des avocats de France, tous demandent de « réduire drastiquement le nombre de personnes détenues », le signal d'alarme est en surchauffe. Les matons ne sont pas en reste : même s'ils ne peuvent pas tout à fait s'empêcher de jouer aux petits juges, ces surveillants envisagent la libération de presque 20 000 prisonniers condamnés à des peines de moins d'un an ! Du jamais vu. (1).

La vocation punitive et de perpétuation d'un ordre social hiérarchisé fait dire le 20 mars à Nicole Belloubet qu'« il n'y aura pas d'amnistie, car il faut préserver la sécurité de la société ». La réticence à vider les prisons n'a d'égal que le réflexe de les remplir. Depuis le 20 mars, 60 mois de prison ferme ont d'ores et déjà été prononcés, la plupart pour « violations multiples de l'obligation de confinement » (2). Notons au passage que des avocats posent la question de la constitutionnalité de ce nouveau délit. L'élément matériel du délit de violation « habituelle » des obligations liées au confinement est constitué par trois verbalisations préalables, dans un délai de 30 jours. Or, ces mêmes contraventions sont susceptibles de contestation dans un délai de 45 jours (ou 30 jours pour l'amende majorée).

Les visiteur-se-s de prison, les travailleurs sociaux, les avocats, tout ce qui permet de garantir une assistance légale aux prisonnier-e-s est également aux abonnés absents ; le seul interlocuteur n'en est pas un, c'est la chaîne de gestion de la structure carcérale. La suppression des parloirs, la réduction de la promenade (deux heures sur vingt-quatre), la difficulté d'accès aux petits plus comme les cantines (achats de produits de la vie courante), plus d'activités, plus de shit (eh oui, le sevrage forcé, c'est dur !), qui font tenir sont autant de sur-peines insupportables. Les visites, dépôts d'affaires et transferts d'argent sont mis en pause dans les CRA comme à Toulouse. Pour le re-

tenu, ces dispositions sont intenable. « Je n'ai toujours pas reçu d'affaires, comme ils ont tout bloqué. Je n'ai pas de téléphone, et je n'ai rien d'autre que les habits que je portais lorsque je me suis fait arrêter. Je suis obligé d'aller prendre des nouveaux caleçons à l'OFII (Office Français de l'Immigration et de l'Intégration, ndla). La dernière fois, ils m'ont dit qu'ils n'en avaient plus de propres ! » (3)

Alors, les détenu-e-s comme jamais comptent d'abord sur eux-mêmes. Celles et ceux qui sont enfermés sont à la fois en colère et inquiets : le peu de mouvements et de contacts qui rendent la détention supportable disparaissent du jour au lendemain sans qu'ils et elles se sentent protégés pour autant. Des révoltes éclatent comme ça se produit au Chili, au Cameroun ou aux États Unis. Refus de regagner sa cellule, tentative d'évasion et aussi révolte et incendie de matelas à Toul ; émeutes à Aiton, Angers, Douai, Épinal, Grasse, La Santé, Lille-Séquedin, Maubeuge, Metz, Montauban, Nancy, Perpignan, Saint-Etienne, Toulon, Valence et Varennes-le-Grand. Les ERIS (Équipes régionales d'intervention et de sécurité, le GIGN des prisons) sont intervenues dans plusieurs de ces taules. Pire, à la maison d'arrêt de Grasse (Alpes-Maritimes) et au centre de détention d'Uzerche (Corrèze), les matons ont tiré, selon L'Envolée ! Geste-barrière, sans doute : les gardiens n'ont ni gants ni masques... En revanche, à la prison des femmes de Rennes-Vezin par exemple « La réception de masques

pour les surveillantes est l'une des mesures prises par le Gouvernement. On a en effet reçu des livraisons pour les personnels pénitentiaires. Pour les détenues, ce sont les unités sanitaires au sein des prisons qui déterminent les traitements à administrer et fournissent les personnes en cas de besoin ». Une évidente hiérarchisation de la protection...

Quoiqu'il en soit, la véritable question est bien celle du rapport dominant/dominé, socle de la hiérarchisation sociale de la société bourgeoise. Il n'en est pas moins évident que la promiscuité imposée et les conditions de vie intrinsèquement déplorables font de la prison un lieu idéal de prolifération du microbe, lequel se fout bien de la législation.

Les CRA, LRA, les ZA (4)

Plus que jamais les prisonniers privilégiés de l'arbitraire (les sans-papiers), enfants compris, prennent de plein fouet les effets directs du virus en sus de maltraitance que constitue la rétention en elle-même. Dans les centres de rétention, la situation sanitaire est gravement dégradée tandis que se durcissent les mesures prises pour protéger la population à l'extérieur. Le risque sanitaire est aussi négligé dans les grandes largeurs : non seulement « les personnes enfermées ne sont pas toujours informées des risques liés à la contamination par le Covid-19 et des mesures mises en place par le gouvernement » mais « les prescriptions du ministère de la santé ne peuvent pas être respectées dans ces lieux de promiscuité, qu'il s'agisse de la « distanciation sociale » ou des gestes barrières ». (5). L'État s'en défend mais « les informations et témoignages recueillis depuis lors sur la situation dans les CRA montrent que le Conseil d'État a entériné le principe d'une « protection au rabais » pour les étranger-es » Des conditions diamétralement opposées aux injonctions posées à l'ensemble du territoire français ». (6)

Et puis, par définition, les migrants comme les voyageurs « réguliers » se déplacent et véhiculent potentiellement le virus – alourdissant encore leur fardeau de bouc émissaire. Certes, mais dans les deux sens ! Les mesures d'éloignement supposent que les vols soient maintenus et que les aéroports

(1) dans : <http://lenvolee.net/face-au-covid-19-en-prison-amnistie-generale/>

(2) <https://www.streetpress.com/sujet/1584466767-liberer-tous-etrangers-sans-papiers-retenus-dans-cra-migrants-coronavirus-epidemie-expulsions>

(3) voir : <https://docs.google.com/spreadsheets/d/1K4ymx08TgHwspzAs6QIi1oUA2eAGL-gyIi0eo-mmoAig/edit#gid=864779186>

(4) respectivement : centres de rétention administrative, locaux de rétention administrative, les zones d'attente.

(5) OEE : <http://observatoireenfermement.blogspot.com/>

(6) cité dans <http://anafe.org/spip.php?article5>



d'accueil soient ouverts. Ce qui serait contraire aux recommandations de l'OMS. Néanmoins par obstination idéologique, le gouvernement refuse toutes les demandes de fermeture des lieux de rétention, qu'ils viennent des associations en propre et/ou au sein de l'OEE ou de la CGLPL. Quant aux flics de la PAF, ils entrent et sortent normalement...

Avant l'apparition de symptômes de la maladie, les « retenus » avaient demandé des masques qui leur ont été refusés ; « On a pas le choix, on fait tout ensemble, on mange tous en même temps, il n'y a pas 1 mètre entre nous, on fait comme d'habitude, on est 2 par chambre, on se douche dans la même douche »

Les premiers cas de contagion avérés ont déclenché des révoltes dans plusieurs centres : Mesnil-Amelot, Vincennes, Oissel... Blocage de promenade, refus de regagner les bâtiments, départ de feu... Les CRS, eux, sont protégés... par des boucliers transparents, des gants et des casques-masques (tenue anti-émeute). La répression est violente. Plusieurs prisonniers sont transférés sous pression : certains ont entamé une grève de la faim. À l'heure où ces lignes sont écrites, il n'y a pas davantage d'information à leur sujet. 7)

Un autre problème est en train d'enfler : l'impossibilité matérielle des personnels des associations d'aide aux étrangers. Le manque de moyens est criant et les procédures classiques et déjà éprouvantes sont incompatibles avec les mesures

éditées pour lutter contre la pandémie. On en revient à la seule solution : fermer les lieux de rétention !

La psychiatrie

« la psychiatrie n'est pas une priorité », citation rapportée par la CGT de l'EPSM de Caen dans un communiqué de presse du 23 mars. « Depuis une quinzaine de jours, un patient délirant porte un masque au motif qu'il ne veut pas être contaminé par nous. Nous mettons ça sur le compte de ses angoisses délirantes... Nous avons tort. Il est juste en avance sur nous » ironise Mathieu Bellahsen, psychiatre dans un secteur hospitalier de région parisienne qui attend toujours du matériel de protection. En effet, c'était avant les premières mesures ; quant au matériel...

Comme d'autres structures jugées secondaires, des hôpitaux psychiatriques ont été fermés et filtrent les entrées, pour d'autres les visites sont interdites. Patients et personnels sont abandonnés. L'enfermement simple est redevenu la réponse aux « fous » et à ceux qui les prennent en charge.

Les hôpitaux, en manque crucial de lits tentent d'en récupérer où ils peuvent, y compris dans les services psychiatriques. Conséquence de la suppression de services hospitaliers entiers, depuis des années.

Avec l'afflux des admissions en réanimation, le pire est à craindre. En effet, les patients atteints de

troubles psychiatriques ou de maladies mentales, lesquelles touchent une personne sur cinq actuellement en France, cumulent souvent des pathologies physiques. Une infirmière psy, presque sans détour fait un calcul à glacer le sang : « Les réanimations vont vite être surchargées, manque de moyens oblige. Alors je me pose souvent la question : quand les réanimations devront faire un choix entre deux personnes pour l'accès à un respirateur – un choix entre deux personnes du même âge, l'une souffrant de graves problèmes psychiques – laquelle de ces deux personnes aura accès au service de réanimation ? La réponse est claire et je n'ose la formuler. »(8) Et Mathieu Bellahsen de mettre les pieds dans le plat : « les discours sur la saturation à venir dans tous les services, le tri de ceux qui vivront et ceux qui mourront se fait de plus en plus pressant. Rappelons que ces choix impossibles ne sont pas les nôtres en tant que soignants même si en bout de course ce sont les soignants qui les assument. Ce cadre de choix, nous en sommes collectivement responsables en tant que citoyens quand on s'accommode toujours plus à l'idée que l'organisateur suprême de la société c'est la concurrence, l'argent et la finance. » (9)

On ne peut en rester là. La question du confinement de masse banal institutionnalisé ne peut plus être ignoré. La pandémie du Covid-19 révèle la réalité des proscrits de la société capitaliste.

Si l'État réagit à l'émotion juste, lucide et légitime de l'« opinion publique » suscitée par le sort des ré-

sidents comme des personnels des EHPAD c'est, aussi, parce que ses efforts pour se débarrasser du coût des improductifs qui s'éternisent est désormais patent. Les lieux d'enfermement étaient jusque-là politiquement rentables et porteurs de marchés pour des secteurs entiers de l'économie, ils sont aujourd'hui une vitrine de la primauté de l'économie sur l'humain.

La mise en lumière de la volonté d'éviction sociale et, pour tout dire humaine, des prisons, des lieux de rétention, des unités psychiatriques – il en existe d'autres encore – doit faire prendre conscience que n'importe qui peut un jour être mis au ban. Et vivre l'enfermement puissance deux, ou trois, la répression gigogne, la pathologie virale dans la pathologie sociale.

Boulogne sur Mer, le 21 avril 2020

(7) lire : <https://paris-luttes.info/des-revoltes-de-prisonniers-13812#2>

(8) in <https://www.revolutionpermanente.fr/COVI-D-19-Les-patients-en-psychiatrie-premiers-sacrifies-19863>

(9) <https://www.bastamag.net/Covid19-psychiatrie-temoignage-coronavirus-confinement-Mathieu-Bellahsen>

LUTTES ET RÉSISTANCES CONTRE LE CONFINEMENT ET SON MONDE

Face à un confinement à géométrie variable entre une injonction à rester chez soi pour la plupart et en même temps une obligation d'aller travailler pour les personnes qui bossent dans les « secteurs vitaux » de l'économie, il y a en commun une mise au garde à vous de l'ensemble de la population et en particulier des classes populaires. Ces dernières sont soit suspectées d'être les moins respectueuses du confinement et surveillées/réprimées comme telle ; soit mobilisées en tant que cheville ouvrière de l'économie de guerre. Dans ce contexte autoritaire, des luttes émergent malgré la « distanciation sociale ». Luttés qui risquent très certainement d'augmenter avec une hypothétique reprise du travail le 11 mai, dictée par une bourgeoisie patronale et gouvernementale prête à sacrifier des personnes pour la survie de leur système capitaliste.

Les confins de la lutte... mais !

Est-il possible de lutter enfermé chez soi, sans contact avec le collectif ?

Déjà sur Internet fleurissent les pétitions, les réunions en ligne et autres appels à la révolte mais force est de constater que la lutte avec la construction d'un rapport de force est difficile dans ce contexte et que les réseaux so-

ciaux ne sont pas le nec plus ultra de la mobilisation. Ils sont tout juste là comme média et moyen de communication et ne peuvent se substituer à la « vraie vie », celle de l'exploitation dans et hors le travail. Cette agitation cybernétique a tout de même apeuré les services de renseignement qui semblent redouter le déconfinement et la reprise des luttes sociales (1). Luttés qui ont d'ailleurs eu lieu dans les métiers qui travaillent encore, on le verra plus bas.

Autre obstacle à la construction de la lutte, l'ambiance « union nationale » que Macron et sa bande tentent de nous imposer en choisissant sciemment des comparaisons militaires. Cette unité nationale est avant tout politicienne car, comme toute période de guerre, Parle-

ment et oppositions se rangent derrière le Pouvoir et acceptent les mesures exceptionnelles. Cela aboutit au vote de l'état d'urgence sanitaire depuis le 23 mars et dans la foulée, la publication de décrets qui restreignent nos libertés de déplacement mais aussi les droits face à la justice et surtout l'aggravation programmée des conditions de travail à la reprise : plus d'heures de travail hebdomadaires, moins de congés payés, etc.

Mais cette union nationale a beaucoup de mal à infuser dans la population. D'une part, parce que les réponses politiques ont été catastrophiques et que cela n'a échappé à personne que l'État était complétement dépassé par l'arrivée du virus : maintien des municipales alors que la veille, les cafés et restaurants sont fermés ; manque de masques et autres moyens de protection ; absence de tests ... D'autre part, cette Macronie ne peut effacer son passif social avec la multiplication des mouvements sociaux récents : la lutte des cheminots en 2018, les gilets jaunes en 2018-2019, le mouvement contre la réforme des retraites en 2020, colères qui font que très peu de personnes ont encore confiance en la parole présidentielle, malgré les envolées lyriques ou belliqueuses. Dur aussi à cacher le passif politico-économique - que le commun appelle le néolibéralisme mais qui est, en fait, la suite logique du capitalisme et de sa course au profit - qui fait que le manque de lits de réanimation, résultat d'années d'économie dans l'hôpital public au nom de l'« efficacité budgétaire », a éclaté au grand jour (2) !

Mis bout à bout et même si nous sommes encore socialement à distance (à la date de rédaction), la colère est bien là et d'une certaine manière, elle se fait entendre tous les soirs à 20h par les applaudissements de soutien aux soignants mais aussi quelques casserolades et slogans politiques contre le gouvernement en place. Il y a aussi des banderoles, quelques gilets jaunes (!) posés aux fenêtres qui règlent déjà des comptes. Les gouvernants savent très bien que le déconfinement risque d'être agité pour eux et ils mettent tout en œuvre pour éteindre la grogne. A les entendre, rien n'est impossible aujourd'hui : finie la règle budgétaire pour la dette, des milliards de milliards (fictifs!) sont injectés pour renflouer les caisses, mais demain qui devra finalement payer la facture ? Qui devra se sacrifier pour la relance de leur économie ?

S'organiser et lutter maintenant contre l'état d'urgence sanitaire

Comme tout temps de guerre, il y a des mutins en particulier dans les boîtes

qui bossent malgré le confinement, les fameuses première et deuxième lignes louées par Macron dans ses discours. On y trouve les métiers de la santé bien sûr mais aussi le commerce, la logistique, le transport, etc. Dès le début, c'est la question des protections (masques, gants, gel hydroalcoolique, etc) qui crée la colère et met en mouvement des travailleurs qui se retrouvent exposés au risque de tomber malade. Dans tous les secteurs cités, des droits de retrait ou des menaces d'arrêter l'activité sont apparus. On peut citer Laposte par exemple, où selon le syndicat SUD au moins 10 000 droits de retrait ont été exercés face au manque de protection. Depuis un service minimum est quand même assuré avec moins de jours de travail et de personnels. Niveau menace d'arrêt de l'activité, ce sont les routiers qui étaient prêts à arrêter les camions car les aires d'autoroute étaient quasi toutes fermées et donc impossibilité de se restaurer ou de se laver. Les syndicats sont allés négocier au ministère et la situation a été débloquée. Enfin, il y a eu des débrayages spontanés comme dans des supermarchés ou encore des usines où les personnes commençaient à tomber malade alors que le patron poussait à continuer l'activité (3).

Dans ce contexte de « distanciation sociale » qui empêche une organisation à la base, sur le terrain, les syndicats ont repris du poil de la bête en tant que corps intermédiaire pour négocier avec les patrons. Le droit de retrait est couvert par le droit syndical avec la notion de « danger grave et imminent » qu'il faut justifier pour cesser le travail. Des référés ainsi que des dépôts de plainte ont été aussi déposés par les syndicats notamment les SUD et la CGT avec Laposte ou plus récemment Amazon qui a été sommé par la justice de limiter son activité uniquement aux produits de première nécessité c'est à dire alimentaire (4). Ce sont des victoires partielles et le contexte fait que le pouvoir et sa justice laissent passer les choses dans un premier temps pour assurer la reprise du travail. Mais après, les décrets passés au nom de l'état d'urgence sanitaire sont bien là et prévoient bien une exploitation accrue des travailleurs (voir plus haut). Et sur ce point, la plupart des syndicats accompagnera cette reprise du travail, c'est déjà le cas avec la CFDT qui signe avec le MEDEF pour les mesures de déconfinement.

Côté entreprises, même s'il y a aussi des effets d'annonce, ils ne lâcheront pas comme ça. Déjà le groupe Auchan annonce que la prime de 1000 euros aux salariés se fera au pro rata des heures faites. Belle arnaque alors qu'au début elle était annoncée comme générale ! Au niveau des mesures de chômage partiel, là aussi des luttes comme celle des pi-



gistes du journal Le Monde qui se sont battus pour renégocier les mesures de chômage notamment au niveau de la couverture santé. Ils ont gagné grâce aussi à un collectif qui existe depuis 2 ans. Ailleurs, faute de collectif et notamment dans les PME, c'est le patron qui décide et bricole un peu avec la loi. Certains ont voulu faire signer des décharges de responsabilité au cas où l'employé attrapait le COVID-19 sur son lieu de travail, c'est complètement illégal mais encore faut-il le savoir et le défendre face à l'employeur !

Autre lieu de lutte et de résistance, le quartier, là où on vit confiné mais où on peut quand même s'organiser avec les gens du coin. Plusieurs initiatives d'entraide ont vu le jour. Parmi les plus intéressantes, la formation dans plusieurs villes de France, de Brigades de Solidarité Populaire sur le modèle des Brigate Volontarie per l'Emergenza fondées à Milan. Ces collectifs organisent la distribution de matériel de protection aux personnes les plus fragiles ou dans le besoin. Le but affiché est de prendre ses distances avec le « solidarisme » que l'État essaie de faire passer pour, au final, en tirer profit au nom d'un prétendu héroïsme ou effort de guerre. D'ailleurs cette stratégie étatique avec notamment l'initiative du portail internet jeuxaider.gouv s'est un peu cassée la figure car peu de fréquentation. La solidarité est plus une affaire de terrain, de collectif. Il ne faut compter que sur nos propres forces. Autre initiative intéressante, début avril à Marseille, des travailleurs d'un McDonald's ont réquisitionné leur lieu de travail pour organiser la distribution de colis alimentaires à la population des quartiers nord de Marseille. Cette action se fait en concertation avec les associations de quartier notamment le syndicat des quartiers populaires de Marseille et répond à un vrai besoin. La chambre froide sert de lieu de stockage et des paniers repas sont distribués dans les halls d'immeuble. Bien entendu, la direction Mc Do s'est opposée à de tels actes mais

1 – Annonce faite dans la presse le 14 avril. D'ailleurs le gouvernement vient de passer une grosse commande de gaz lacrymogène. Pour cela, il n'y a pas de pénurie !

2 – Voir de nombreux articles sur le sujet notamment ceux du Monde diplomatique. Rappelons la mise en place de la tarification à l'acte médical mis en place en 2008 qui monnaie chaque « process » avec une gestion du personnel et du matériel à flux tendu

3 – Pour avoir un aperçu des luttes en temps de confinement, allez voir la cartographie des luttes réalisée par le collectif toulousain Camarades (<http://www.cla.sseenlute.org>)

4 – Depuis la multinationale a contourné l'interdiction en faisant venir les livres, DVD et autres babioles de ses autres entrepôts européens.



grâce à la mobilisation du quartier, l'initiative tient.

Enfin, des collectifs se créent contre les mesures de flicage et les amendes pour défaut d'attestation. Dans la Bigorre (Pyrénées), un appel d'habitants a été lancé pour ne plus présenter l'attestation de circulation au nom de la liberté et contre l'intériorisation de la peur du flic et du virus, vaste programme. Plus pragmatique, des collectifs anti répression ou de défense collective qui avaient plutôt l'habitude de défendre des manifestants et des militants se réorganisent pour défendre les personnes verbalisées voire condamnées pour défaut d'attestation. Des conseils sont aussi donnés pour notamment contester les amendes mais pour le moment, les avocats ne peuvent défendre correctement car interdits de commissariat et de tribunal.

Reste le mot d'ordre de grève des loyers qui circule et qui se pose surtout pour les personnes les plus précaires qui vont rencontrer de grosses difficultés pour payer les factures. Mais pour le moment, ça n'a pas l'air de prendre. Quelques associations d'aide au logement font campagne sur une trêve mais rien encore qui vient des premiers concernés ou cela reste très isolé. Pour assurer ce genre de lutte, il faut une organisation à la base solide qui assure le rapport de force face au propriétaire et une solidarité en acte.

Le monde d'après : on reprend le travail ou bien ?

Alors que la première vague épidémique semble se tasser, on nous bourre le crâne avec la reprise du travail. Macron annonce une reprise le 11 mai. Il édulcore son ordre de reprise avec des considérations morales, des promesses.

Il aurait changé (il avait déjà dit ça au moment des gilets jaunes!), le « monde d'après » qu'il promet serait complètement différent avec des nationalisations, des relocalisations, un retour de services publics de qualité, etc. Rien n'est trop beau pour repousser tout le monde au boulot et espérer relancer la machine capitaliste. Mais à la fin, c'est à nous qu'on demandera de faire des efforts pour sauver l'économie, jusqu'à la prochaine crise ! Certains voient aussi dans cette situation exceptionnelle, une possibilité d'appliquer la stratégie du choc (5) comme cela a déjà été fait en Amérique du Sud dans les années 70/80 où, après une crise sociale grave - avec une lutte des classe très forte et un mouvement ouvrier puissant - on passe des réformes ultra libérales défendues par un régime dictatorial. Nous ne sommes pas devins et c'est peu probable que Macron fasse du Pinochet à la terre, mais une chose est sûre, face à leur monde d'après, il est urgent de préparer la riposte pour construire notre monde meilleur.

La première question est celle de la reprise du travail. A certains endroits comme dans l'éducation nationale, ça remue déjà contre la reprise forcée de l'école car c'est inenvisageable de reprendre des classes normales face au risque d'attraper le COVID. Les syndicats sont montés au créneau dès le lendemain des annonces présidentielles mais pour le moment, on se dirigerait vers un aménagement des emplois du temps et des effectifs avec aussi une possibilité pour les personnels fragiles de continuer le télétravail. Mais pourquoi reprendre ? Dans cette configuration, il y aura certainement des personnes infectées, malades et sacrifiées. Refusons d'être une nouvelle ligne supplémentaire dans cette guerre non plus virale mais sociale. Le capitalisme est à l'arrêt forcé, la reprise ou non dépend de nous ou bloquer ce système qui voulait encore, il y a quelques mois, nous faire travailler encore plus pour moins avec la réforme des retraites serait l'occasion (unique?) de créer une vraie rupture. Ce serait alors l'ouverture du champ des possibles en prenant garde de la reprise des luttes sociales émancipatrices qui soient plus fortes que la réaction politique, économique et même religieuse.

Mais, outre ces considérations révolutionnaires, le travail a de grande chance de reprendre et il se peut qu'un « retour à la normale » étouffe toute volonté de contestation. L'urgence sera pour beaucoup de regagner de l'argent pour éponger le manque de revenus à l'image des auto-entrepreneurs et travailleurs ubérisés qui actuellement n'ont pas droit au chômage partiel. Il y aura aussi sûrement une envie de décompresser et de profiter des beaux

jours même si les congés estivaux risquent d'être sévèrement rognés. Or c'est justement sur les questions du travail salarié mais aussi son pendant avec le chômage qui risquent de mettre des grains de sable dans les rouages de la reprise. Très vite des tensions apparaîtront dans les entreprises avec les nouvelles règles de travail forcé ! Tandis que la réforme du chômage reste d'actualité, elle est juste reportée. Toute la question réside dans la convergence de ses colères et de ses luttes qui vont se ré-inviter, de fait, dans les lieux de travail et d'exploitation.

Niveau syndicat et organisations politiques, une de leur priorité sera de mettre le paquet sur la défense du service public, en premier lieu celui de la santé. On nous invitera à faire des manifs pour exiger plus d'argent pour l'hôpital public, etc. Mais cette stratégie nous mènera dans le mur et les précédents sont là pour nous donner raison. Le service public est mort depuis longtemps, si tenter qu'il ait existé car cela reste un moyen d'encadrement de la reproduction du capital. Pareil pour les partis politiques dits contestataires (France Insoumise ou RN) qui vont en profiter pour appeler à une renationalisation du capitalisme. Le logiciel d'exploitation sera le même, sans parler des risques de guerres, pas seulement économiques.

Il ne faut rien réclamer, ni à l'État, ni aux politiques ou aux syndicats, il faut prendre et aller à l'offensive. Ainsi, dès le début de la crise COVID, des médecins via le syndicat national des médecins hospitaliers ont porté plainte contre les ministres de la Santé pour mise en danger d'autrui. Côté malades, il y a eu aussi des dépôts de plainte via initiative du site plaintecovid.fr. Ce genre d'initiatives très legalistes, faute de mieux, a le mérite de poser la situation. Le déconfinement nous permettra de mieux nous organiser et de nous rassembler (masqués!). Ceux qui décident de la reprise, c'est nous pas eux. Gardons les leviers en main et construisons un mouvement à la base pour foutre en l'air le COVID19 et son monde.

OCL Lille - 23 avril 2020



5 - Thèse rendue célèbre par le livre éponyme de Naomi Klein



UNE CRISE ÉCONOMIQUE VIRALE

Une belle récession

Bien sûr, on va avoir une récession mondiale très importante, on est déjà dedans. Il y a un premier calcul « simple » : quelle est la baisse du chiffre d'affaires dans chaque secteur, et combien ce secteur pèse dans l'économie (il faut tenir compte aussi de la hausse dans d'autres secteurs : par exemple l'industrie pharmaceutique et de matériel médical). Il faut aussi tenir compte de la répercussion en chaîne sur les fournisseurs. C'est le point de départ des chiffres de récession qui sont annoncés ça et là dans les médias. Pour une fois, je leur fais confiance, de toutes les façons je n'ai pas les moyens de vérifier. L'OFCE, un des rares organismes un peu sérieux et un peu indépendant, estime la baisse à 2,6% par mois de confinement.

Cette baisse va entraîner des faillites. C'est pourquoi le gouvernement a annoncé presque immédiatement deux mesures : le financement du chômage partiel (pour maintenir un peu de consommation des ménages et éviter la situation américaine d'une inscription massive au chômage) et la garantie des emprunts des entreprises pour qu'elles puissent tenir le choc. Mais ça va probablement être à la française. Le gouvernement a fait son annonce, et ensuite l'administration va demander des montagnes de papiers avant de payer, ce qui veut dire que concrètement les grandes entreprises seront au taquet pour empocher les aides et beaucoup de petites entreprises auront fait faillite avant de les recevoir. Ces faillites vont aggraver la récession et le chômage. D'autant que le secteur de la restauration etc... est plutôt un secteur de petites entreprises. De toutes façons, histoire d'en rajouter une louche, on autorise les hypermarchés et on interdit les marchés, qui sont le débouché des plus petits producteurs. On peut dire d'une certaine façon « crise as usual », les sorties de crise se traduisent toujours par la disparition des petites entreprises et une concentration accrue de l'économie. Foin des espoirs d'un après différent, l'après de ce point de vue sera le même en pire.

Après, c'est plus compliqué à prévoir, parce qu'autant on a déjà connu pas mal de crises, autant on

De sombres lendemains nous sont prédits, probablement à juste titre. On peut se poser aussi des questions sur la force réelle d'une économie qu'un simple virus peut abattre. On peut se demander à quoi nous sert d'être une puissance mondiale si on n'est pas capables de produire de simples masques. On peut aussi se réjouir de ce qu'on laisse momentanément respirer la terre (mais pas pour très longtemps). On peut toujours rêver que l'absurdité de ce système mortifère éclate et que des lendemains différents se préparent. Mais essayons d'y voir clair du petit côté de la lorgnette, du côté basement économique.



n'en a jamais connu qui démarre de cette façon là (du moins en système capitaliste moderne). La grande peur, bien sûr, c'est les références de 1929 et de la crise des subprime. C'est pourquoi on se précipite pour aider les banques et la finance. Mais la situation est très différente. La crise économique des subprime a été la conséquence de la crise financière, la crise de 1929, c'est moins net, mais elle était aussi liée à la crise financière. Là, c'est l'inverse, on a peur que le système bancaire et financier ne résiste pas à la crise économique. Ce qui évidemment, ne fera qu'empirer la situation. Mais du coup, comme il n'y a pas de précédent, on ne sait pas très bien quelle sera l'efficacité des mesures prises de ce côté. La mondialisation se manifeste aussi différemment. La crise des subprime s'était propagée très vite à travers le monde. Mais là, c'est le monde entier qui est à l'arrêt, quasiment en même temps.

Macron a choisi le registre martial et parlé d'une guerre. Nous ne reviendrons pas sur le fait que c'est n'importe quoi, on ne fait pas la guerre à un virus. En fait, cette épidémie est instrumentalisée à outrance par la bourgeoisie pour encore pousser son avantage. En quoi autoriser les heures supplémentaires sans limite et supprimer les congés payés est une arme

contre la pandémie ? Oui, cette pandémie est une arme pour la bourgeoisie dans la guerre sociale. Ça ne signifie cependant pas qu'il faut minimiser sa réalité, ni nier qu'elle provoque une crise économique grave, au moins momentanée.

Donc désolée, oui je peux vous annoncer qu'on entre dans une crise importante, mais vous l'aviez probablement déjà remarqué, non je ne peux pas vous dire de quelle ampleur, pour combien de temps et avec quelles modalités.

L'impéritie du « capitalisme à la française »

D'autant que la rationalité des décisions prises par le pouvoir échappe parfois un peu. On peut parler sans crainte d'un aveuglement idéologique, aveuglement que même Trump n'a pas, en bon business man pragmatique. En ce qui concerne la France, on hésite entre machiavelisme le plus fou et incompétence totale. La vérité se trouve probablement dans un dosage entre les deux.

Les divers scandales autour des masques le montrent bien. Tout d'abord, un scandale ordinaire : pour faire des économies, on vide le stock de masques. C'est juste la

poursuite à outrance du libéralisme, rien d'étonnant. Qu'ils soient prêts à sacrifier nos vies pour faire des économies, ça n'est pas vraiment un scoop, et ça n'est pas spécifique à la France. Ce qui m'a beaucoup plus étonnée, c'est l'incapacité de la France à en produire. L'histoire de la fermeture de l'usine de Plaintel est un autre scandale qui a éclaté à ce sujet. L'état français l'a mise en difficulté en ne commandant plus de masques, puis l'a laissée racheter par Honewell Bull, qui a organisé sa faillite au profit d'autres sites, avec au moins sa complicité passive. Là encore, affairisme ordinaire du libéralisme qui, oui, se traduit souvent en bout de chaîne par des vies sacrifiées. Il existe quand même des pays qui à un moment font des exceptions au libéralisme pour préserver des stocks ou des productions stratégiques. Mais bon, on voit bien la logique : sacrifier nos vies sur l'autel de la course aux profits. Nous ne cessons de le dénoncer depuis longtemps.

Mais ce qu'un article de Mediapart a révélé au sujet de la gestion de la crise est quelque chose de moins ordinaire et de plus français. Courant mars, le cabinet ministériel a reçu des propositions d'importations rapides et massives de matériel. Il n'y a pas donné suite. Or, à l'époque, ce n'était pas encore le rush et les importations étaient largement possibles. Et les entreprises qui faisaient ces offres étaient officiellement référencées sur les listings du ministère. En même temps, « le 21 mars, le ministre de la santé Olivier Véran annonce que la France a commandé 250 millions de masques, dont une bonne partie à des fournisseurs chinois. L'exécutif est tellement sûr de lui qu'il publie le même jour au Journal officiel un décret daté de la veille, qui libéralise l'importation de masques pour les entreprises et les collectivités. Les importateurs qui ont fait des offres à l'État sont redirigés vers la toute nouvelle cellule masques » de Bercy, chargée de référencer les importateurs sérieux capables de fournir les entreprises. Bref, l'État signifie aux importateurs qu'il n'a plus besoin d'eux, car il a déjà commandé des masques à foison pour ses personnels soignants.» (1) Les annonces publiques mirobolantes se multiplient et une commande de 2 milliards de masques est annoncée. Mais la proportion d'importations,

et surtout de masques FFP2, n'a jamais été annoncée. En fait « L'exécutif a choisi de passer ses commandes chinoises à quatre gros fournisseurs : Segetex EIF, Aden Service, Fosun et BYD. » (1) Parmi eux, une seule entreprise française, et pas de spécialistes des masques. Depuis, les masques sont livrés au compte-goutte. Par contre, du côté de ceux qui ont été redirigés sur Bercy pour fournir les entreprises et les collectivités locales, ça marche bien. Elles ont déjà reçu plus de masques que l'état ... qui a réquisitionné des commandes de collectivités locales mais pas d'entreprises privées. Où est la logique dans tout ça ? L'arrogance d'une élite qui n'a pas fait l'ENA, HEC ou l'ESSEC pour traiter avec des entreprises moyennes. Les grosses commandes, c'est avec les grosses boîtes, dont on est copain avec les dirigeants. Et quand on fait partie de l'élite, on ne peut jamais se tromper. Donc, on ne multiplie pas les fournisseurs, on met tous ces œufs dans le même panier et on ne prend aucune précaution de réquisition.

C'est là qu'on retrouve le « capitalisme à la française », ce mélange bien particulier de grandes écoles, de grands corps d'état et de conseils d'administration de très grandes entreprises qui a fait notre réputation dans le monde entier. Cet aveuglement idéologique aussi, la certitude que le libéralisme, c'est ce qu'il y a de mieux, qui n'est pas nuancé par le pragmatisme dont savent faire preuve les anglosaxons. Une élite qui ne se trompe jamais, il n'y qu'à voir l'aventure du Concorde et la fuite en avant dans le nucléaire... Une élite qui méprise parfaitement tout ce qui peut ressembler à de l'expérience professionnelle, à des connaissances techniques, à un tissu de relations ailleurs que dans les hautes sphères. Et c'est probablement ce qui explique que les allemands meurent beaucoup moins. Ils ont attaqué leur protection sociale mais conservé des lits, du personnel et du matériel médical, et ils n'ont pas de grands corps d'état infaillibles pour gérer tout ça.

Ca devrait donner à réfléchir à ceux qui appellent de leurs vœux une régulation par l'état. Parce que si cette régulation doit être faite par cette même technocratie...

« Il va falloir payer »

C'est l'autre discours qu'on entend de plus en plus derrière l'union sacrée patriotique. Oui, les mesures prises coûtent cher, surtout si on rajoute tous les cadeaux

au patronat qui sont en train d'être faits. Je ne me lancerai pas dans le décompte des dizaines ou des centaines de milliards qu'on entend siffler sur nos têtes. De toutes façons, une crise coûte à l'état des dizaines de milliards hors aides et subventions, puisque les recettes ne rentrent plus.

Il faudra faire les comptes. Certaines mesures coûtent souvent beaucoup moins cher qu'annoncé, il suffit que par ailleurs l'administration conserve sa célérité et ses procédures habituelles pour les rendre partiellement inapplicables. Et c'est ce qu'elle semble faire. D'autres, plus discrètes, peuvent coûter beaucoup plus cher. Par exemple, l'Etat n'est plus tenu de rembourser les exonérations de cotisations à la sécurité sociale... Or, c'est une des mesures phares. Ces comptes ne pourront se faire qu'après, et j'attendrai que les spécialistes les aient faits pour en parler. Mais qui va payer quoi ? Tout dépend comment c'est financé. Visiblement, il n'est toujours pas question de taxer la grande bourgeoisie. La petite musique sur « il faudra payer » laisse présager que c'est nous qui paierons. Et nous paierons non pas pour renflouer les hôpitaux et les services publics, mais pour « aider » les entreprises et la finance, le tout sous couvert d'union sacrée bien sûr.

Il faut bien comprendre que la dette d'un Etat, ça ne fonctionne pas comme le crédit d'un particulier. Déjà, l'Etat a le droit de créer de la monnaie pour payer. C'est ce qu'ont commencé à faire les Etats-Unis. C'est ce que l'Europe s'est interdite de faire par le traité de Maastricht. C'est une grande première dans l'histoire économique. Ensuite l'Etat peut emprunter. Et les emprunts d'Etat sont recherchés car considérés comme les placements les plus sûrs. Ca reste vrai en période de crise : ils sont toujours plus sûrs que ceux des entreprises menacées de faillite. Je rappelle que ces derniers temps, « avant », l'Etat français empruntait à des taux négatifs, c'est à dire qu'on le payait pour lui prêter de l'argent, ce qui est très inquiétant sur l'état du système financier mondial d'ailleurs. Et je rappelle qu'un Etat endetté, c'est normal. C'est même ce qui a permis aux banques centrales d'exister. A la base, les billets de banque, c'est une reconnaissance de dette de l'Etat. Cette dette n'est pas remboursée, on s'en fout, elle circule comme moyen de paiement. Donc, bien sûr, aucun Etat ne rem-

bourse jamais ses dettes intégralement, ou alors il emprunte pour ce faire. Le truc, c'est qu'il doit rembourser partiellement régulièrement.

La question n'est donc pas comment va-t-on payer mais à quel taux d'intérêt. Taux d'intérêt empêché par la finance. Oui, l'endettement des Etats enrichit toujours la bourgeoisie. Il n'y a pas de raison que ça change cette fois-ci. Et c'est sur cette question du taux d'intérêt que se pose la question de l'Europe. Les états les plus lourdement frappés par l'épidémie sont aussi ceux qui étaient les plus déficitaires juste avant (Italie, Espagne, France). Si ce sont des emprunts nationaux, ils risquent de les payer plus cher. C'est pourquoi ils ont réclamé, Macron en tête, un mécanisme européen, que ce soit la banque centrale qui emprunte pour eux par exemple, de façon à ce que le fardeau de l'intérêt soit partagé. Et c'est ce qu'ont refusé les pays du nord, Allemagne en tête. C'est toujours la même histoire, on ne veut pas payer pour les mauvais élèves, et tant pis si ça fait couler le bateau. Leur argument, réel, il existe déjà un mécanisme de solidarité européen, le fameux mécanisme européen de stabilité. Ca ne vous dit rien ? C'est celui qui a « sauvé » la Grèce... Ce mécanisme permet de prêter, mais avec des conditions de politique économique... Et ça tombe bien. Il est reproché à la France d'avoir des structures archaïques, entendez d'avoir encore conservé une protection sociale.

A ce sujet, il était sacrément agaçant d'entendre les journalistes claironner que l'Europe avait enfin trouvé un accord, avec photos d'un Bruno Lemaire tout réjoui. Quand j'ai entendu ça, je me suis dit incroyablement ! Puis j'ai écouté. Ils se sont mis d'accord sur les montants... mais pas sur le mécanisme de financement, qui est la seule chose importante comme vous devez l'avoir compris. Donc, on ne sait toujours pas si on passera à la moulinette grecque ou pas. Bien sûr, nous ne sommes pas la Grèce. Mais la question n'est pas de brader l'économie française ou de racketter ses ports, aéroports et autres infrastructures (d'autant que le gouvernement français s'en charge très bien tout seul), elle est de nous faire plier sur les réformes que Macron n'a pas encore réussi à faire passer. L'Italie va sans doute avoir le même problème.

Et c'est là qu'on risque vraiment de déguster, là que les discours pa-



riotiques sur le sacrifice nécessaire des français sont les plus inquiétants. Avec un petit jeu prévisible sur le thème on est obligés on doit payer. Macron n'est pas Syriza, il n'essaiera pas de sauver quoi que ce soit devant l'appétit d'ogre de la grande bourgeoisie européenne, trop content de pouvoir dire que c'est pas de sa faute. Là aussi que si on regarde les mesures déjà prises, on peut frémir. D'une part la casse du code du travail (heures supplémentaires non limitées, suppression des congés...) et d'autre part un état d'exception militarisé. Ils sont bien en train de préparer l'après. Et ceux qui ont voulu entendre une « inflexion » sur la suite devraient se pencher sur les programmes de privatisation des hôpitaux et les fermetures qui continuent pendant la crise, les suppressions de classes, etc. Le ministère de la santé n'a pas eu le temps de répondre aux importateurs et fabricants de masques, mais il a trouvé celui de fermer les urgences de l'Hôtel Dieu.

Or, ce qui nous a relativement préservé de la crise des subprime, et qui nous préserve aujourd'hui, c'est notre protection sociale. Imaginez ce qui se passerait en ce moment si un chômage partiel relativement avantageux n'existait pas... Et c'est ce qui préserve aussi l'économie. Car quand les ménages ne consomment plus, l'économie s'arrête (cf aujourd'hui). Et quand les ménages n'ont plus de sous, ils ne consomment plus. Ce que sera la crise ne dépend pas que de mécanismes économiques. Ca va dépendre aussi des rapports de forces. Il faut arrêter de scruter l'horizon pour se demander ce qui va nous tomber dessus, et se rappeler que nous sommes un des éléments qui peuvent influencer sur le cours des choses.

Sylvie, le 19 avril 2020

(1) Yann Philippin, Mélanie Delattre, Anton Rouget, Clément Fayol, Masques : après le mensonge, le fiasco d'Etat, Mediapart, 11 avril 2020. Un article qui mérite d'être lu in extenso.



FEVER : LUTTES DE CLASSE SOUS PANDÉMIE

Un site pour construire une formulation collective d'échange entre des groupes autonomes de travailleurs de différents pays
<https://feverstruggle.net/fr>

La pandémie de Covid-19 place les travailleurs du monde entier face à un problème commun et simultané. La situation actuelle sert déjà, dans la pratique, de laboratoire au capital et aux gouvernements pour restructurer les forces productives et améliorer leurs technologies d'exploitation et de contrôle. Les mesures de répression qui ont lieu actuellement sont probablement là pour durer. Cette suspension de la normalité intensifie les conflits autour du travail et de la reproduction. Des nouvelles de luttes prolétariennes apparaissent partout dans le monde : luttes sur les mesures sanitaires dans les lieux de travail, grèves sauvages, mutineries dans les prisons, grèves des loyers, etc.

Notre rôle n'est pas de proposer des solutions pour aider le capitalisme à résoudre cette crise. Toute solution capitaliste signifie le maintien de notre exploitation.

Nos efforts doivent se concentrer sur les conflits liés à l'exploitation : dans quelles conditions continuons-nous à être contraints de travailler ? Qu'en est-il de nos salaires pendant le confinement ? Devrons-nous récupérer nos heures plus tard ? Y aura-t-il des licenciements ? Et qu'en est-il des travailleurs indépendants, des travailleurs précaires ou des travailleurs temporaires ? Comment allons-nous payer le loyer à la fin du mois ? Qu'en est-il des prisonniers ? Et qu'en est-il des migrants, coincés entre des frontières de plus en plus militarisées, des centres de rétention ou des camps de migrants surpeuplés ?

Comme il s'agit d'un problème mondial, il semble urgent d'établir une plateforme internationale d'enquête et d'échange autour de ces luttes. Une plateforme qui permette de cartographier, d'enquêter, de diffuser, de discuter, de mettre en contact et de stimuler les expériences de confrontation prolétarienne pendant la pandémie.

Notre objectif est de construire une formulation collective d'échange entre des groupes autonomes de travailleurs de différents pays. Les principes de publication de Fever sont basés sur ces cri-

tères minimum commun :

1) Fever se concentrera sur la lutte des classes. Nous prenons le parti de la classe ouvrière, engagée dans des luttes contre les divisions qui nous séparent en cols blancs et cols bleus, et en employés des secteurs privé et public. Contre l'Etat qui nous divise en citoyen ou en clandestin, en chômeur ou travailleur, avec ou sans allocation. Nous luttons contre les divisions qui ne nous considèrent qu'à travers notre nationalité ou toute autre identité. D'autre part, nous ne voulons pas rester des travailleurs et nous croyons que ce n'est qu'en nous impliquant dans des communautés de lutte que nous pourrions abolir le monde de la marchandise et du travail salarié. En même temps, il est important d'analyser les mouvements de nos ennemis – les capitalistes et l'Etat – alors que la pandémie les obligent à restructurer le processus de production. Dans cette crise, comme d'habitude, l'Etat organise la défense du capital et de la propriété privée au détriment des intérêts du prolétariat. La victoire de nos luttes exige la destruction de l'Etat, que nous devons penser en termes pratiques. Nous sommes confrontés à des mécanismes préventifs de contre-insurrection et ce site sera aussi un espace de réflexion sur cet enjeu stratégique pour le mouvement.

2) Fever ne s'intéresse pas aux programmes abstraits, ou aux listes de revendications détachées des processus concrets de lutte.

3) Fever évite les tendances conspirationnistes ou négationnistes. Nous sommes réellement confrontés à une pandémie : des milliers de personnes meurent dans le monde entier. Nier cette réalité est insensé. D'autre part, célébrer l'impact "écologique" ou "révolutionnaire" du massacre de covid-19 est non seulement stupide d'un point de vue prolétarien mais aussi le signe d'un élitisme morbide.

Les textes sont publiés principalement en anglais, puis traduits dans le plus grand nombre de langues possible. Bien que nous nous concentrons sur les rapports de lutte, nous sommes éga-

lement intéressés par des articles analytiques.

Ce site web n'a pas pour vocation d'avoir une position unique. Les désaccords et les controverses sont importants pour la réflexion : dans le cadre de ces principes de base et généraux, nous voulons stimuler les débats publics.

Créer de nouveaux liens entre des camarades prolétaires du monde entier fait également partie de nos objectifs. Si vous souhaitez soumettre un texte ou joindre vos efforts à ceux de Fever, contactez-nous !



TRAVAILLEURS SOUS COVID

Par l'intermédiaire d'interviews, le collectif CLASSE souhaite modestement contribuer à la nécessaire coordination des luttes en cours et à venir face au tour de force de l'Etat et des capitalistes, un tour de force qui promet, plus qu'un simple passage anecdotique, une exploitation accrue de notre classe.

Si le collectif a décidé de se concentrer sur des récits de travailleurs et de travailleuses encore actifs malgré le confinement, c'est parce que ses membres considèrent que la catastrophe sanitaire comme le gouvernement nous la présente est en réalité une catastrophe sociale où les prolétaires sont jetés en première ligne pour combattre l'épidémie et produire les marchandises nécessaires à l'équilibre du système. C'est sur cette première ligne que l'Etat compte quand il parle d'immunité collective. Dans ces moments où l'urgence nous fait fermer notre clapet, où l'éthique nous écrase de toute sa splendeur bourgeoise, il est important de mettre en lumière la stratégie de la classe capitaliste. L'état d'urgence sanitaire tel qu'il existe en France comme ailleurs est une modalité particulièrement violente de l'exploitation, avec la suppression calibrée des droits, des recours, des capacités d'action et d'auto-défense des prolétaires, bien au-delà de la seule sphère du travail.

Il y a des millions de situations toutes générées dans des conditions spécifiques, celles d'une lutte des classes.

Le collectif est donc à la recherche de témoignages de personnes confrontées à l'obligation d'aller travailler malgré le confinement.

Si vous êtes concerné ou intéressé par la démarche, vous pouvez contacter le collectif par mail : classe@ri-seup.net



L'OMS DANS L'ŒIL DU VIRUS



Le 14 avril, D. Trump a décidé de suspendre le financement par les USA de l'OMS, qu'il accuse d'être sous influence chinoise et d'avoir mal géré l'épidémie du coronavirus.

L'OMS de la philanthropie...

C'est une agence de l'ONU -pour la Santé- agissant de par le monde. Cette instance n'est pas un gouvernement mondial pour la Santé ni son représentant un super ministre. Lorsque survient une crise, elle n'a pas pouvoir de coercition ni d'intervention directe, dans les affaires intérieures d'un pays fut-il le centre d'une épidémie ou pandémie. Depuis sa création en avril 1948, ses subsides sont les contributions étatiques fixes et obligatoires de ses 194 états membres et de dons privés. Au fil des ans, ses grands contributeurs ont rogné les pourcentages à payer quant aux autres états, nombre d'entre eux ne sont pas ou plus solvables. Elle dispose de 7 000 agents répartis sur tous les continents. Son budget tourne autour des 4 à 5 milliards de dollars et s'adapte en fonction des urgences sanitaires ou de programmes spéciaux, en liaison avec les gouvernements de pays concernés. En comparaison, un grand hôpital américain c'est 2,5 milliards de dollars par an et en France le budget des établissements publics est de 84 milliards d'euros. A ce jour, 80% du budget de l'OMS provient de dons privés, de contributeurs, comme la fondation « Rockefeller » ou la fondation « Bill et Mélanie Gates »... Cette dernière finance 8% de l'OMS. Comme sa maison mère l'ONU, l'OMS est une arène où se côtoient mais aussi où s'affrontent féro-

cement ONG non gouvernementales, multiples lobbys de trusts et multinationales en services commandés ainsi que les forces gouvernementales des États. Chacun, chacune ayant leurs experts et spécialistes appointés dans nombre d'instances. Comme toute institution internationale, elle n'échappe pas à au noyautage politique et financier. Peut-elle être neutre ou indépendante dans ces conditions malgré ses principes « philanthropique » inscrits hier sur ses fonds baptismaux ?

Les États Unis financent l'OMS à hauteur de 400 millions de dollars chaque année soit 20% du budget. Ce pays est donc le premier contributeur de l'agence onusienne. Tandis que les contributions de la Chine étaient de 86 millions de dollars en 2019. Aussi, si le président D.Trump parvient à finaliser son projet, cette amputation financière aura des conséquences qui s'avéreront terribles pour certains pays « émergents » dont les capacités de santé dépendent en grande partie de cette institution.

... À la capitalisation de la santé

Jusqu'aux années 70, les États finançaient 80% du budget de l'OMS. Aujourd'hui le basculement opéré est au profit des contributeurs privés, des multinationales de l'agroalimentaire, des trusts de la « Big pharma » etc, qui avec leurs investissements, leurs experts appointés... agissent sur les orientations de l'agence. Ces « philanthro-capitalistes » comme la fondation « Bill et Mélanie Gates » améliorent leur image de marque via le philanthropique et trouvent là de nouvelles sources de profits capitalistes. Leur préoccupation première n'est pas d'élever le niveau de Santé des populations, mais d'investir lucrativement. De façon moins tapageuse, la « fondation Rockefeller » avait investi l'OMS durant les décennies précédentes. Hier les milliardaires du pétrole, aujourd'hui les milliardaires du Net. En fait cette institution, l'OMS, émanation de la bourgeoisie occidentale et de la bureaucratie soviétique d'après la guerre, s'est trouvée prise dans le tourbillon ultra-libéral des années 1980/1990 de la financiarisation et de la globalisation capitaliste et donc, dans les filets de ces philanthro-capitalistes. Pendant que les états membres amenuisaient sciemment leurs cotisations, la part des donateurs privés ne cessait de croître. Le poids de leurs « dons » ou investissements leur permet de déterminer les programmes et activités de l'OMS.

Trump c'est Trump, il n'y a plus d'espoir

C'est en pleine pandémie du coronavirus aux États Unis (40 000 morts à ce jour) et en plein marasme économique (une augmentation soudaine du nombre de chômeurs) que D Trump informait les américains et l'opinion internationale qu'il suspendait la contribution de Washington au budget de l'OMS.

Cette annonce n'était pas vraiment une surprise tant le président adressait des critiques contre cette organisation. En effet dès la semaine précédente, il portait des accusations contre cette instance de l'ONU lui reprochant : « d'être trop proche de la Chine et d'avoir mal géré la pandémie ». Ainsi, dans son indémodable et habituelle hargne il tweetera : « l'OMS s'est vraiment planté ». Pourtant, voici trois mois, lui même félicitait, au nom du peuple américain, le président chinois pour « les efforts et la transparence » portés dans la lutte contre le virus.

Il va de soi que cette menace et sanction de D.Trump que certains qualifient de « crime contre l'humanité » a suscité de vives et nombreuses réactions, tant de la part du secrétaire général de l'ONU la maison mère, que du représentant de l'OMS l'éthiopien Tedros Adhamon Ghebreyesus. Mais aussi des représentants de l'UA -ex Organisation de Unité Africaine- ainsi que de nombreuses personnalités et associations de par le monde qui ont souligné le travail accompli par l'OMS durant ces années notamment dans les pays émergents. Des pays exploités et appauvris par les impérialismes et leurs guerres, des régions au système de Santé souvent inexistant. Alors que D.Trump menace de retirer les 500 millions de l'écot américain à l'OMS, il remet 5 000 milliards de dollars aux patrons et à Wall Street en leur promettant d'autres aides à venir. Devant les réactions suscitées, il explicitera : « Je ne dis pas que je vais le faire mais nous allons examiner cette possibilité » a-t-il souligné. Il est vrai qu'une telle décision ne dépend pas que de ses tweets -pathologiques- mais d'un vote au congrès américain.

A la recherche de boucs émissaires

D.Trump est en campagne électorale. Une campagne bousculée par la fulgurance du virus. En dénonçant ainsi la supposée faillite de L'OMS, en menaçant

çant de couper ses subsides, le président reprend son leitmotiv qui lui avait assuré son élection voici deux ans : « América First ! » Il poursuit sa politique d'unilatéralisme alors que l'OMS reste un lieu de multilatéralisme. Par cette réaction, il persiste dans sa politique d'isolement et rompt avec les précédentes politiques multilatérales d'Obama et de l'administration US. Mais via l'OMS qu'il accuse de complaisance, c'est la Chine qu'il vise. Le président flatte et rassure son électeurat. En qualifiant le covid-19 de « virus chinois » et de « virus étranger », il exacerbe le nationalisme américain contre ce pays rival, impérialiste, et de surcroît « communiste » comme il aime à le dire -pays par ailleurs doté de l'arme nucléaire-. Le 11 janvier, les scientifiques chinois partageaient via l'OMS pour la communauté internationale l'identification et le séquençage complet du génome.

Rappelons que le 24 janvier, D.Trump adressait au président chinois, des remerciements tandis que Pékin confinait alors la ville de Wuhan et le Ubéi. Ce ne sera que plus d'un mois après que l'épidémie démarrera en Europe -avec l'Italie pour épice- puis aux États Unis. La réaction du président américain fut de fermer les frontières : suspendre les vols en provenance d'Europe, sauf du Royaume-Uni. Il est vrai qu'aujourd'hui, avec les ravages du virus aux « States » (plus de 40 000 morts), et avec l'ampleur du marasme économique, qui s'en suit, (35 millions de chômeurs dont plus de 5,2 millions en une semaine), les américains découvrent la désinvolture et le cynisme de leur président à leur égard. Lui qui en février, leur expliquait pour les rassurer: « Ça va disparaître ». Une Amérique qui découvre brutalement l'incurie de son système de Santé. Une situation à laquelle, les plus pauvres d'entre eux et des millions de sans papiers et sans droits étaient confrontés. Sachons qu'aux E.U, perdre son emploi, équivalait à perdre sa couverture Santé. Cette situation de crise oblige des millions de gens à rester confinés et sans aide. La peur et l'angoisse prennent le dessus. Mourir de faim ou risquer, de mourir du virus ? C'est ce désespoir qu'instrumentalise D.Trump.

C'est aussi le sens des manifestations de ses partisans contre les gouverneurs « Démocrates » au Michigan, Nevada etc. Le covid-19, ce grain de sable qui a enrayé l'économie mondialisée pourrait enrayer aussi l'élection du président. C'est avec un tel fond d'écran que le personnage D.Trump éructe s'agite et tente de masquer son passif. Il s'efforce de détourner l'attention du peuple américain. Le président a besoin de boucs émissaires pour faire oublier son irresponsabilité et ses incapacités dans cette crise. Aussi s'empresse-t-il d'accuser les autres. N'a-t-il pas prévenu que la crise écono-

mique qui surviendrait ferait plus de dégâts que le passage du virus ?

L'OMS dans l'œil du virus

L'OMS a-t-elle dissimulé la réalité de l'épidémie puis de la pandémie ? A-t-elle failli sous l'influence chinoise comme elle laisse entendre le président américain : discrètement suivi par les occidentaux et Taïwan ? Laissons là ce faux débat aux politiciens et aux comploteurs. Toujours est-il que le virus s'est propagé et que les morts se comptent en centaines de milliers. 150 000 déclarés à ce jour de par le monde. La goinfreterie de profits des bourgeoisies et bureaucraties qui servent le capital, a pris le pas sur la santé et la vie des populations. Les révoltes des peuples ont rappelé cette insupportable réalité durant cette dernière décennie. Concernant cette pandémie, n'oublions pas que ces mêmes bourgeoisies occidentales, saluaient voici peu leurs homologues et bureaucrates chinois pour leur gestion de la lutte contre le virus. Ce satisfecit envers Pékin, traduisait une entente collective à ne pas arrêter leurs usines de production, à ne pas bloquer leurs circuits logistiques de livraison, d'exportation etc. La population autour de Wuhan et du Ubéi était confinée sur ordre. Pour la bourgeoisie internationale, l'économie, et ses profits dus, ne devaient être stoppés en dépit des signaux d'alerte émis : notamment par Li Wenliang. Aujourd'hui décédé du covid-19, ce médecin chinois qui avait donné l'alerte fin décembre, aussitôt été accusé puis emprisonné par les autorités pour avoir propagé de fausses rumeurs. Cette répression de Pékin ne troublait que peu les gouvernants dans leur commerce. Tous, semblaient s'accommoder de la situation. Puis, l'inquiétude des dirigeants de la planète est devenue réalité vers le milieu de mars. Ce « virus » qui enrayait la machine économique et emportait la populace ne rechignait pas à « s'inviter » chez eux. Ainsi furent contaminés des premiers ministres, des ministres et consorts (Canada, Grande Bretagne...). Des dignitaires religieux (Iran, Israël, Liban...) des princes et même la famille royale d'Arabie Saoudite qui s'est empressée « d'imposer » une trêve unilatérale dans la guerre qu'elle mène au Yémen. Autant d'inquiétudes qui ont conduit les gouvernements à réagir dès... la mi-mars après que l'OMS ait déclaré la pandémie le 11 mars. Ceux-ci ne suivant que diversement ses recommandations : port de masques, contrôle par tests, etc. Or en décrétant l'urgence de la pandémie plus tôt, l'OMS aurait obligé les États à prendre plus vite des mesures de contraintes et de restrictions. L'OMS étant ce qu'elle est, donateurs étatiques et donateurs privés avaient chacun le souci de sauvegarder ses propres intérêts.

Alors, L'OMS coupable d'avoir failli ! La Chine coupable d'avoir menti ! Pas



plus que les gouvernements qui ont sacrifié les systèmes de Santé publics pour les profits de leurs amis. Pas plus que les États qui ont accompagné le capitalisme dans sa course folle et destructrice au dépend des travailleurs et des peuples. Pas plus que tous ces « experts » appointés tant à l'OMS qu'auprès des gouvernements qui s'associent aux pouvoirs qui nous répriment par des coups d'État sanitaires, nous encasernent et libèrent dans les rues l'armée et les polices.

Bien sûr que nous devons nous protéger contre le covid-19 ! Mais nous devons surtout nous débarrasser des capitalistes, ces virus qui gangrèment nos vies sinon il n'y aura pas « d'après » mais encore un autre... « en attendant » qui risque d'être pire...

MZ Caen 17 04 2020.





EDUCATION NATIONALE : LE GRAND ÉTEIGNOIR

Le confinement a interrompu net une année très agitée dans les lycées. Rappelons nous. Comme tous les secteurs publics, et même un peu plus, l'année a commencé à être chaotique dès le 5 décembre. L'éducation a en effet été secouée par des grèves d'une ampleur exceptionnelle pour certains jours et d'une durée tout aussi exceptionnelle dans plusieurs académies. Les enseignant.e.s ont été une composante active de beaucoup d'interpros.

Dans les lycées, cette mobilisation s'est doublée d'une mobilisation contre le nouveau bac Blanquer, notamment en empêchant le passage des « E3C », les nouvelles épreuves du bac en contrôle continu. La mobilisation a été très importante aussi chez les lycéen.nes. Et la répression très forte. Certains profs ont été mis.es à pied. Les élèves récalcitrant.es ont été menacé.es de zéro, dans certains endroits les épreuves se sont passées sous la surveillance de la police ou de la gendarmerie.... Ces épreuves étaient censées se dérouler de janvier à mars. Or, dans pas mal de lycées, il a fallu les faire passer au moins trois fois, voire plus. Pendant ce temps, les autres cours ne pouvaient se dérouler, contrairement à ce qu'avait annoncé et souhaité le ministre. Il faut dire qu'on a ra-

remment vu un ministre démenti de façon aussi cinglante et aussi souvent par la réalité.

Donc, en fait, quand la mesure de confinement a été prise, il restait encore des lycées dans lesquels cette histoire n'était toujours pas réglée. De plus, comme prévu par les contestataires, l'application de la réforme a désorganisé les autres niveaux (bacs blancs annulés, cours supprimés...).

On peut dire que dans pas mal d'endroits, et au moins dans le 93, la scolarité s'est déroulée normalement... le 1er trimestre. Si on peut parler de normalité avec cette réforme....

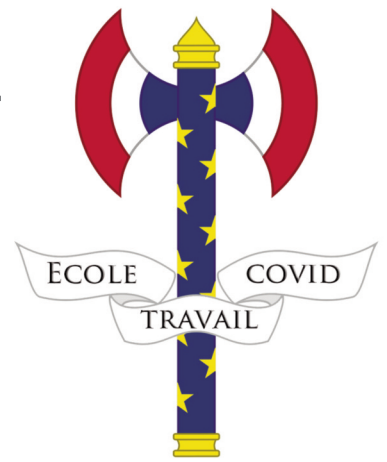
Ce confinement s'est passé comme c'est devenu l'habitude à l'éducation nationale. Le jeudi midi, le ministre a déclaré qu'en tous les cas les établissements scolaires ne seraient pas fermés, et le jeudi soir le président a annoncé leur fermeture totale pour le lundi. Les enseignant.e.s ont appris médusé.es par la télé que tout était prêt pour l'enseignement à distance et qu'elles avaient même été formé.es. Elles ont appris aussi que l'enseignement à distance n'était qu'une question de tuyaux (équipement informatique et connexions), qu'il n'y avait aucune question à se poser, que pour les gamins internet remplaçait avantageusement les explications que pouvaient leur donner leurs enseignant.e.s. Bref, qu'il n'existe aucun aspect ni humain ni social à l'apprentissage. Tout ceci est bien conforme à la neuro-idéologie chère à notre ministre. Elles étaient tellement prêt.es que dans certaines académies on a essayé de les obliger à rompre le confinement pour participer à des formations et des réunions de concertation.

Ensuite, ça a été le triste futoir qu'ont constaté tous les parents. Les enseignant.e.s se sont trouvé.es pris.es entre la certitude qu'on ne peut pas avancer un programme à distance, sauf pour les élèves qui

sont déjà capables d'avancer sans eux/elles, certitude ancrée dans le peu qu'on leur a appris de pédagogie et de sciences de l'éducation, et l'injonction du ministre et dans la foulée de nombreux chefs d'établissement de continuer le programme (la fameuse continuité pédagogique), de mesurer le nombre de connexions des élèves, bref de t.r.a.v.a.i.l.l.e.r, au mépris de tout sens ou utilité du travail en question. Ça a donné le grand vide pour certain.es et la multiplication des devoirs à la maison infaisables dans les délais par les élèves pour d'autres. Depuis le ministre a annoncé des pourcentages de décrocheurs dont aucun de nous ne sait d'où ils sortent. Apparemment, pour lui, si un.e élève a réussi à se connecter, c'est bon. Ce qu'ont constaté les enseignant.e.s, c'est que la majorité des échanges sont du type « M'dame j'ai pas réussi à ouvrir les documents », « je peux vous envoyer une photo ? », etc...

Le confinement aggrave toutes les inégalités y compris scolaires. Qu'y a-t-il de commun entre un enfant qui a sa chambre, son ordinateur, et un parent diplômé, en télétravail donc (un peu) disponible à la maison et un enfant qui est sur un coin de table devant la télé allumée et un œil sur ses frères et sœurs en déchiffrant les documents sur son téléphone, dont les parents « 1ère ligne » rentrent stressé.es à la maison plus tard que d'habitude à cause de la limitation des transports ? Le 93 est un des départements le plus touché par le virus. Que savons-nous de l'état non seulement matériel, mais moral et sanitaire de nos élèves ? Brutalement, le discours a changé et maintenant le ministre s'intéresse « aux plus défavorisés ». Comment ? En reprenant les cours le 11 mai tiens ! Ben oui, c'est bien les parents des enfants « défavorisés » qu'on voudrait voir retourner au turbin. Et pour ça, il faut que quelqu'un garde leurs mômes.

Et pendant ce temps, l'instrumentalisation du virus continue. Qu'a proposé Blanquer ? De généraliser le bac au contrôle continu. De supprimer la 2ème vague des E3C



(forcément, en fait la 1ère n'est pas complètement terminée...) et de prévoir une moyenne entre la 1ère (passée dans les conditions qu'on a vues) et la 3ème. Franchement, au vu de ce qu'elles ont vécu cette année, les lycéen.nes mériteraient d'avoir tous leurs examens et leur passage dans ce qu'elles veulent. Mais ça, tabou ! Et puis s'il y a une occasion de pousser l'avantage, pourquoi le ministre s'en priverait-il ?

Côté enseignant.e.s, ça a été dans un premier temps la sidération et l'arrêt brutal de tout. Depuis, les AG ont repris, par téléphone, de même que des discussions sur le sens de ce qu'on nous impose de faire.

La bagarre qui s'annonce, c'est d'abord contre la reprise du 11 mai. Car il faudrait savoir, ou ce virus n'est pas très dangereux et on nous a enfermés pour rien, ou il l'est, et à ce moment là pourquoi sacrifier les enfants et donc leurs parents et les profs ? Ce qui se dégage pour le moment, c'est de n'accepter la reprise qu'aux conditions posées par le CHSCT : dépistage de tous, élèves et enseignant.e.s, masques en quantité suffisante, désinfections régulières, possibilité matérielle des gestes barrière. Le temps que tout ça soit respecté, on doit pouvoir espérer une reprise aux alentours des années 30 (le temps de construire les établissements scolaires manquant). Il s'agit aussi de continuer la lutte contre le nouveau bac et les réformes, pour des moyens supplémentaires ou en tous les cas l'arrêt de leur diminution, pour les conditions des précaires et le renouvellement de leurs contrats...

En résumé, la réouverture des écoles le 11 mai sera un des premiers tests de la capacité à reprendre la lutte avec le « déconfinement progressif ».

Sylvie
Le 20 avril



La hiérarchie du ministère du Travail tente de faire taire l'inspection du travail

D'abord, les agent-es de contrôle et le service public ont été mis en confinement forcé, sans outils fonctionnels pour le travail à distance et le plus souvent sans redirection des appels téléphoniques pour permettre aux salarié-es qui auraient des urgences à signaler de le faire. Ensuite est venu le temps des menaces, avec une note de la direction générale du travail qui a interdit les contrôles inopinés en entreprise et rendu obligatoire la validation préalable de toute action significative de l'agent-e par sa hiérarchie. En dépit de ces pressions, de nombreux-ses agent-es de contrôle ont répondu aux sollicitations des salarié-es en danger et exposés au virus au travail. Dans l'industrie, dans la logistique, dans la grande distribution, dans le secteur médico-social, des contrôles ont été effectués, des mises en demeure prononcées et surtout des référés ont été gagnés.

« Il ne faut pas que les décisions fassent tache d'huile »

Dans le Nord, une inspectrice du travail a contraint, par la procédure d'urgence en référé, un des plus gros employeurs du secteur de l'aide à domicile du département, l'ADAR, de prendre des mesures pour protéger les salarié-es. A Reims, l'ARADOPA est une association du secteur de l'aide à domicile née en 1957 qui emploie 330 personnes à temps plein - un temps plein dans ce secteur, c'est 110 h, pas question de payer des heures de déplacement - dont la moitié est actuellement en activité.

Les salariés déposent, vendredi 10 avril, un droit d'alerte pour danger personnel et pour les familles dans lesquelles elles interviennent, car elles sont potentiellement vecteurs du virus. Dans l'entreprise, il existe une tension de longue date. La déléguée FO était en droit de retrait depuis novembre 2019. L'inspecteur du travail Anthony Smith dépose un référé mardi 14 avril, sachant qu'il y avait le droit d'alerte. Habituellement, le ministère du Travail ne communique pas sur la suspension d'un de ses agents. Le jeudi 18 avril au soir, le Ministère du travail justifie la suspension à titre conservatoire d'Anthony Smith, sans le citer : « Cette décision, justifiée par l'intérêt du service, intervient à la suite de plusieurs faits considérés comme fautifs. L'agent concerné a méconnu de manière délibérée, grave et répétée les instructions de l'autorité centrale du système d'inspec-

tion du travail concernant l'action de l'inspection durant l'épidémie de Covid-19.»

Pour le Ministère, l'inspecteur du travail marnais a dépassé le cadre de sa fonction : « Cet agent a par exemple rejoint aux employeurs des conditions de maintien d'activité non conformes aux prescriptions des autorités sanitaires. Il est intervenu hors de sa compétence territoriale [...] ». Il apparaît, selon un journal local, que l'ordre de cette procédure de suspension vienne directement de la direction départementale de l'inspection du travail, en collaboration avec le patron de l'association : « la responsable départementale de la Direccte de la Marne a ainsi ouvertement invité par écrit l'employeur à faire obstacle au contrôle engagé en lui conseillant de ne plus répondre aux sollicitations de l'inspecteur du travail et de « mettre cette correspondance de côté ». L'employeur s'est même enquis par courriel du 11 avril 2020, soit avant que notre collègue ne soit informé de son existence, de l'avancement de la procédure disciplinaire en ces termes éloquents : « où en êtes-vous de la procédure le concernant ? ».

Ce n'est pas par hasar qu'Anthony est sanctionné

Anthony Smith, inspecteur du travail du département de la Marne est aussi l'ancien secrétaire général de la CGT TEFP (Travail Emploi Formation Professionnelle), membre de son bureau national et représentant des inspecteur-trices du travail au Conseil national de l'inspection du travail. Ce n'est pas la première fois qu'il y a des tentatives de sanction à son encontre, mais c'est difficile envers le secrétaire général d'un syndicat (statut de salarié protégé). Anthony était également candidat aux dernières élections municipales à Chalons-en-Champagne sur la liste « Les Châlonnais-es ensemble à gauche ». Alors, règlement de compte politique ? se demande un journaliste. Anthony Smith est pour le moment suspendu de ses fonctions « dans l'intérêt du service », précise le ministère, et à titre conservatoire, dans l'attente de la mise en œuvre d'une possible sanction disciplinaire. Pour l'instant, il continue à toucher son salaire.

Quel est l'objectif du gouvernement ?

Avec ces pressions et ces sanctions, le gouvernement affiche clairement son ob-

jectif : la poursuite de l'activité économique à tout prix. La priorité de Muriel Pénicaud, ce n'est pas la protection des salarié-es.

Et la priorité du gouvernement, ce n'est pas non plus de s'intéresser réellement aux sorts des soignant-es. Dans le secteur de l'aide à domicile en particulier, les salarié-es sont sous-payés, souvent à temps partiel et sont en première ligne aux côtés des plus fragiles. Alors ce que ne veut surtout pas le Gouvernement c'est que les tribunaux, et plus largement l'opinion publique, s'aperçoivent que derrière les grands discours appelant à l'unité nationale et au soutien des soignants, on laisse en réalité les aides à domicile s'exposer au virus et, en même temps, on laisse inévitablement le virus se propager et faire des victimes chez les plus vulnérables.

Camille, OCL Reims, le 19 avril 2020

SUPPRESSION DE POSTE PENDANT LE CONFINEMENT

Dans le cadre de la carte scolaire 2020, la direction académique a publié mi-avril, soit en plein confinement, la liste des écoles dont le nombre d'enseignants diminuerait ou augmenterait.

A Douarnenez, l'école publique Victor Hugo, qui scolarise les enfants de la première année de maternelle au CE1 est la malheureuse élue... voyant le poste de son enseignante de petite section supprimé.

Outre les problèmes que pose structurellement la carte scolaire, cette suppression de poste en pleine épidémie de COVID-19 passe encore plus mal. D'une part les enseignants et l'association des parents d'élèves, s'attendant à une telle annonce, avaient demandé au préalable un moratoire sur la suppression de postes, au vue des circonstances très particulières de cette fin d'année scolaire. Ce qui évidemment n'a pas été retenu. D'autre part, le confinement étant ce qu'il est, les premiers intéressés dénoncent cette annonce survenue sans aucune concertation et donc sans aucune possibilité de défendre leur position. Bref, une décision autoritaire dans le cadre d'une carte scolaire toute aussi autoritaire et injuste.

L'association des parents d'élèves a donc décidé de prendre le risque de rompre les règles du confinement pour faire entendre à minima leur faible voix. Ils se sont donc réunis à 5-6, masques sur le visage et respectant la longueur de la banderole réglementaire entre deux manifestants, devant l'entrée de l'école afin de montrer que l'épidémie ne les ferait pas taire pour autant.

Certes, cette mobilisation fut très petite et anecdotique, mais dans le cadre d'une politique de répression stricte envers tout ceux qui souhaiteraient rompre le confinement, cette petite manifestation reste très intéressante.

Arturo, Douarnenez, Avril 2020



La CNIL n'a pas réussi à imposer un droit à l'oubli mondial à Google

Suivant la Cour de justice de l'Union européenne, le Conseil d'État a acté le fait que le droit à l'oubli sur le Web ne s'applique que dans l'Union européenne. La CNIL prend acte et annonce ajuster sa doctrine et sa documentation. Par ailleurs, l'amende de 100 000€ qu'elle a infligée à Google est annulée.

Le droit à l'oubli sur Internet n'est pas systématique

au niveau mondial, mais se décide au cas par cas.

En clair, un internaute français qui souhaite faire retirer des moteurs de recherche une page évoquant des périodes aujourd'hui révolues de sa vie peut obtenir gain de cause, mais seulement si la recherche sur Internet est faite dans l'Union Européenne.

Source : numerama.com

Pour contester une contravention pour non-respect du confinement !

Il y a eu des centaines de milliers de contraventions. Il est encore trop tôt pour en faire un inventaire exhaustif. Dans la presse quotidienne régionale, les exemples de verbalisations délirantes se multiplient. La flicaille nationale et municipale s'est lâchée jusqu'au ridicule !

Contre ces impôts supplémentaires, un recours est toujours possible. Cela commence déjà en ne s'acquittant de la contravention avant de l'avoir contestée. Comme pour n'importe quelle amende, son paiement vaut reconnaissance de l'infraction. La personne verbalisée dispose de 90 jours pour faire connaître son recours, contre 45 habituellement. « L'adaptation des délais (par l'ordonnance du 25 mars 2020) était nécessaire pour tenir compte à la fois de la diversité des situations des contrevenants dans cette période difficile et des délais d'acheminement postaux » explique le ministère de l'intérieur. Cette contestation peut se faire par Internet sur le site de l'Agence nationale de traitement automatisé des amendes mais aussi, et surtout par lettre recommandée avec accusé de réception contenant l'avis de contravention, le formulaire de requête en exonération, reçu vide avec l'avis,

dûment rempli, ainsi que toutes les pièces qui pourraient prouver qu'il y a eu abus de verbalisation. N'oubliez pas que si vous faites témoigner une personne, celle-ci doit remplir une attestation de témoin (Cerfa n°11527*03) avec copie de sa pièce d'identité.

Une fois cette contestation reçue, plusieurs issues sont possibles. Si l'officier de ministère public estime que les documents remis prouvent que vous ne contrevenez pas à la loi, la verbalisation sera annulée. D'après un avocat « Obtenir un classement est aussi aisé quand, sur leur procès-verbal, les forces de l'ordre font seulement référence au décret portant sur le confinement, sans décrire les faits qui vous sont reprochés ».

Si votre demande n'est pas classée, celle-ci sera envoyée au tribunal de police. Devant l'afflux de contestations et l'engorgement de la justice, vous ne devriez pas être convoqués devant le juge qui prendra une décision à partir du dossier. Vous serez tenus au courant par courrier.

En cas de condamnation, l'amende réclamée à l'issue du recours sera majorée à 375 € pour une amende de 135 € ! Autant ne pas se tromper dans la contestation de la « prune »

Source : lemonde.fr

D'autres exemples internationaux de fichage et la répression

Dans le monde entier, les données de smartphones sont de plus en plus utilisées pour assurer le respect du confinement et des quarantaines. En Pologne, une application intitulée « Home Quarantine » contraint les citoyens à se prendre en photo plusieurs fois par jour afin de prouver qu'ils n'ont pas quitté leur domicile.

En Asie, à Taiwan, si une personne porteuse du virus, ou soupçonnée de l'être, s'éloigne de son domicile ou ne répond pas au téléphone, les autorités peuvent intervenir au bout de 15 minutes. La personne peut alors écopier d'une amende pouvant aller jusqu'à 30 000€.

Source : lebigdata.fr

SFR tient à avoir sa part de gâteau !

Orange a accepté de partager les données de géolocalisation des smartphones de ses clients avec l'Union Européenne et l'INSERM (Institut national de la santé et de la recherche médicale) afin de leur permettre d'analyser les déplacements des Français et de vérifier si le confinement est respecté.

A présent, un deuxième opérateur français vient d'accepter de contribuer à la lutte contre la propagation du COVID-19 : SFR. Alors que celui-ci avait déjà annoncé être d'accord pour signaler les regroupements de personnes aux autorités, il vient de fournir plusieurs ensembles de données à l'Assistance Publique des Hôpitaux de Paris (AP-HP) et à l'Institut national

de recherche en sciences et technologies du numérique (INRIA).

Une fois de plus, les données sont agrégées et anonymées et ne permettent pas – en théorie – d'identifier ou de localiser des individus. Mais ils anonymement des données qui au départ ne le sont pas ! Avec quels contrôles ? Et quand bien même qu'elles le soient, quelle assurance a-t-on qu'ils ne peuvent pas revenir en arrière ? SFR utilise sa solution lancée en 2016 : Géostatistics. Celle-ci permet de réaliser « des analyses statistiques sur les déplacements et la fréquentation sur des zones géographiques multiples, jour par jour et sur des périodes étendues ».

Source : lebigdata.fr/

Coronavirus : les déplacements des citoyens surveillés en Israël et en Italie

En Israël, Benjamin Netanyahu a quant à lui autorisé l'agence de sécurité interne Shin Bet à collecter les données de géolocalisation de smartphones pour retracer les mouvements des individus testés positifs au Covid-19. De cette manière, il sera possible d'identifier les « cas contacts » qui doivent être mis en quarantaine de toute urgence.

Les personnes étant entrées en contact avec une personne infectée seront averties par SMS. Selon les experts interrogés par le New York Times, le gouvernement israélien est en mesure de suivre la position géographique de chaque citoyen.

En Italie, le gouvernement a passé un accord avec les opérateurs téléphoniques pour surveiller les données de géolocalisation des smartphones de citoyens afin de vérifier qu'ils respectaient les consignes de confinement. Ainsi, le vice-président de la Lombardie, Fabrizio Sala, a déclaré que « seuls 40% des habitants sont restés chez eux et ont respecté les consignes ».

Source : lebigdata.fr

Brother

Comment le gouvernement chinois se sert du coronavirus pour intensifier sa surveillance

Les gouvernements du monde entier envisagent d'exploiter les données de géolocalisation des smartphones de leurs citoyens pour enrayer l'épidémie de COVID-19 mais aussi pour intensifier la surveillance de sa population.

C'est évidemment en Chine que cela va le plus loin. Pour circuler dans de nombreuses villes chinoises, il faut maintenant montrer son « QR Code médical ». Depuis le 11 février, le gouvernement expérimente le service Alipay Health Code, visant à contenir l'épidémie.

Disponible au sein de l'application de paiement mobile Alipay, ce service utilise des données gouvernementales pour évaluer le risque qu'une personne soit porteuse du coronavirus Covid-19. Chaque individu est ensuite classé selon un code couleur.

Au départ, Alipay Health Code n'a été lancé que dans la ville de Hangzhou, mais il aurait été rapidement étendu à une centaine de villes. Pour passer certains péages, prendre le métro ou accéder à des endroits jugés à risque, comme les centres commerciaux, il est par exemple impératif de présenter un QR Code vert. Si vous êtes classés jaune ou rouge, vous devez impérativement rentrer chez vous. Une période d'isolement de 7 jours est requise pour les patients signalés en jaune tandis que les personnes les plus sensibles, marquées en rouge, doivent rester chez elles 14 jours. Le gouvernement chinois n'explique pas comment il procède à cette classification mais fait passer un questionnaire aux utilisateurs lors de l'inscription.

Plusieurs dizaines de millions de Chinois se seraient déjà inscrites à Alipay Health Code. Il faut dire que les autorités rendent impossible la vie des personnes qui n'y sont pas inscrites, la plupart des services publics étant interdits à la population sans présentation de leurs QR Code médicaux.

Comme nous pouvions nous y attendre, ces données sont transmises à la police comme l'atteste le New York Times qui a découvert une étrange fonctionnalité dans ce code qui permet aux autorités locales de suivre à la trace ses utilisateurs.

Tout laisse à supposer que des centaines de millions de chinois partagent désormais leur localisation et leur état de santé avec le pouvoir.

Source : Xinhuanet/ The New York Times repris par 01net.com

Les policiers municipaux ont été autorisés à sanctionner le non-respect du confinement

Une contravention de 4ème classe de 135€ est prévue pour les contrevenants. Cette contravention peut faire l'objet de la procédure d'amende forfaitaire. Une contravention de 5ème classe à hauteur de 1500€ est prévue pour toute récidive sous 15 jours. Après trois violations dans un délai de 30 jours, les faits sont punis de 6 mois d'emprisonnement et de 3750€ d'amende ainsi que de la peine complémentaire de travail d'intérêt général.

Or, en l'état actuel du droit, les policiers municipaux et les gardes champêtres n'étaient pas en capacité de constater ces infractions. La réponse est

venue d'un amendement du gouvernement voté au Sénat puis à l'Assemblée nationale. Il s'agit précisément de donner aux agents de police municipale, gardes-champêtres, agents de la ville de Paris chargés d'un service de police, contrôleurs de la préfecture de police et agents de surveillance de Paris, la compétence pour constater ces contraventions, dès lors qu'elles ne nécessitent pas d'actes d'enquête particuliers. Et pour l'Etat, ce renfort de 20 000 policiers municipaux n'est pas négligeable au niveau des rentrées de fric que cela implique.

Source : lagazettedescommunes.com



La stratégie commerciale d'Orange

En 2013, Orange a lancé « Flux Vision », qui proposait aux villes et lieux touristiques des statistiques sur les « flux de déplacement » de leurs visiteurs : fréquentation, durée de séjour, provenance, chemins parcourus. A première vue, les statistiques fournies ne permettent évidemment pas d'identifier chaque personne.

Pour mesurer la fréquentation d'un lieu, il suffit de compter le nombre de connexions à une antenne-relais, sans traiter de données personnelles. En revanche, pour évaluer les durées de séjour, la provenance ou les déplacements, Orange doit évidemment traiter les données non-anonymes qui révèlent la position de chaque visiteur à différents moments de son séjour. En pratique, il ne s'agit plus seulement de compter le nombre de connexions à une antenne mais, aussi, de s'intéresser à l'identifiant de chaque connexion.

Le règlement européen ePrivacy (1) et la loi française interdisent le traitement de données de localisation non-anonymes sans notre consentement. Dans le cadre de Flux Vision, Orange n'a jamais demandé ce consentement. Pour des raisons encore obscures et sans aucune base légale, la CNIL tolère que les opérateurs téléphoniques violent la loi « dans le domaine du tourisme, de l'aménagement du territoire et du trafic routier ». En 2013, Orange avait pu profiter de cette situation mais, coïncé entre l'illégalité et la to-

lérance de la CNIL, l'entreprise n'a plus proposé d'offre nouvelle depuis 7 ans.

Jusqu'à ce que l'occasion se présente enfin. Une crise sanitaire, un gouvernement défaillant, des stratégies à inventer, tout ce qu'il faut pour proposer un nouveau produit !

Le PDG d'Orange, Stéphane Richard, enchaîne les interventions sur les médias (comme ses articles du Figaro et du Monde) avec une stratégie qui semble assez claire : recycler son offre Flux Vision de 2013 pour la crise actuelle. Si Orange peut déjà informer les villes sur les mouvements de leurs touristes, il le pourra aussi pour leurs malades et leurs confinés... Et si Orange joue les bons élèves en temps de crise, il aura ouvert un nouveau marché durable. Il se sera même rapproché d'autres marchés similaires, encore peu avouables, que ce soit pour tracer les manifestant.e.s, les jeunes des quartiers pauvres, les sans-abris...

Une bien belle occasion pour se diversifier dans le sécuritaire !

Source :

laquadraturedunet.com

(1) le règlement ePrivacy, appelé règlement « vie privée et communications électroniques » en français, est une loi spéciale du Règlement général sur la protection des données. Cela signifie qu'il complète le RGPD par des règles spécifiques qui s'appliquent au secteur des communications électroniques.

Les données de santé restent des données sensibles

La prise de température et la constitution de relevés auprès des employés ne sont pas autorisées ni leur transmission à la hiérarchie, a été obligée de rappeler la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil).

À titre d'exemple, la Cnil évoque deux cas de figure : les relevés obligatoires transmis quotidiennement à la hiérarchie contenant la température corporelle des employés comme des visiteurs, et la collecte de questionnaires médicaux adressés à tout le personnel. L'un comme l'autre sont interdits à travers le Code de la santé publique et le Règlement général sur la protection des données (RGPD), car ils sont évidemment de nature à porter atteinte à la vie privée des individus.

Source : numerama.com

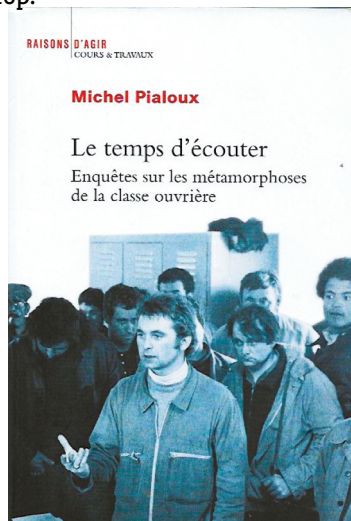
Big Brother

Enquêtes sur les métamorphoses de la classe ouvrière

A PROPOS DE « LE TEMPS D'ÉCOUTER »*

On connaît Michel Pialoux pour ses enquêtes auprès des OS de Peugeot Sochaux(1). On connaît peut-être moins le travail qu'il a mené auparavant. Son regard est certes celui d'un universitaire, extérieur à l'objet de son étude. Il n'est ni ouvrier, ni militant d'entreprise. Pour autant, l'enquête est l'outil qui permet d'après lui d'éloigner la fiction d'un ouvrier abstrait, défini seulement par l'organisation du seul travail auquel il est soumis. Attaché à une certaine tradition marxiste qu'il n'hésite pas à critiquer, il pointe de sa plume les analyses essentialistes et oubliées des rapports de classe. Mais surtout, il retisse la trame d'une histoire éminemment fracturée qui court des années 60 du siècle dernier jusqu'à aujourd'hui. Son récit met en lumière nombre de mécanismes souvent imperceptibles mais ô combien déterminants dans les transformations en profondeur qu'a connu le monde ouvrier durant cette période. Devant la somme que représente cet ouvrage et la multiplicité des entrées qui en font sa richesse, nous avons sélectionné quelques axes significatifs.

* -Le temps d'écouter : enquêtes sur les métamorphoses de la classe ouvrière. Michel Pialoux, collaborateurs Paul Pasquali, Stéphane Beaud. Editions Liber/Raison d'agir, 2019. 546p.



Pialoux mène sa réflexion simultanément sur la vie à l'intérieur et à l'extérieur de l'entreprise. On retrouve dans son approche une proximité avec le travail effectué en Angleterre par l'historien Edward P.Thompson(2). Il ne déconnecte pas les analyses sur l'école, le logement, la politique de ce qui se joue chaque jour entre les murs des usines. La lutte des classes est pour lui un conflit protéiforme.

Le logement ouvrier et la fabrication des « mal logés »

Pendant très longtemps, il y a eu un désintérêt pour la valeur d'usage du logement dans la classe ouvrière. Les seules politiques d'ampleur en matière de logement social concernaient le logement de la bourgeoisie. Les maisons ouvrières subventionnées par le gouvernement de Napoléon III étaient à la fin de son règne au nombre de 63 à Paris ... Les lois Siegfried de 1894 et Ribot de 1908 donnent naissance aux « Habitations à Bon Marché » financées par la Caisse des Dépôts et la Caisse d'Épargne. Cet ensemble législatif n'aura aucun effet pratique sur le logement ouvrier mais sera repris en l'état après la deuxième guerre mondiale. C'est seulement entre 1910 et 1920 que le capital productif, soucieux de ses intérêts, notamment en terme de reproduction de la force du travail, s'oppose à la bourgeoisie rentière et favorise la prise d'une série de dispositions dont celle du blocage des loyers. Durant l'entre deux guerres, les ouvriers n'accordent guère plus d'intérêt à la qualité du logement et sa salubrité. La longueur des journées de travail, l'instabilité de l'emploi et le chômage réduisent leur exigence à la seule proximité du lieu d'habitation par rapport à celui de l'embauche.

Au lendemain de la seconde guerre mondiale, le rapport entre les classes est profondément bouleversé. Une idéologie d'expression keynésienne établit l'État dans le rôle de principal financier de l'économie. La loi de 1947 relance la législation d'avant guerre sur la base d'un programme annuel de HLM, nouvelle appellation des HBM et promeut l'accès à la propriété. L'année suivante, l'adoption d'une nouvelle loi maintient le loyer des logements construits avant 1948.

Mais cette amélioration de l'habitat n'a été possible que par une redistribution géographique des populations et donc par une rupture des solidarités de groupe. Elle induit une première restructuration de la classe et de son mode de vie. Alors que se développent les plans d'aménagement, le secteur bancaire saisit l'occasion de faire son entrée dans un marché naissant. Le taux d'endettement et la part du budget logement pour ménage un ouvrier passe de 13 à plus de 22 %.

Plusieurs dynamiques travaillent de concert. L'une d'elle vise à faire de l'accès à la propriété l'un des éléments de la domination politique de la bourgeoisie. S'opère alors pour toute une fraction de la classe une relégation spatiale en même temps qu'une redistribution sociale de l'espace et de l'accès aux biens et services afférents.

De 1948 à 1960, apparaît un double marché de la location. Dans les grands ensembles neufs, les HLM accueillent l'aristocratie ouvrière et les membres de la petite bourgeoisie salariée. Les logements d'avant 1948 abritent ceux qui se trouvent confrontés au faible nombre de logements libres et aux loyers trop élevés. La pression

sur le parc ancien et les opérations de rénovation rejettent hors des vieux quartiers nombre de familles à faible revenu. Dès lors, la logique de la rente foncière déporte ces populations vers la périphérie, là où le prix du sol et des logements sont les plus faibles.

L'apparition des « mal logés » révèle les fonctions contradictoires assignées aux logements HLM. D'un côté, ils servent à valoriser le capital socialisé distribué localement à des offices publics et privé, de l'autre ils ouvrent l'accès aux droits mais avec des moyens réels limités. De plus le logement HLM oblige : financièrement mais aussi par l'observance de codes sociaux. Toute une fraction de la classe ouvrière se trouve alors dispersée dans ce que Pialoux nomme le « sous habitat ». On assiste au relogement dans l'indifférence du point de chute. Les « cités de transit » sortent de terre à la fin des années 60 et offrent des logements aux normes réduites. Au début des années 70, on pousse une fraction de la classe vers le logement privé tandis qu'on organise la stagnation des HLM.

Rapidement, on observe une mise en circulation entre la « cité de transit » et la « cité d'urgence » de la fraction la plus pauvre des locataires de grands ensembles. On renforce le caractère répulsif de certaines de ces cités tandis qu'on privilégie l'entretien de certaines autres. Chaque groupe d'habitat va fonctionner comme un organisme autonome dans lequel s'intègre un volant de 40 % d'insolvables.

Apparaissent des oppositions entre fractions de la classe ouvrière. Il devient d'ores et déjà difficile d'envisager une lutte collective. La création des APL va parallèlement contribuer à faire aug-



menter les loyers. Bientôt, l'obligation de logement, tout comme celle de la scolarisation, participera à désigner les « anormaux ».

Des « mal logés » aux « exclus », le travail de sape de l'identité ouvrière

C'est un fait, la classe ouvrière est caractérisée par le fractionnement et l'atomisation tout autant que par les luttes qui l'unifie.

Ainsi, il est courant d'opposer deux fractions de la classe. L'une formée d'éléments stables ayant une carrière devant eux et l'autre à l'avenir irrémédiablement bouché. L'important est de comprendre les mécanismes qui les emportent d'un côté ou de l'autre ; de comprendre comment se défait le système des attitudes qui permettait jusqu'alors une relative adaptation à l'ordre économique.

Pour Pialoux, c'est dans cet entre-deux qu'agissent les institutions sociales, soit en consolidant une position, soit en accélérant une dégradation. Ces institutions produisent leur propre définition des populations auxquelles elles s'adressent et qu'elles diffu-

sent ensuite dans la société, notamment par l'intermédiaire de l'institution scolaire. La figure de « l'inadapté », née à l'école, se diffuse ensuite dans l'ensemble de la société. Le plus difficile reste de comprendre comment dans un état donné de la structure de classe, telle institution ou telle autre finit à tous les coups par apparaître comme « naturelle » et « nécessaire ».

Dans les années 60, avec la prétendue apparition d'une « nouvelle classe ouvrière » surgit l'idée que les « problèmes sociaux » ne recouvrent plus la question ouvrière. Se développe alors un discours sur « l'inadaptation sociale » formulé en direction de ceux qui « ne suivent pas », les « inadaptés » notoires. La mission des institutions sociales sera de travailler à « récupérer » ceux qui peuvent l'être afin de compenser les effets « d'un progrès que l'on ne peut freiner ». On évoque désormais le « handicap social » dont la responsabilité n'est plus imputable à la structure économique mais aux services collectifs qu'il s'agit alors de réformer en permanence.

Le rôle de certains acteurs sociaux et de l'État va être déterminant. Pialoux a étudié attentivement l'action du

groupe « ATD quart monde » qui va jouer un rôle particulier dans la légitimation des méthodes et du discours misérabilistes. En agitant l'argument du « rattrapage culturel », ce mouvement établit un schéma explicatif qui n'est nullement attentatoire à l'ordre social. Il guide l'action de l'État qui en retour reprend son discours. Son sermon mystico-scientifique⁽³⁾ porte sur la fraction la plus démunie de la classe ouvrière qu'il s'agit de domestiquer afin de l'aligner sur les standards des « vrais ouvriers ». Et pour ce faire, on dresse des typologies dans lesquelles on regroupe une population que l'on désigne comme frappée de « handicaps socio-culturels » ou « psychologiques ».

ATD s'impose comme un entrepreneur de morale qui invoque la science en permanence : « une science de la pauvreté ». Le discours sur l'exclusion remplace celui sur les antagonismes de classe. Il s'impose sous les traits d'une idéologie médicale diffusée par des acteurs aux champs d'intervention apparemment éloignés mais produisant « un discours unifiant à partir d'impressions floues » : intellectuels, travailleurs sociaux, psychiatres, commissaires aux plans, conseillers ministériels ...

A la différence des périodes précédentes, l'encadrement, le contrôle et la répression des populations désignées comme instables s'accomplit davantage par la persuasion et la manière douce. On impose une vieille morale qui s'accorde aux intérêts des nouvelles fractions de la classe dominante.

Des critiques, mais de quel ordre ?

Après 68, dans certains cercles critiques, on adopte ce discours pour le retourner contre lui même. Un mécanisme largement repris et diffusé de nos jours. On met en avant le potentiel subversif de ces nouvelles catégories « d'inadaptés » à l'idéologie dominante. Cette inversion du discours accorde une grande importance aux institutions et dénonce leur caractère coercitif et répressif. S'élabore alors tout un corpus psychologisant, énoncé lui aussi en langage para-médical. On érige en « nouveau sujet » des figures qui ne sont pourtant pas nouvelles, loin s'en faut. Mais surtout, d'après Pialoux, on assiste à la captation de la parole des autres par toute une série d'intellectuels : Foucault, Fourquet, Deleuze et bien d'autres encore qui diffusent,

1- En particulier sa collaboration aux côtés de Christian Corouge pour « Résister à la chaîne » et « Retours sur la condition ouvrière » dans lesquels il expose longuement les multiples facettes de la condition d'OS (ouvrier spécialisé).

2- Le plus connu de ses travaux est évidemment : « La formation de la classe ouvrière anglaise ». Edward P. Thompson. Paris, Éditions du Seuil, coll. « Points », 2012, 164 p.

3- Rappelons que cette association a été fondée par un prêtre d'origine polonaise, Joseph Wresinski qui est actuellement en procès en béatification à Rome.

en parallèle, leur petite musique à propos de l'assujettissement de la classe ouvrière. Une nouvelle morale oppose désormais les différentes figures du marginal et sa supposée vitalité à la lourdeur de l'ouvrier.

A partir de là, on substitue aux classes sociales un clivage entre « dominants/dominés » ; « riches/pauvres » ; « nantis/déshérités »... L'espoir réside désormais dans l'alliance entre les figures les plus « abîmées » et leur alliés, les membres des classes cultivées éclairées. Pialoux conclut : « On se fabrique un peuple à l'image de son propre militantisme : extraordinaire ! »

A l'épreuve de l'embauche

Contre l'illusion de l'autorégulation, Pialoux interroge la correspondance qui s'établit entre les besoins de l'appareil productif et le discours sur les « inadaptations de la main d'œuvre ». L'état du marché du travail n'a rien de naturel. Les discours tenus par les responsables du recrutement ne se distinguent en aucun point de ceux des agents des services sociaux.

La parole glisse invariablement de l'incompétence technique aux carences familiales et aux déficiences mentales de jeunes présentés comme des « cas sociaux ». Cette jeu-

nesse non qualifiée est dépeinte comme : amorphe, instable, inquiétante et dangereuse. Mais la description des traits négatifs du comportement ouvrier peuvent, dans certains circonstances, être utilisés efficacement par la machine et les patrons ne s'en privent pas.

Les recruteurs opposent souvent les ouvriers dociles et sérieux aux « jeunes inadaptés ». Encore une fois, l'échec est reporté sur l'école et la famille. Le « cours naturel » des choses, ou un simple « ajustement » écartera ces jeunes de certains secteurs de la production et les orientera vers ceux à moindre productivité, le BTP, le « tertiaire inférieur ». Les stéréotypes culturalistes comblent, chez ces recruteurs, les méconnaissances des mécanismes sociaux dans lesquels ces jeunes se retrouvent enfermés. L'un d'eux affirme : « ce sont les épaves de la société (...) le principal pour eux c'est la paie, ils ne voient rien devant eux, par apathie, par manque de volonté ». Mêmes stéréotypes à propos des filles jugées plus dociles et moins indisciplinées. Quant aux étrangers, ils occupent souvent aux yeux des embaucheurs une position relativement identique à celle des jeunes « non qualifiés » à cette différence près que ces derniers « se contentent de peu et sont toujours prêts à travailler sans rechigner ».

Le travail intérimaire comme apprentissage de la déqualification

L'apparition du travail temporaire préfigure le développement des formes actuelles du travail dites « atypiques ». Né au USA durant la seconde guerre mondiale, le travail intérimaire arrive en France dans les années 50. Dès 1964, Paris est le premier centre de travail intérimaire au monde et la France le pays où il est utilisé pour le plus grand nombre de catégories d'emplois.

Lors des entretiens que mène Pialoux, il ressort qu'une opposition entre générations d'ouvriers se noue au-



tour du travail intérimaire. Les anciens tendent à y déceler et y naturaliser ce qu'ils considèrent être les vices des plus jeunes, en particulier « leur manque de volonté », tandis que pour ces derniers, l'impuissance caractérise les anciens.

Dans les familles ouvrières, on a un rapport à l'école fait de « lucidité désarmée et de bonne volonté démoralisée ». Les termes « choix » et « liberté » n'ont que peu de sens en terme d'orientation scolaire. Comme dit un jeune : « ton métier, tu ne le choisis pas, on te le donne... »

A partir des années 60, le travail intérimaire est devenu le moyen d'obtenir du travail pour la fraction la moins qualifiée de la classe ouvrière, en même temps qu'il est une stratégie d'évitement d'une condition inéluctable. Se développe une « idéologie du travail intérimaire » qui fait apparaître comme des qualités au patronat, des dispositions jusqu'alors perçues comme les symptômes d'une inadaptation sociale : « le goût du changement » ; « l'indépendance » ; « la disponibilité » ; « le peu de goût pour les habitudes ». Pour le jeune travailleur, c'est le moyen de garder sa chance tout en

travaillant quand « on en a besoin ».

L'artisanat et le commerce vont être les premiers secteurs où l'on fait l'apprentissage de cette condition de « faux travailleur », que l'on se prédestine aux « boulots inclassables ». Et de part et d'autre, le bluff sur les diplômes et les compétences est couramment admis.

A contrario, pour nombre d'ouvriers, l'intérim est perçu comme une hantise de la déqualification, comme une institution repoussoir en regard de ce qu'ils estiment être en droit d'espérer.

Il existe plusieurs usages de l'intérim. Pour certains, il s'établit dans un esprit de calcul en termes de coûts et de profits. Pour d'autres, prévaut la logique « du coup par coup » dans l'attente de l'obtention d'un diplôme obtenu dans un centre de formation. Mais au final, les avantages paraissent illusoire et chers payés :

- temps de travail très long
- perte des avantages sociaux
- absence de promotion
- soumission totale à l'entreprise qui loue la force de travail



Cette forme de salariat renforce certaines dispositions de la structure sociale dans laquelle « tous les coups sont permis » et où la solidarité n'apparaît que dans certaines conditions particulières. Le militantisme syndical, quand il existe, doit offrir des résultats palpables et non pas répondre à des satisfactions d'ordre intellectuel. Pour Pialoux, la vie menée par les militants ouvriers dans les cités les prédispose à comprendre « par sympathie » et de « l'intérieur » pourquoi nombre de travailleurs se trouvent acculés au « débrouille-toi » individuel ou à la sortie de l'entreprise et le « se mettre à son compte. » Plus qu'ailleurs, l'action syndicale s'y résume à la gestion des divisions au sein de la classe.

Les multiples interactions dans la composition de l'identité ouvrière

C'est localement que se façonne les interactions entre l'implantation d'une entreprise et la main d'œuvre disponible. L'origine plus ou moins urbaine ou rurale et pas forcément agricole du lieu d'enfance pèse dans la trajectoire de chaque ouvrier. L'origine familiale, la répercussion des expériences parentales ainsi que le niveau et la qualité des équipements scolaires participent d'une distribution de la main d'œuvre entre les trois pôles aux caractéristiques fort différentes que sont les PME, les grandes entreprises privées et celles du secteur public.

Mais les entreprises doivent s'adapter plus qu'elles ne le voudraient aux contingences locales. Ainsi, de nouveaux modèles se superposent aux anciens plus qu'ils ne les remplacent définitivement. La figure et la fonction de l'OS tout comme le taylorisme auquel elle est enchaînée se transforment mais en aucun cas ne disparaissent.

En règle générale, les ouvriers des PME cumulent les horaires les plus longs et les salaires les plus bas. On y

trouve beaucoup d'emplois précaires et le turn-over y est important. Sous la pression des patrons et sous couvert d'indépendance la « mise à son compte » y est répandue, notamment dans le secteur du bâtiment. On y devient rapidement un sous-traitant de son ex-employeur. Du côté des entreprises du secteur public, on retrouve d'abord la fraction la plus citadine des ouvriers, issue des couches les moins manuelles, touchant des salaires moyens et ayant effectué des études plus longues. Leurs réseaux de sociabilités sont fréquemment non ouvriers, mieux informés des rouages du système scolaire, ils souhaitent y engager leurs enfants.

Dans les entreprises privées, le changement d'époque est palpable. Alors que le turn-over y était considérable dans les années 70, dans les usines qui n'ont pas fermé, il a aujourd'hui disparu. La modernisation des installations a transformé en profondeur le travail et l'intériorisation des contraintes y remplace progressivement l'observation des règlements explicites.

Ces nouvelles pratiques de management correspondent à une réorganisation du système de commandement dans l'entreprise. L'auto-contrôle de l'ouvrier permet d'accroître sa charge de travail, d'isoler les travailleurs et de disloquer les groupes constitués. L'auto-contrôle génère une pression morale qui contraint chaque salarié vis à vis du groupe et de la marchandise. Le système des primes individuelles accroît d'autant la subordination et la concurrence entre les individus ou les équipes. Difficile dans cet environnement de savoir qui sont les ennemis de qui sont les alliés ...

Un climat de peur, notamment celle du chômage ou celle de ne pas être à la hauteur ainsi que l'appréhension des contraintes financières : prêts, enfants à charge, etc. serviront de ciment à l'édifice. Le discours sur l'amélioration des conditions de travail est souvent perçu comme un faux débat qui dissimule une augmentation de la productivité alors que les solidarités se dis-

solvent. Enfin, la gestion de la main d'œuvre tient compte de l'élévation générale du niveau scolaire. Interviennent désormais désormais dans les entreprises des psychologues, des sociologues, d'anciens chefs militaires recherchant ensemble les points de consensus afin d'obtenir la régulation de l'ensemble.

A propos de la « conscience ouvrière », de la « conscience de classe »

Elle ne peut se réduire à ses moments officiellement politiques. Au travail, tout ordre rencontre des limites. Il est subverti par des pratiques d'esquives quotidiennes parfois ritualisées. Cette manière d'être ensemble est peu intégrable par les stratégies de management. Elle est la manifestation d'une existence solidaire dans une position dominée. Ce sont des « savoirs clandestins » qui ne peuvent être réutilisés pour améliorer la production.

Le rapport de force n'est pas l'unique condition de la conscience ouvrière, le sentiment d'avoir un avenir sur le lieu même du travail joue au-

tant dans l'affirmation du collectif. Le poids de la domination symbolique dans le travail est fort et doit être pris en compte. L'insatisfaction devant le travail ne se réduit pas à la souffrance relevée par quelque psychologue ou autre ergonomiste ; elle relève du sentiment de déposssession en regard de l'activité quotidienne et de l'avenir, en particulier celui des enfants. Une inquiétude que le mouvement des Gilets Jaunes a exprimé à sa manière en refusant la vulgate techno-centrique opposant « modernes » et « archaïques » reprise comme une évidence par nombre de chercheurs.

Mais ce qui caractérise la condition ouvrière tient d'abord au fait qu'on n'y sépare pas la vie au travail de la vie en dehors du travail. Une réalité qui échappe à la plupart de ces mêmes chercheurs dont les méthodes consistent à opérer des découpages arbitraires. L'existence ouvrière est une totalité. Et même s'ils s'efforcent de préserver une coupure radicale entre la vie chez soi et la vie au travail, les ouvriers ne découpent pas les problèmes.

Xavier, Boulogne-sur-mer, le 09/04/20





« Contrairement au flux du capital, ce virus ne cherche pas le profit, mais la prolifération » (1)

C'est ça le but d'un virus, proliférer en utilisant les ressources génétiques d'un être vivant (animal ou végétal) au niveau cellulaire et en les faisant travailler pour lui.

Les virus occupent une place à part dans l'univers car « *Puisqu'ils n'ont pas de cellules et ne produisent pas d'énergie par la respiration - une définition clé des organismes vivants - de nombreux scientifiques ne les considèrent pas comme vivants.* » (2)

Bref, un machin inerte qui ne deviendrait « vivant » qu'à partir du moment où il infecte et prend le contrôle d'une cellule pour la faire bosser à son profit, s'y multiplier, infecter d'autres cellules puis d'autres hôtes.

Les virus sont des organismes extrêmement simples, encore plus simples qu'une bactérie : pas de cellule, pas de noyau, pas de paroi cellulaire, c'est un « *paquet moléculaire* » avec un brin de matériel génétique (quelques gènes) et quelques protéines qui forment sa coque. On y ajoute des petites piques de protéines qui permettent de se coller à une cellule support et hop on a par exemple, Son Altesse Royale et Sérénissime, SARS -CoV (responsable de l'épidémie de SRAS en 2002) ou le CoV-19.

Cette extrême simplicité et leur instabilité génétique (liée à leur prolifération) fait qu'un grand nombre de virus mutent très facilement. Nombre de ces mutations sont des impasses mais quelques-unes peuvent réussir si le mutant trouve sa place dans par exemple, une autre espèce. Il ne s'agit pas d'un plan diabolique de conquête du monde mais d'un mécanisme qui fait partie des mécanismes de l'évolution.

Les virus sont incroyablement nombreux : « *Le corps d'un homme adulte sain abrite plus de trois mille milliards de virus, pour la plupart des bactériophages infectant les bactéries présentes dans le tractus intestinal et sur les muqueuses. L'impact de ces virus n'est pas encore complètement compris, mais on peut déjà parier qu'ils jouent un rôle important dans la régulation de la composition des communautés bactériennes vivant en symbiose avec l'homme.* » (3)

Ben oui, nous sommes pleins de virus pour la plupart bénéfiques à notre vie.

Mieux, de récentes découvertes montrent que près de 8 % du matériel génétique de l'humain est d'origine virale. On parle de « *virus endogènes* ». Leur rôle peut être fondamental par exemple dans la formation du placenta : deux gènes en sont responsables et on « *a montré que ces deux gènes humains dériveraient de deux rétrovirus endogènes différents intégrés dans le génome des primates il y a environ 40 millions d'années.* »

Les virus sont anciens, très anciens. Certains vivent en symbiose avec nous, s'activent dans nos intestins, d'autres nous refilent des rhumes (certains coronavirus) d'autres nous tuent (coronavirus 19, grippe, rougeole, VIH...) sans intention quelconque de nuire, c'est juste la logique du vivant et de l'évolution.

Des gènes qui provoquent beaucoup de gêne

Il est donc particulièrement étonnant, comme le font Macron, le gouvernement, les politiques,

certaines scientifiques et autres bureaucrates de la santé, les auditeurs invités à poser une question lors des multiples émissions radiophoniques, les nostalgiques du bon vieux temps, les militaristes, de parler de « *guerre* » contre « *l'Invisible Ennemi* » (Trump à jeun).

La guerre suppose un conflit entre états, humains, avec ses causes, ses objectifs et buts, l'intention de nuire, une volonté politique, idéologique, économique, impérialiste, des camps, des ressources... Rien de tout cela n'existe dans le cas du coronavirus.

La pandémie n'est qu'un phénomène biologique qui s'inscrit dans le cycle du vivant qui inclut la mort. Cela révèle à minima l'inculture crasse de nos dirigeants (mais pas qu'eux) sur ce qu'est la vie au sens biologique du terme, leur conception anthropo-centrée du monde (à la fois religieuse et scientifique) et leur peur panique de toute forme de perturbations surtout celles venues d'un vivant incontrôlable et proliférant.

Dans les guerres il est parfois difficile de séparer ennemis extérieurs et intérieurs. La « *guerre contre le virus* » va-t-elle s'étendre à des opérations « *Search and destroy* » de destruction contre des ennemis intérieurs qui sont les virus de notre microbiote ?

Mais le terme de « *guerre* » prolonge la vision qu'ont les capitalistes, entrepreneurs, dirigeants, techno-scientistes et autres religieux, administrateurs et gestionnaires, quand ils s'intéressent au vivant, aux animaux (dont les humains), aux végétaux : exploitation, oppression, pouvoir, domination, jusqu'à l'élimination, la destruction, l'éradication.

Ce qui leur est insupportable c'est que ces quelques gènes occasionnent autant de gêne pour la libre circulation des flux, l'extraction de la plus value, des profits dont ils sont les organisateurs, les garants et les bénéficiaires.

De ce point de vue, la déclaration du Centre Patronal suisse est limpide : « *Il faut éviter que certaines personnes soient tentées de s'habituer à la situation actuelle, voire de se laisser séduire par ses apparences insidieuses : beaucoup moins de circulation sur les routes, un ciel déserté par le trafic aérien, moins de bruit et d'agitation, le retour à une vie simple et à un commerce local, la fin de la société de consommation... Cette perception romantique est trompeuse...* ». Il est donc « *indispensable que l'activité économique reprenne rapidement et pleinement ses droits* ». (4)

Cette « *guerre* » ou plutôt cette idéologie militaro-guerrière semble surtout dirigée par les élites contre leurs populations et n'est que la continuation de la politique par d'autres moyens : l'« *état de catastrophe* » au Chili (avec la présence de l'armée dans les rues) interdit tout slogan politique et renvoie aux calendes grecques la future constitution, l'enfermement généralisé des populations en Inde et la répression féroce contre les opposants sert le national-hindouisme du pouvoir, l'appel du philippin Duarte à abattre dans la rue les contrevenants au confinement rappelle sa « *lutte contre le drogue* »...

Et comme le rappelle Arundhati Roy : « *Les mandarins qui gèrent l'épidémie aiment à parler de guerre. Ils font même du terme un usage littéral et non métaphorique. Si, au lieu de masques et de gants, leurs soldats avaient eu besoin de bombes surpuissantes, de sous-marins, d'avions de chasse et de têtes nucléaires, aurait-on assisté à une pénurie ?* »

C'est la guerre ?
Non c'est l'occupation :
néopétainisme et milice rurale

Ce 11 janvier Macron avait déclaré lors d'un discours sur l'apprentissage que beaucoup de français avaient perdu « *le sens de l'effort* ». Certains pouvaient déjà y sentir un petit parfum de Vichy, mais bon il fallait bien après les GJ et les grèves contre la destruction des retraites que les premiers de corvée comprennent enfin ce que voulaient les premiers de cordée.

Lundi 16 mars, le père Fouettard dans son discours de la guerre contre le virus et du grand enfermement sermonnait et fustigeait ces français qui continuent de se vautrer sur les terrasses et flânent dans les rues et les parcs.

Le lendemain, un de ses porte-coton interviewé par Sud-Ouest, déclare : « *C'est quand il a vu ces Français massés dans les parcs et jardins, vu « autant de gens s'adonner à l'esprit de jouis-*



sance», (selon ce mot d'un conseiller emprunté au Front populaire), qu'Emmanuel Macron a décidé d'intervenir.»

Problème : « *l'esprit de jouissance* » n'a jamais fait partie du vocabulaire du Front Populaire et encore moins de juin 36. Au contraire, cette formule stigmatisait le Front Populaire, dans la bouche de Pétain : « *L'esprit de jouissance l'a emporté sur l'esprit de sacrifice. On a revendiqué. On a voulu épargner l'effort ; on rencontre aujourd'hui le malheur* » (discours du 20 juin 1940).

Le 23 mars est promulguée la loi « *d'urgence sanitaire* ». Son décret d'application interdit au public l'accès aux parcs, jardins plans d'eau, berges, forêts...

Le préfet de Seine-et-Marne, nommé le 20 janvier, se sent pousser des ailes : dans son département, des incontrôlés osent se promener en forêt malgré l'interdiction. Agilité et disruption, ça va être bon pour sa carrière.

Le préfet a ce qu'il faut sous la main : la loi du 23 mars autorise le représentant de l'État dans le département à adopter des mesures plus restrictives en matière de déplacements des populations si les circonstances l'exigent.



Le 3 avril il dégage un décret qui réquisitionne une cinquantaine d'agents de l'ONF, de l'Office Français de la biodiversité, des Espaces Verts ainsi que des « chasseurs et gardes-chasse particuliers », mis à la disposition de la gendarmerie et de la police.

Les chasseurs, on les avait déjà vu volontaires et « vigilants » servir de supplétifs à la gendarmerie dans l'Oise dans le cadre d'un partenariat entre leur Fédé, les gendarmes et la Préfecture.

Là, on passe un degré au-dessus : réquisition et chasse aux jouisseurs de forêt. Durant 3 semaines, les miliciens (heureusement désarmés) ont patrouillé, contrôlé et transmis les identités des promeneurs aux flics avant que le préfet ne fasse machine arrière car les bases juridiques de ces arrêtés étaient fragiles.

Bref les chasseurs membres « de la dernière organisation stalinienne de France » (cf leur lobbyiste en chef Thierry Coste !), et les porteurs d'uniforme autorisés à verbaliser sont toujours



prêts à aller où l'Etat le veut.

Gageons que d'ici la prochaine situation de crise, un texte de loi règlera cette fâcheuse « fragilité juridique » et permettra sa généralisation, car gouverner c'est prévoir... pour réprimer.

En attendant, dans le Jura, le préfet a lui aussi récemment limité drastiquement les déplacements en forêt. Là, ce sont les hélicoptères et les drones de la gendarmerie qui traquent les locaux sur les sentiers et chemins qu'ils utilisent pour se déplacer.

Le Macronvirus met l'environnement en respiration artificielle

Qu'il était beau le discours du président sur l'après merveilleux qui nous attendrait... Fixant son public droit dans les yeux comme on l'apprend dans les écoles de management, contenant sa voix pleine d'émotion, de sollicitude et d'empathie à l'adresse des premiers de corvées.

L'illusion était parfaite. Mais, patatras, à peine arrivé, le carrosse macronien redevient citrouille transgénique.

Honneur à la FNSEA et aux multinationales

des pesticides. Ulcérées par les mesurètes (fin 2019) du gouvernement limitant (un peu) les épandages à proximité des habitations elles sont reparties à l'assaut.

Dès février, en plein confinement et en attendant le monde d'après, une circulaire ministérielle « autorise jusqu'au 30 juin de ne retenir que les distances réduites avec DAD (cad Dispositifs Anti Dispersion), qu'ils soient utilisés ou non, soit 5 à 3 m. Sans justification, sans explication... Et chose rarissime, alors que ce texte est déjà un soutien aux utilisateurs de pesticides, il y est directement fait mention d'une aide de 25 M€ pour aider les agriculteurs à s'équiper de rampes » performantes ». (5)

Par ailleurs, les Chambres d'Agriculture étaient chargées de la mise en oeuvre et de la rédaction des chartes départementales sur la base de la concertation entre agriculteurs, écologistes et riverains afin d'adapter la réglementation aux « réalités locales. » Celles des Landes et des Pyrénées-Atlantiques ont été étudiées par les Enragés de l'Écologie. Putain cong !

Comité de rédaction : « FDSEA et CDJA » et « N'ont été associées ni la Confédération Paysanne ou les autres syndicats, ni les associations de riverains et encore moins les associations de défense de l'environnement. »

La consultation publique : inexistante. Pas de publicité et documents inaccessibles (confinement oblige). Un questionnaire en ligne bidon : « sans possibilité d'y dénoncer l'usage même des pesticides, et il est possible de s'y inscrire plusieurs fois sans contrôle. » Résultat : boycott total des associations anti-pesticides, du CADE (Collectif des Associations de Défense de l'Environnement Pays Basque-Sud des Landes) à EHLG (Euskal Herriko Laborantza Ganbara). Les projets du lobby sont décortiqués sur le site. Allez-y donc, ça vaut le détour ! Tout pour les empoisonneurs, rien pour les autres au mépris de la plupart des lois environnementales et du principe pollueur-payeur.

ASAP, la mutation léthale du Macronvirus

Avoir câliné le lobby des agro-assassins n'était qu'un prélude à des débats encore plus sensuels mais productifs.

Le 3 mars 2020 ont débuté au Sénat les discussions sur le projet de loi d'Accélération et de Simplification de l'Action Publique (ASAP). Cet acronyme a aussi une autre signification « As Soon As Possible »... Aussi vite que possible !

L'humour, l'esprit taquin et la poésie des bureaucrates et gestionnaires n'a pas de limites, car le projet prévoit que :

- « les préfets pourront décider d'autoriser des travaux de constructions industrielles avant que les autorisations visant à préserver l'environnement n'aient été accordées », (6)

- « Le projet de loi permet aux préfets de ne plus passer par la case « consultation » dans certaines situations » telles certains projets d'installations industrielles.

- « De même, ils pourront aussi décider de se passer d'enquête publique pour certains projets, au profit d'une simple consultation électronique, réduisant ainsi considérablement la possibilité du public de donner son avis en amont et de façon utile. »

FNE a aussi publié un document de 13 pages qui liste de manière précise les attaques contre

l'environnement menées par le Macronvirus (7)

En attendant cette loi qui règlera une fois pour toute les entraves à l'activité et à la compétitivité industrielle, le gouvernement a publié le 8 avril, un décret qui « permet aux préfets de déroger à certaines normes réglementaires dans des champs d'application aussi vastes que la construction, le logement, l'urbanisme, l'emploi, les subventions, l'aménagement du territoire mais aussi l'environnement. » (8) afin, selon le Cogne Dur du ministère de l'Intérieur de « faciliter la reprise de notre pays ».

Ce décret valide en totalité, sans aucun bilan, « l'expérimentation » menée depuis décembre 2017 dans certains départements et régions. À l'époque il avait été dénoncé comme un cadeau fait aux lobbies de l'immobilier, de la construction et de l'agriculture.

Certains des projets acceptés font froid dans le dos : construction d'une unité de méthanisation en zone d'inondation (Yonne), d'autres sont dans la logique industrialiste à tous crins des préfets en court-circuitant la réglementation de l'environnement : parc éolien en Vendée, site ENEDIS dans le Doubs...

Ce décret va donner encore plus de pouvoirs aux préfets et ils se sont déjà particulièrement distingués dans le passé : « Barrage de Sivens, aéroport de Notre-Dame-des-Landes, mégacentre commercial d'Europacity, pollution d'ArcelorMittal à Fos-sur-Mer, usine Total de La Mède... Les affaires pour lesquelles les préfets ont délivré des autorisations illégales ou laissé sciemment des industries polluer durant des années ne manquent pas ».

En guise de conclusion :

« Nous ne reviendrons pas à la normale parce que la normalité était le problème » (Santiago du Chili, il y a quelques semaines)

Avec les premiers de corvée, et toujours contre les premiers de cordée !

Confinés mais pas cons finis !

Freux et Eugene the Jeep

1- En Inde, le confinement le plus punitif du globe. Arundhati Roy. lemonde.fr du 08/04/2020

2- Le virus: ancien, minuscule, étonnant. AFP. Sciences et Avenir du 08/03/2020

3- « Les humains sont apparentés aux virus ». Entretien avec Clément Gilbert. Le Monde du 28/05/2012

4- Vers une stratégie de sortie de crise. Centre Patronal. Service d'information n° 3284 du 15 avril 2020. www.centrepatronal.ch

5- Bienvenu au pays des pesticides. Ithiulle. Les enragés de l'écologie <<https://ecologuesenrages.home.blog/>>

6- Projet de loi de simplification : qu'importe l'environnement pourvu que l'industrie puisse aller plus vite ? France Nature Environnement. Communiqué du 3 mars 2020

7- Note de France Nature Environnement sur les mesures de « simplification » / régression depuis le début du mandat. FNE. Mars 2020

8- Le gouvernement permet aux préfets de déroger à des normes environnementales. Gaspard D'Allens. Reporterre du 23/04/2020

Cette rubrique souhaite faire un tour d'horizon mensuel de ce qui se passe au sujet des sans-papiers, des migrants, des réfugiés en France et ailleurs. L'objectif est double : celui d'informer sur les diverses situations migratoires, la plupart du temps dramatiques mais au delà de cet aspect humanitaire, il s'agit aussi et surtout d'évoquer les luttes en cours et de tenter de faire ressortir des leviers qui peuvent réinstaurer un rapport de force avec un État et consorts (partis, médias, opinion publique) de plus en plus xénophobes.

DES MIGRANTS ABANDONNÉS À LEUR SORT

Depuis fin février, une cinquantaine de plus que d'habitude, les personnes migrantes ou demandeuses d'asile qui vivent dehors sont délaissées par l'état d'urgence sanitaire et son confinement. Dans un premier temps, les associations humanitaires qui interviennent normalement sur le terrain pour des choses aussi vitales que la distribution des repas, la mise à disposition de douches ou encore la recharge des téléphones portables sont fermées à l'image de la Vie Active (opérateur de l'État) à Calais. D'autres associations assurent un strict minimum comme la distribution de tente ou de bois de chauffage. Et pourtant, face à cette fragilité accrue, l'État ne sourcille pas et a procédé encore à des expulsions de campements comme à Calais où survivent 700 à 800 exilés (chiffres du mois d'avril). Le second temps est la négociation avec ce même État pour la « mise à l'abri » des personnes en particulier les personnes infectées par la COVID-19. Rappelons que ce sont les personnes vivant dehors qui sont les plus fragiles face au virus. A Calais, il a fallu attendre presque 3 semaines après les premières annonces de confinement pour une prise en charge des personnes malades. En lien avec Médecins du Monde et la Croix Rouge, la Sécurité Civile propose des diagnostics coronavirus et un hébergement pour les malades ne nécessitant pas d'hospitalisation. Pareil à Grande Synthe et ailleurs sur le territoire, à chaque fois un hébergement d'urgence est prévu que pour les malades diagnostiqués ! Quid des autres qui restent à la rue ou qui refusent les hébergements par peur de contamination ? L'heure n'est pas encore au compte, mais il est clair que les personnes les plus touchées par le virus seront les plus précaires.

Heureusement, des solidarités se réorganisent. Ainsi le collectif des gilets noirs en lien avec les brigades de solidarité d'ACTA et des militants autonomes font depuis le début du confinement des actions d'auto défense sanitaire. Du matériel sanitaire est distribué ainsi que des produits de première nécessité ou encore des attestations de déplacement. Ils passent dans la rue mais aussi les foyers d'hébergement. Des informations sur les gestes barrières sont diffusées dans différentes langues et des réunions d'organisation d'autodéfense contre la gestion sanitaire de l'état et les gestionnaires sont organisées en lien avec les délégués de chaque foyers mobilisés. Partout ailleurs aussi, des bénévoles s'organisent pour continuer la distribution de repas ou de matériel de première nécessité.

Sources : communiqués de l'Auberge des Migrants, des Gilets noirs, Voix du Nord

DES MIGRANTS ÉRYTHRÉENS PORTENT PLAINTÉ POUR VIOLENCE POLICIÈRE

Les faits ont eu lieu fin mars sur un campement précis de la zone industrielle de Calais, le confinement était déjà en place ! 5 plaintes au procureur de Boulogne, 5 saisines IGPN et 5 saisines au Défenseur des Droits ont été déposées. Voici des extraits de la lettre ouverte de la communauté érythréenne transmise aux associations Human Rights Observers et Utopia 56 : « Notre plainte concerne une compagnie de CRS (la compagnie 8) et leurs actions impulsives et agressives à notre égard. Ils ne nous considèrent pas comme des êtres humains. Ils nous insultent de noms tels que monkey (singe), bitch (salope), etc... Et, depuis quelques semaines, ils ont commencé à menacer nos vies en nous battant dès que l'occasion se présentait à eux. Lorsque par exemple ils trouvaient un groupe de deux ou trois personnes marchant vers la distribution de nourriture, ou dans nos tentes, lorsque nous dormions. Ils accélèrent dans leurs véhicules en roulant dans notre direction, comme s'ils voulaient nous écraser. Ils ont également emmené des gens avec eux dans des endroits éloignés de Calais, et les ont frappé jusqu'à ce qu'ils perdent connaissance. Ils cachent leurs codes personnels (note : numéro RIO) lorsqu'ils commettent ces actions illégales envers nous. Lorsqu'ils se rendent compte que nous filmions, ils s'attaquent à nous et cassent nos téléphones. » Ni oubli, ni pardon ...

Source : lettre ouverte de la communauté érythréenne de la jungle de Calais, via site Utopia 56

DANS LES CRA, LA RÉVOLTE DE CEUX QUI RESTENT

Dans la rubrique précédente (voir CA n°299) nous avons évoqué des remises en liberté assez massives mi-mars suite aux décisions des juges des libertés et de la détention (JLD) mais des personnes sont restées



Sans fro



enfermées dans les CRA notamment des détenus placés là pour désengorger les prisons mais aussi encore des sans-papiers arrêtés arbitrairement dans la rue. Pour rappel également, fin mars, le Conseil d'État (la plus haute juridiction française) avait rejeté le référé-liberté déposé par le Gisti et la Cimade en estimant que la rétention n'était pas en soi « un facteur d'évolution de l'épidémie », un mensonge cynique !

Au moment de l'écriture de cette rubrique, il y a 152 retenus sur le territoire dans des conditions extrêmement difficiles car là aussi c'est le « service minimum » : plus de droits de visite, plus de ménage, plus d'interventions d'association, etc. Cela provoque logiquement la colère des retenus : le 30 mars dernier, la majorité des prisonniers du CRA de Mesnil Amelot mais aussi celui de Oissel se sont mis en grève de la faim pour demander leur libération immédiate. Dans leur communiqué, les grévistes interpellent directement les associations pour qu'elles leur viennent en aide, à la CIMADE on lui demande qu'elle fasse une demande de remise liberté pour tout le monde tandis que l'ADE, l'association de défense des étrangers est appelée à défendre les personnes qui passent devant le juge sans avocat ! Mais en face, les gardes chiourmes et leur chefs sont restés inflexibles tandis que les premiers cas de COVID apparaissaient - notamment au CRA de Vincennes, le plus touché - et que de nouvelles personnes rentraient dans les CRA, cela a fini par mettre le feu aux poudres. Le 11 avril à Mesnil Amelot (au pied de l'aéroport de

Roissy), une soixantaine de retenus ont refusé de rejoindre leur chambre et ont occupé la cour du CRA pendant toute la nuit. Dans la soirée, le directeur a passé une tête, promettant une amélioration des conditions mais la réponse a été, le lendemain matin, des coups de matraque et de la lacrymogène pour tout le monde. Une demi-douzaine de personnes ont été embarquées et visiblement dispatchées dans d'autres CRA (une confirmation au CRA de Lesquin) quant aux téléphones portables, ils ont été confisqués pour éviter les fuites ... c'est loupé !

Sources : blog « Abaslesca », Communiqué des grévistes de la faim, bondyblog



DANS LES FOYERS DE TRAVAILLEURS, PROMISCUITÉ SANS RESSOURCES

Selon les chiffres officiels, la France compte aujourd'hui 142 foyers de travailleurs migrants qui accueillent environ 110 000 résidents. Au moins une trentaine de ces foyers est suroccupée et selon l'ARS Île-de-France, 100 foyers ne sont pas transformés c'est à dire rénovés : il y a encore des sanitaires collectifs. La plupart se retrouve en Seine Saint-Denis. Dans ces foyers, on compte déjà plusieurs victimes du COVID-19 en particulier chez les résidents les plus âgés (les chibanis) qui présentent des facteurs à risque liés la plupart du temps à leur ancien métier, on s'en doute éreintant pour la santé. « Avec l'épidémie, on va avoir des chibanis qui ont vécu dans 9 mètres carré toute leur vie et qui vont se retrouver à la morgue de Rungis, ils vont être enterrés comme des soldats inconnus, ça me rend fou » déclare un président d'association qui pose aussi la question du rapatriement des corps dans les pays d'origine notamment au Maroc qui pour le moment à fermer tous les aéroports.

Au risque de tomber malade et d'en mourir, se rajoute l'impossibilité de gagner de l'argent et d'en envoyer au pays car la plupart des emplois sont suspendus par le confinement.

Or les loyers et autres factures sont toujours en cours et même s'ils étaient reportés, cela poserait de gros problèmes financiers. Il faut aussi gérer les problèmes du quotidien et surtout ceux provoqués par les gestionnaires des foyers qui prennent des décisions arbitraires sans concertation. Ainsi au foyer Commanderie de Paris, un algéco dédié au test du COVID a été installé à 2 mètres de l'entrée du foyer empêchant la libre circulation des personnes et multipliant les risques de contact pour les 400 habitants de la résidence. Faute de dialogue, les résidents ont boycotté le programme de tests et réclament qu'il y ait une négociation entre gestionnaires des foyers et délégués des comités de résidents. Les comités de résidents et plusieurs autres collectifs luttent

également pour l'obtention d'une pièce isolée pour réaliser les consultations médicales, de pièces aussi pour les personnes malades et enfin pour coordonner les différents services en cas de décès pour le rapatriement des corps aux familles. En Belgique, devant un ministère à Bruxelles, 60 travailleurs migrants ont manifesté pour réclamer leur régularisation en soulignant qu'ils étaient sans ressource car ne bénéficiant pas des aides de l'État (voir photo)

Sources : Communiqué de la coordination des foyers - COPAF, bondyblog

FIN DU DROIT D'ASILE EN ÎLE-DE-FRANCE

Depuis la mi-avril, il n'est plus possible en Île de France d'enregistrer une demande d'asile. L'Office français de l'immigration et de l'intégration (Ofii) a suspendu sa plateforme téléphonique qui habituellement délivre les rendez-vous, tandis que les guichets des préfectures sont fermés. En fermant ce dernier « service public », le gouvernement a aboli de fait le droit d'asile. Cela a pour conséquence à priver des personnes arrivées récemment en France des conditions matérielles d'accueil (CMA) attachées théoriquement au statut de demandeur d'asile : hébergement, accès aux soins, allocation, etc. Mais tout repose sur le mot théorique car on l'a déjà dit, beaucoup de demandeurs d'asile n'ont pas accès à ces services. Les associations humanitaires ont saisi en urgence le tribunal administratif de Paris.

Source : communiqué du 15 mars de différentes associations d'aide



AILLEURS DANS LE MONDE

Dans la rubrique précédente, nous avons longuement parlé de la situation à la frontière gréco-turque où des milliers de migrants s'entassaient dans des campements de fortune sous ordre déguisé du gouvernement turc qui voulait faire pression sur l'Union Européenne. L'épidémie s'y est fortement développée provoquant fin mars plus de 150 décès. C'est alors que la police turque a fait volte-face et a évacué violemment, la plupart des personnes vers des centres d'hébergements éparpillés dans le pays pour une mise en quarantaine stricte et surpeuplée. Par exemple, 175 migrants syriens -

qui étaient à la frontière grecque et qui ont voulu ensuite passer par Chypre - se sont retrouvés entassés dans quelques appartements. De son côté, le premier ministre grec Mitsotakis s'est réjoui de cette « victoire » et a annoncé le maintien de forces armées à la frontière « afin que personne ne puisse faire chanter l'Europe et la Grèce ».

En Méditerranée, les bateaux de sauvetage humanitaires sont coincés dans les ports depuis les annonces de confinement tandis que les traversées au départ de la Libye ne cessent pas. L'Italie et Malte refusent même le débarquement des migrants interceptés dans leur zone maritime qui sont renvoyés sans ménagement vers Tripoli. Pour exemple, le 15 avril dernier, une embarcation d'une cinquantaine de personnes a été ramené par les garde-côtes libyens avec 5 cadavres à l'intérieur. Cette situation politique très tendue provoque des dissensions entre associations, ainsi Médecins sans frontières, qui veut continuer les sauvetages même sans les autorisations de débarquement, s'est fâché avec l'ONG SOS Méditerranée qui gère le navire Ocean Viking et qui préfère attendre de « meilleures garanties de sécurité ».

Dernière illustration de la montée de la xénophobie sous couvert de COVID-19, l'attitude du gouvernement hongrois. Mi avril, Orban - qui en a aussi profité pour augmenter ses pouvoirs - a annoncé l'expulsion de 14 étudiants iraniens accusés d'avoir violé les règles sanitaires liées au coronavirus et deux d'entre eux sont accusés d'avoir amené le virus dans le pays. Le bouc émissaire est tout trouvé, il ne fait pas bon d'être étranger en temps d'épidémie.

Source : Infomigrants, RFI

IT'S A FREE WORLD QUAND MÊME !

Comme dans le film de Ken Loach, le sans-papier ou le réfugié (on se fiche bien des papiers dans ce cas là!) est un « réservoir » dans lequel le capitalisme va pouvoir piocher pour relancer la machine, à l'heure où on commence à nous rebattre les oreilles avec la reprise du travail. Les premiers signes sont là : alors que le ministre de l'agriculture et la porte parole du gouvernement appellent de concert à aider l'agriculture productiviste - notamment pour le ramassage des fraises ! - le préfet de Seine et Marne est le premier à appeler explicitement

à la main d'œuvre immigrée. Dans un tweet du 30 mars dernier, il demande aux réfugiés mais aussi aux gestionnaires des hébergements de venir en aide aux agriculteurs car « la main d'œuvre saisonnière » est moins importante avec le confinement. Le tout se fait sous couvert de « volontariat » et de « mesures sanitaires requises », deux expressions pour intimer l'ordre aux petites mains de reprendre le travail. Les cadres pourront rester chez eux faire du télétravail ...

Source : Les Inrockuptibles

RENCONTRES LIBERTAIRES DU QUERCY

ORGANISÉES PAR L'OCL

DU 16 AU 22 JUILLET 2020 INCLUS

Les rencontres libertaires que l'OCL organise chaque été sont prévues cette année du jeudi 16 au mercredi 22 juillet inclus, et elles se dérouleront dans les côtes du Quercy, à trente minutes au nord de Montauban ou au sud de Cahors et à une heure de Toulouse.

A l'heure actuelle, il n'est cependant pas certain que ces rencontres puissent se tenir, que ce soit à la période souhaitée ou plus tard, car tout va bien sûr dépendre des décisions qu'arrêtera le gouvernement après la mi-mai. Néanmoins, si nous ne parvenons pas à nous retrouver en juillet, nous essaierons de le faire en août...

Bref, nous vous en dirons plus dans les *Courant alternatif* de juin et de l'été. Si ces rencontres ont bien lieu, nous y publierons également le programme des débats ainsi que les modalités d'accueil, les tarifs et autres informations pratiques permettant d'assurer et de faciliter votre venue.

Voici pour l'heure les thèmes que nous avons retenus : le mouvement contre la réforme de l'éducation ; les politiques migratoires française et européenne ; la mobilisation contre la réforme des retraites ; le confinement et ses suites ; la situation en Palestine, au Kurdistan, au Moyen-Orient, en Algérie ; bilan et perspectives du féminisme ; le démantèlement des centrales nucléaires et la gestion des déchets ; l'écologie politique aujourd'hui.



Vient de paraître


Anarchiste

Philippe CLOCHEPIN



Tarif spécial à 20 euros pour les lecteurs de *Courant Alternatif* ce livre de 420 pages, en passant directement par l'auteur
Commande :
lanarcaux.76@gmail.com



Écrire.
Le passé au présent. Le présent de l'avenir.
Écrire.
Dire et redire.
Il n'est pas question, dans cet écrit, de dire l'anarchisme avec ses périodes historiques, ses penseurs, ses illustres actrices et acteurs...
Il s'agit plutôt de s'inscrire, modestement, dans l'empreinte d'un passeur, pour évoquer des pratiques et des événements de ces derniers cinquante ans, vécus, à sa manière, par un anarchiste.

Philippe Clochepin évoque dans ce livre le contenu de quelques pages de sa vie. Parfois, le vécu personnel rencontre le vécu universel. Lorsque l'on engage son temps dans le temps présent et à venir, cette rencontre s'avère fort probable. C'est le cas ici.
Ce qui est raconté tient de la vie en général, y compris professionnelle. L'homme ne se découpe pas. Il y a une cohérence dans la manière d'être et de faire.
Le voyage se fait de Boulogne-sur-Mer à Dieppe, en passant par Lille, Amiens et Paris. Les faits sont avérés. L'histoire est vraie.
Pour l'auteur, chaque acte a compté et compte sur le vécu individuel et collectif de la vie en société. La biographie fait sens pour soi et pour l'autre. Au lecteur de jauger, voire de juger, de découvrir ou de se remémorer...

BIENTÔT DÉCONFINÉS ?

MARQUEZ
VOTRE RETOUR
DANS L'ESPACE URBAIN,
COMMANDEZ
DES AUTOCOLLANTS

TARIFS POUR LA COMMANDE

40 exemplaires 5 euros
100 exemplaires 10 euros
200 exemplaires 20 euros
250 exemplaires 25 euros
300 ex 28 euros
500 ex 40 euros
à OCL c/o Egégore
BP 81213
51058 Reims cedex
Chèque à l'ordre de La Galère



Cette lettre vise à informer les camarades du monde entier sur la situation en Grèce pendant la pandémie de coronavirus.

Le premier cas de coronavirus a été identifié le 26 février 2020. Le 27 février, toutes les fêtes publiques et le carnaval ont été annulés, le 10 mars, toutes les écoles ont été fermées et le 13 mars, tous les restaurants, bars, etc. Le 16 mars, tous les magasins ont été fermés, à l'exception de quelques catégories liées à l'approvisionnement en nourriture. Le 18 mars, toutes les assemblées de plus de 10 personnes ont été interdites, le 20 mars, tous les parcs publics ont été fermés et depuis le 23 mars, un verrouillage total a été imposé, ce qui signifie que vous ne pouvez sortir pour des motifs précis qu'en envoyant un SMS ou en remplissant un papier manuscrit et signé, et au maximum 2 personnes à la fois. Sinon, vous êtes passible d'une amende de 150 euros.

Les scandales sont multiples sur la manière dont le gouvernement a choisi de faire face à la pandémie :

-Le système de santé se trouvait déjà dans une situation très difficile, avec de moins en moins de médecins au fil des ans et un grave manque de moyens financiers, même pour son fonctionnement de base

-De nombreuses protestations venant des médecins ont été publiées, affirmant que les hôpitaux n'avaient même pas les masques et les gants de base pour le personnel pendant la pandémie. Le gouvernement a même publié des directives officielles pour expliquer aux médecins la façon de traiter les patients sans avoir les moyens de protection de base.

-Beaucoup de services administratifs des hôpitaux ont interdit aux médecins de parler à la presse ou de publier des détails sur la situation dans les hôpitaux

-Ils ont lancé un appel public à des volontaires pour rejoindre le système de santé alors qu'en même temps ils n'ont même pas terminé le processus d'embauche de nouveaux médecins.

-Après la première semaine, aucun test n'a été autorisé pour la population

générale en raison d'un manque de kits de test. Les tests ont coûté 300 euros dans les établissements de santé privés. Une femme de 41 ans est décédée à son domicile en raison d'implications respiratoires sans avoir été autorisée à faire le test.

-Le gouvernement, qui a annoncé qu'il allait allouer 30 millions d'euros aux organismes de santé privés, a refusé de prendre les kits de test gratuits des universités et a décidé de payer le double du coût à toutes les cliniques privées qui fournissent des lits d'urgence. Le gouvernement a également donné 11 millions à une société de péage en raison du faible trafic et 11 millions aux chaînes de télévision afin de diffuser la publicité «stay at home», etc.

-Dans le même temps, une série de fausses nouvelles ont été identifiées par les médias populaires, qui visent à répandre la peur car les «citoyens irresponsables» ignorent la réglementation - ils utilisent de fausses vidéos, photos, etc.

-Beaucoup de chefs de l'église orthodoxe grecque ont affirmé publiquement au cours des premières semaines que l'on ne peut pas attraper le virus pendant un service religieux orthodoxe (malgré la pratique consistant à servir le vin de communion avec la même cuillère). Le gouvernement n'a rien dit alors qu'au même moment, il a choisi d'entrer dans une mosquée et d'arrêter des gens.

En raison du coronavirus, ils ont maintenant fermé tous les centres de détention, condamnant ainsi ces personnes à combattre la pandémie seules, sans aucune prestation de services de santé. Le 31 mars, le premier cas de coronavirus a été identifié dans le centre de détention de Ritsona, où 2600 personnes ont été maintenues en quarantaine totale depuis lors. Des grèves de la faim ont commencé dans les centres de Paranesti (3 avril) et Moria (8 avril) contre les conditions inhumaines de leur emprisonnement.

Le mouvement :

Jusqu'aux tout derniers jours, avant la première interdiction de rassemblement de 10 personnes, il y avait encore des manifestations publiques, principalement contre les attaques raciste du gouvernement grec et des fascistes contre les migrants à la frontière avec la Turquie. En général, il y avait beaucoup moins de gens dans les rues que deux semaines auparavant, ce qui montre qu'il y avait un consensus social sur la nécessité de rester chez soi, même dès les premiers jours. Nous avons reconnu la nécessité de nous protéger et de nous protéger les uns les autres, mais nous avons tout de même essayé de sortir pour l'essentiel : nous soutenir mutuel-

lement et lutter contre la répression, essayer de maintenir et de renforcer nos réseaux. Une critique se répand dans la société contre ceux qui veulent sortir soutenue par les médias et le gouvernement qui répand de fausses nouvelles avec un discours sur la responsabilité individuelle. Une critique généralisée à l'encontre des personnes âgées qui se promènent à l'extérieur est également en hausse (âgisme). Nous explorons également les moyens numériques qui peuvent soutenir notre communication et diffuser les informations sur ceux qui sont dans le besoin.

Malgré cette situation dramatique, une série de luttes courageuses ont déjà lieu :

-Les étudiants qui séjournent dans les dortoirs des universités publiques ont été priés de quitter leur chambre et de rentrer chez eux contre toute stratégie de prestation de soins - dans une tentative de vider les universités. Les étudiants se sont organisés et ont, dans la plupart des cas, déjà obtenu leur droit de séjour, leur droit aux restaurants scolaires, etc.

-300 personnes travaillant à l'aéroport d'Athènes ont été licenciées par SMS et ont déjà organisé une manifestation publique contre leur licenciement.

Le syndicat des médecins hospitalier a organisé des manifestations le 7 avril contre leurs conditions de travail et le manque de financement dans les hôpitaux ; la police a tenté de perturber la manifestation dans un hôpital d'Athènes pour des raisons de «sécurité».

-Des réseaux locaux de soutien sont mis en place dans de nombreux endroits.

-Une lutte difficile pour soutenir les immigrants est également en cours, grâce à l'organisation dans les quartiers locaux et à la création de réseaux de communication avec les personnes dans les camps.

*Assemblée
pour la circulation
des luttes
Correspondance Athènes*



Hier contre les euromissiles à Comiso, aujourd'hui contre le MUOS à Niscemi

Le 15 avril dernier, Turi Vaccaro, un activiste antimilitariste non violent, a été libéré après vingt et un mois d'emprisonnement à Palerme. Il avait été arrêté pour avoir grimpé sur une antenne géante qu'il avait endommagée à coups de marteau, lors d'une manifestation contre le MUOS (Mobil User Objective System), les installations satellitaires de la marine militaire étatsunienne à Niscemi, en Sicile. Turi, militant de la première heure contre les grands projets inutiles, était depuis quelques temps le symbole de la lutte contre le long processus de militarisation de la Sicile au profit des Etats-Unis, qui ont toujours rêvé de faire de l'île leur 49^e Etat.



LA MILITARISATION DE LA SICILE

Inutile d'insister sur l'importance stratégique de la Sicile pour qui veut dominer ou contrôler la Méditerranée et le Proche-Orient. Tout au long de leur histoire, les habitants de l'île n'ont pu que le constater en en faisant toujours les frais et en se révoltant souvent.

La mise en route du projet américain de domination absolue sur la Sicile a commencé à la Libération, à la fin de la Seconde Guerre mondiale. Dès juillet 1943, les alliés débarquent en Sicile aidés vraisemblablement par la mafia. Plus d'un an auparavant, les autres pays occupés se posent concrètement la question du régime politique qui devra succéder au fascisme sur l'île. Un consensus s'établit alors entre presque toutes les forces politiques institutionnelles malgré parfois les abîmes qui les séparent, des fascistes devenus démocrates au Parti communiste, qui obéit encore à Moscou et ne veut pas de révolution, des forces armées alliées à la mafia, pour éradiquer un processus insurrectionnel qui avait contribué à la chute du régime mussolinien, et rétablir un ordre reposant sur la soumission à un Etat central signifiant dépôt des armes et création d'une armée italienne de conscrits.

Beaucoup de Siciliens qui n'avaient jamais été vraiment accros à la domination de l'Etat italien, surtout à celui incarné par le Duce, avaient fourni de nombreux partisans pour participer à la libération de leur sol. Imprégnés d'esprit plus ou moins autonomiste et d'idées socialistes, ils n'étaient pas tous disposés à rendre leurs armes au premier prétendant venu (une situation semblable a existé plus tard en Grèce et, dans une moindre mesure, en France dans le Limousin). Lorsque les forces « démocratiques » voulurent créer une nouvelle

armée italienne, elles se heurtèrent à une rébellion contre la conscription et à des désertions. En janvier 1945, une insurrection de quatre jours, avec une participation importante des anarchistes, éclate à Raguse*, au cours de laquelle les riches sont dépossédés... jusqu'à ce que l'armée italienne reprenne possession de la ville.

Le processus de militarisation de la Sicile était engagé, et le projet de « 49^e Etat » des USA, sans être formellement reconnu et nommé comme tel, sera largement mis en pratique avec l'appui des différentes tendances qui se succéderont à la tête de l'Etat italien.

COMISO

L'aéroport de Comiso, à 15 kilomètres de Raguse, avait été dès 1943 la plaque tournante des forces aériennes alliées – donc yankees – lors de la reconquête de la Sicile. Pendant une longue période de la guerre froide, de 1983 à 1991, il sera la plus grande base aérienne de l'OTAN dans le sud de l'Europe et sera utilisé par les militaires de l'US Air Force base pour les 112 missiles nucléaires de croisière opérationnels dès 1984, avec 7 000 soldats américains.

La lutte contre le projet, contre les installations ensuite, puis pour leur mise hors service sera à la fois antimilitariste,

pacifiste et antinucléaire. En 1978, la marche Catane-Comiso marque un début de mobilisation. Dans les années 1980, des milliers de gens convergeront à plusieurs reprises de toute l'Europe contre la base nucléaire. Fin 1982, une nouvelle marche antimilitariste part de Sigonella (une autre base américaine depuis 1959, qui abritera plus tard les drones et les avions sans pilotes destinés à des opérations militaires au Moyen-Orient), pour se rendre à Comiso, à une cinquantaine de kilomètres : un symbole de la militarisation de la Sicile ! On retrouve dans le mouvement toutes les tendances d'extrême gauche et libertaires actives dans l'après-Mai rampant, mais aussi, sur sa propre ligne, le Parti communiste.

Le 18 avril 1982, plus de 100 000 personnes venues de toute l'Europe se rassemblent autour de la base. Au cours de l'été 1983, ce ne sont pas moins de trois grandes manifestations antinucléaires qui regroupent des milliers de manifestants.

L'opposition contre la base américaine de Comiso sera une référence pour l'ensemble des luttes en Italie au tournant des années 1980. Mais il s'agissait plus largement d'une dynamique du sud de l'Europe : la fin des années 1970, c'est aussi en France la lutte contre l'extension du camp du Larzac. Puis, en 1986 en Espagne, des manifestations rassemblent des dizaines de milliers de personnes à Madrid et Barcelone contre le bombardement de Tripoli et de Benghazi, en Libye, par des appareils américains. A la suite de quoi se développe un formidable et massif mouvement réclamant l'évacuation des bases américaines du pays (Rota, Saragosse, Moron et Torrejon).

Quoique de plus faible ampleur, des mouvements du même type se produi-

NO

MUOS

ront un peu plus tard – par exemple, à la suite de l'opération « Force alliée » lancée par l'OTAN de mars à juin 1999 au Kosovo, contre la base d'Aviano en Italie d'où partent les bombardiers américains. Les dernières manifestations antimilitaristes se produiront un peu partout en Europe lors de la première guerre d'Irak puis de la seconde, jusqu'à disparaître complètement du paysage contestataire.

L'implosion de l'URSS change la donne. La guerre froide USA-URSS n'est plus à l'ordre du jour. La nouvelle situation entraîne le déclin de la base militaire de Comiso... du moins comme centre opérationnel des ogives nucléaires. La stratégie des Etats-Unis en Méditerranée s'oriente maintenant vers les Proche et Moyen-Orient. L'aéroport de Comiso redevient civil. Pour la petite histoire, un conseil général de gauche de la Sicile le rebaptise « Pio La Torre », du nom d'un député communiste assassiné par la mafia en 1982 pour avoir présenté un projet de loi de confiscation des biens mafieux. Un an plus tard, un conseil général de droite le débaptise et lui redonne son ancien nom, celui d'un général fasciste qui exerça ses talents dans les années 1930. Tout était rentré dans l'ordre, Comiso pouvait être remplacé par Niscemi comme poste clé de la nouvelle politique US.

NI MUOS, NI GUERRE, NI MAFIA

La base de Niscemi est, comme Comiso, à deux pas de Raguse. L'armée US y avait déjà installé 46 antennes de basse fréquence dont un mouvement de résistance réclamait la destruction dès la fin des années 2000. En 2011, quand commence le « printemps arabe », l'intérêt renouvelé des Etats-Unis pour la Sicile se traduit par la mise en chantier du MUOS, instrument de la nouvelle doctrine du maintien d'un « équilibre » au Moyen-Orient.

Il s'agit d'un système de télécommunication à haute fréquence entre les mains de la marine américaine. Il est composé de quatre satellites géostationnaires et de quatre stations de réception au sol, dont l'une est installée à Niscemi et est composée de trois paraboles de 18,5 m de diamètre et de deux antennes très haute fréquence de 150 mètres de haut qui s'ajoutent aux 46 autres de basse fréquence. Utilisé pleinement depuis 2016, le MUOS, qui devrait fonctionner jusqu'en 2024, permet de coordonner tous les systèmes militaires américains du monde entier et de contrôler les cibles des drones et des avions sans pilotes stationnés sur la base voisine de Sigonella, située entre Syracuse et Catane.

Le projet suscite immédiatement une vive réaction de la part d'une partie de la population. Les premières raisons invoquées sont les problèmes de santé dus au rayonnement électromagnétique. Par ailleurs, les Etats-Unis restant une cible potentielle de pays peu éloignés de la Sicile, il est évidemment à craindre qu'en cas de bombardement du MUOS ce soit les habitants de l'île qui dégustent.

Assez vite au cours de la lutte est apparue la volonté de se réapproprié un territoire et de protéger ses richesses naturelles : la base de Niscemi est située au cœur d'une réserve naturelle. En même temps, un discours nettement antimilitariste s'exprime, dans le droit fil des luttes passées : refus de la militarisation de la Sicile et des logiques guerrières partout dans le monde.

Au mouvement de protestation et à certains élus qui réclament l'abandon du projet, l'armée américaine répond que ce sont les autorités italiennes qui ont délivré l'autorisation de l'installation, révélant par là même le conflit latent qui oppose la Sicile au pouvoir central, au-delà des clivages politiques.

Les premiers opposants à la base se sont également heurtés à la mafia, fortement implantée dans la région et qui a mené contre eux des représailles diverses et variées en s'appuyant sur une certaine résignation de la population. Malgré tout, à force d'obstination et de courage, la lutte devient de plus en plus

populaire. Décision est alors prise de tenter de bloquer l'accès à la base. Les comités No Muos décident d'acheter un terrain (le *Présidio*) sur la seule route conduisant au chantier.

En janvier 2013, une opération policière massive évacue violemment cette « ZAD ». Le 9 août, 3 000 personnes envahissent la base. Depuis lors, la répression n'a cessé de s'accroître et toute une stratégie d'intimidation des militants, de leurs proches et des habitants en général s'est mise en place : des amendes de 3 000 euros et des chefs d'accusation allant jusqu'à trois ans de prison, côté institutionnel étatique ; des agressions physiques et des menaces, côté milices mafieuses. Malgré tout, à l'heure où nous écrivons, le mouvement tient toujours même si, comme partout, il est un peu mis entre parenthèses du fait de la situation mondiale.

Il est à noter enfin que les comités No MUOS, dans lesquels les anarchistes sont particulièrement actifs, s'insèrent dans une contestation plus globale et sont le plus souvent multi-activistes : on les retrouve contre la criminalisation de l'immigration, contre les autres grands projets inutiles en Sicile – prospection pétrolière sur la côte sud, parc éolien de la vallée de Raguse –, contre la mafia, pour le droit au logement, etc.

Langard

* *Rebellious Spirit : Maria Occhipinti and the Ragusa Anti-Draft Revolt of 1945.* Kate Sharpley Library; 2008. 30 pages.



Contagion sociale et guerre de classe microbiologique

Nous produisons ici une synthèse, faite par un camarade, de la traduction d'un texte de la revue Chuang (1). Ce texte est de fin février, c'est à dire à un moment où la moitié du monde n'était pas confinée, où l'ampleur et la virulence de l'épidémie n'était pas encore perçues, ni l'effondrement des systèmes de santé de pays pourtant développés, et encore moins la perspective d'une crise économique plus grave que celle de la crise de 1929. Mais il permet de prendre du recul sur ce qui se passe, et de présenter la situation en Chine sous un angle rarement perçu : celui des contradictions et des faiblesses de l'État central.

L'ÉPIDÉMIE COMME CONSÉQUENCE DES RAPPORTS MONDIAUX ENGENDRÉS PAR LE CAPITALISME ACTUEL

On lie de manière évidente la rapidité de diffusion du virus et les routes empruntées par la mondialisation : transports rapides, tourisme, flux permanents. Mais la liaison épidémie-capitalisme n'est pas réductible à une affaire de logistique : la liaison capitalisme-multiplication des épidémies est fondamentale. Ces maladies émergentes sont toujours des maladies zoonotiques : des virus qui passent des animaux aux humains, ce qu'on appelle l'interface animal-homme. Or, cette interface change sous le capitalisme, tant en ce qui concerne la régularité des contacts que la proximité des contacts. Quand l'interface change, la maladie change également. Pourquoi l'interface change-t-elle ? C'est lié au développement de l'agriculture intensive et au type d'urbanisation capitaliste. Les virus en deviennent de plus en plus dévastateurs : les bonds zoonotiques se multiplient et sont de plus en plus agressifs pour les populations humaines.

Parmi les autres raisons de l'apparition d'un tel virus, on peut aussi citer :

- l'agriculture intensive permet les



sauts d'espèces, en particulier dans les pays les plus pauvres, où l'agriculture industrielle non réglementée est au contact des bidonvilles périurbains. Ce sont des espaces sans contrôle, où il n'y a pas de maîtrise de la transmission.

- le rapport animal sauvage- homme est de plus en plus proche.

- les environnements des espèces sauvages isolées sont détruits comme par exemple avec la déforestation pour l'huile de palme.

- l'homme a besoin de s'enfoncer de plus en plus dans l'espace sauvage, en particulier la forêt tropicale, réservoir essentiel de virus, pour trouver des ressources supplémentaires.

Avec le capitalisme, il n'existe plus, en fait, de forêt sauvage, de sphère naturelle : le capitalisme est mondial et a totalisé tous les espaces. Les zones « sauvages » sont en fait insérées dans les chaînes de valeur mondiale.

Un virus agressif ne peut normalement se propager, car il tue trop rapidement son hôte (cas du virus Ebola, qui tue à 50-60%, mais ne peut sortir pour le moment des petits villages isolés, car trop virulent). Mais maintenant, la virulence est contre carrée par la rapidité des flux, des contacts ce qui multiplie les risques de contagion. Aussi, les virus ont une variation génétique de plus en plus fréquente, dans ces conditions, à la fois parce qu'il y a une variété grandissante des environnements socio-écologiques, qui les force à s'adapter de plus en plus vite, et parce qu'ensuite, tout circule beaucoup plus vite, le long des courants mondiaux des marchandises et des flux de main d'œuvre. Le virus mute donc de plus en plus vite, et les

plus adaptés survivent. Au départ, les souches virales sont des souches inoffensives ou isolées. C'est la logique de « reproduction toujours plus élargie » du capitalisme qui incorpore toujours plus d'espaces qui favorise les cycles de vie les plus rapides, donc les plus infectieux, ceux qui peuvent le mieux sauter les barrières entre espèces, ceux qui peuvent le mieux utiliser les nouveaux vecteurs de transmission.

Lors de l'épisode de la grippe aviaire H5N1, mortelle quasiment à 100 % pour l'homme, le saut de barrière n'a pas réussi. Il n'y a pas eu de transmission directement d'homme à homme, il fallait forcément que cela passe par un volaille. Au départ, c'est une souche qu'on trouve dans les oiseaux sauvages, très peu pathogène pour l'animal qui le transporte. Mais quand il touche les volailles de batterie des fermes industrielles, c'est la catastrophe car :

- ces animaux sont des monocultures génétiques. Si on prend l'exemple des vaches, toutes les Frison-Holstein du monde descendent de 2 taureaux seulement. Il n'y a donc pas les pare-feux immunitaires liés à la diversité protectrice.

- la promiscuité d'élevage permet un taux de transmission beaucoup plus élevé.

- le haut débit de la production industrielle fait que l'on tue les animaux de plus en plus vite, il y a donc toujours de nouveaux animaux disponibles pour être infectés. Et les virus doivent eux aussi se renouveler de plus en plus vite, pour infecter un animal suffisamment pour transmettre ensuite, avant que l'animal soit tué.

(1) Chang publie une revue analysant le développement en cours du capitalisme en Chine, ses racines historiques et les révoltes de ceux écrasés en dessous. Chuang est également un blog relatant ces développements sous une forme plus courte et plus immédiate, et publiera des traductions, des rapports et des commentaires sur les nouvelles chinoises qui intéressent ceux qui veulent dépasser les limites de l'abattoir appelé capitalisme.

Ces épidémies virulentes qui font le saut de barrière animal-homme sont liées à l'histoire de l'agriculture capitaliste. Les premières sont celles au Royaume-Uni au XVIII^{ème} siècle, moment où on développe les élevages spécialisés. Mais quand elles sortent de leur sphère de départ, ça débouche sur des catastrophes : cela devient la peste bovine africaine des années 1890. Elle frappe d'abord l'Europe qui est en phase de croissance agricole intensive, en particulier l'élevage : sélection des races, fin du pâturage remplacé par les tourteaux. La maladie est ensuite amenée par les Italiens en Afrique Orientale où elle détruit toute la population bovine indigène jusqu'en Afrique du sud. La famine détruit alors toutes les populations pastorales subsahariennes. Les États-Unis sont le départ de la suivante : la célèbre grippe espagnole, née dans le Kansas et qui fut l'épidémie la plus meurtrière du XX^e siècle, à cause aussi de l'épuisement des populations suite à la première guerre mondiale. Les épidémies ont toujours leur point de départ dans le pays « plaque-tournante » à la fois du commerce mondial, de la production mondiale, de l'emploi industriel, avec des concentrations humaines dans de mauvaises conditions sanitaires et alimentaires. Aujourd'hui, on trouve logiquement la Chine et plus largement l'Asie de l'Est comme foyer épidémique.

CONSÉQUENCES SOCIALES ET POLITIQUES DU COVID-19 EN CHINE

Ce n'est pas par hasard si l'épidémie naît à Wuhan, longtemps ville sidérur-

gique, mais dont les aciéries en surproduction ferment, provoquant des grèves et mouvements sociaux. Wuhan est aussi la capitale de la construction immobilière. Mais le développement chinois, malgré une croissance économique spectaculaire, consacre très peu de fonds à la santé, à l'éducation. Les dépenses publiques sont consacrées aux infrastructures routières, électricité, bref ce dont l'industrie a besoin. Il y a un énorme contraste entre les produits pour l'exportation, de haute qualité, de grande valeur, avec normes très élevées, et les produits pour le marché intérieur, avec des normes très faibles ce qui provoque des scandales en particulier alimentaires, et une grande méfiance des consommateurs, ce qui explique aussi le recours aux animaux vivants pour se nourrir.

Avant le passage aux privatisations et les réformes capitalistes, le système de santé de base, comme l'éducation de base et l'alphabétisation, étaient convenables, avec une espérance de vie en progrès rapide. Vaccinations, médicaments de base sont gratuits et accessibles à tous. C'est donc un système de santé de base solide, malgré la grande pauvreté du pays. Avec la privatisation, le système de santé s'effondre, alors que l'urbanisation, les biens ménagers et alimentaires de très mauvaise qualité l'auraient rendu encore plus indispensable. Les cotisations sociales patronales ne sont pas payées et les entreprises ont de très faibles marges, rendant leur paiement impossible, car les prix sont tirés au maximum vers le bas. Les tensions sociales autour de la santé sont donc fortes.

C'est dans ce contexte que le corona-

virus s'impose facilement, et se propage rapidement. L'ampleur de la réponse du gouvernement chinois (confinement total, avec alimentation par les comités des habitants) attire l'attention du monde entier, et donne au virus dès ce moment le caractère d'une menace mondiale. Cette réponse de l'État est présentée comme une répétition générale pour une mobilisation complète contre une insurrection intérieure. Cela donne un aperçu de la capacité répressive de l'État chinois, mais aussi cela souligne l'incapacité profonde de cet État, obligé de s'appuyer sur une combinaison de mesures de propagande totale et de mobilisations de bonne volonté de la population locale, qui n'a en fait aucune obligation matérielle de se conformer. Cette quarantaine est présentée par la Chine comme la preuve de l'efficacité d'une mesure très répressive, par les Occidentaux comme le totalitarisme de la Chine. Mais en fait, cette mesure très répressive signifie une incapacité plus profonde de l'État chinois, encore en pleine construction. Cela permet de donner une idée de la nature de l'État chinois, qui développe des techniques innovantes de contrôle social et de réponses aux crises, même là où l'appareil d'État de base est rare ou inexistant. Cela peut aussi donner une idée de la façon dont la classe dirigeante d'un pays peut réagir quand des crises généralisées et des insurrections actives provoquent le même type de panne dans des États pourtant solides.

L'épidémie virale a été alimentée par les mauvais rapports entre les différents niveaux de gouvernement. La répression des médecins lanceurs d'alerte par les fonctionnaires locaux allait contre les intérêts du gouvernement central. Les mécanismes de signalement ont été



Chine

inefficaces, les soins de base sont mauvais. Les différents gouvernements locaux sont revenus à la normale hors du contrôle de l'État central, qui n'a vraiment contrôlé que le Hubei (la province de la ville de Wuhan). C'est cette incapacité fondamentale du gouvernement chinois qui l'a obligé à traiter le virus comme s'il s'agissait d'une insurrection.

L'État national a vraiment pris les choses en main que le 22 janvier. Il commence par un appel aux efforts volontaires de la population rurale. C'est une démarche courante dans l'art de gouverner chinois : l'État central ne dispose pas de structures de commandement efficaces, formelles, qui iraient jusqu'au niveau local. Il s'appuie donc sur une combinaison d'appels à la mobilisation des fonctionnaires et des citoyens locaux, et de sanctions infligées après coup aux pires des acteurs. La seule réponse efficace s'est trouvée là où l'État central concentre son pouvoir et son attention c'est à dire Wuhan : fermeture totale de la ville, droit donné aux autorités sanitaires locales de mettre en quarantaine toute personne. D'autres villes chinoises ont verrouillé elles aussi plus ou moins leurs frontières. Certaines localités ont répondu à l'appel à mobilisation de l'État central par des initiatives beaucoup plus radicales, rappelant les mesures des oc-

cupations militaires coloniales, ou des cas extrêmes de contre insurrection. Mais cela n'avait jamais été appliqué à une telle échelle, ni dans des mégalo-poles de ce type.

Cette répression a apparemment un caractère humanitaire : lutter contre le coronavirus. Mais cette répression est une action coûteuse, inefficace, qui révèle comme à chaque fois qu'une puissance la déploie, son incapacité profonde à maîtriser des formes plus solides de pouvoir, d'incorporation économiques, devenues impossibles. Le résultat de ce type de répression est presque toujours une seconde insurrection. Même dans le cas de la quarantaine, la répression s'est retournée contre elle : l'État avait concentré ses efforts sur le contrôle de l'information et la propagande dans tous les médias. Les troubles et réactions se sont donc exprimés sur ces mêmes plateformes : colère sur le Net à la mort du médecin lanceur d'alerte, prise de conscience des incapacités des bureaucrates (quand le maire de Wuhan admet publiquement qu'il a retardé la transmission d'informations décisives) et de l'État chinois, vidéos critiques qui circulent largement.

La quarantaine a aussi entraîné une première vague de répercussions économiques.

Une baisse massive de la croissance chinoise risque de provoquer une récession mondiale. Le 1er mars toutes les zones en dehors de l'épidémie sont censées reprendre le travail. Mais il y a des conséquences de fond : des centaines de millions de travailleurs migrants intérieurs sont coincés sans droit et sans emploi, les travailleurs ont perdu leurs salaires quand la production s'est arrêtée. La crise fondamentale du capitalisme prend un caractère apparemment non économique et les catastrophes et crises seront utilisées, dans les autres États aussi, pour justifier une extension du contrôle de l'État et exercer des outils nouveaux de contre-insurrection. Une politique communiste cohérente doit prendre ces deux faits ensemble : la critique du capitalisme ne peut se couper des sciences dures. Et le seul projet politique possible est donc celui capable de s'orienter sur un terrain défini par un désastre écologique et microbiologique généralisé, et d'être actif dans cet état de crise et d'atomisation.

Synthèse de Dominique B-C - Campbon

Article original en anglais

:<http://chuangcn.org/2020/02/social-conta->

gion/

Traduction française complète :

<http://dndf.org/?p=18327>

